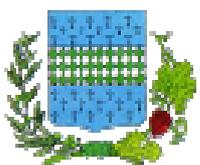


PLAN DE GESTION 2010-2014

SECTION B : GESTION

Version approuvée



**Commune de
Sanilhac-Sagriès**

SOMMAIRE

PREAMBULE : BILAN DE LA GESTION ANTERIEURE, CHOIX DE STRATEGIES DE GESTION-----	1
PREMIERE PARTIE : OBJECTIFS A LONG TERME ET OBJECTIFS DU PLAN -----	4
1 RAPPEL DES FACTEURS INFLUENÇANT L'ETAT DE CONSERVATION -----	5
2 LES OBJECTIFS-----	5
SECONDE PARTIE : OPERATIONS -----	7
3 RAPPEL DES FACTEURS INFLUENÇANT LA GESTION-----	8
4 LA LISTES DES OPERATIONS -----	9
5 LES CORRESPONDANCES ENTRE OBJECTIFS ET OPERATIONS-----	12
6 LE REGISTRE DES OPERATIONS -----	18
7 LE PLAN DE TRAVAIL QUINQUENNAL -----	116
LISTE DES SIGLES UTILISES-----	123
BIBLIOGRAPHIE -----	125

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Tableau 1 : Principaux facteurs influençant l'état de conservation des habitats et des espèces.....	5
Tableau 2 : Objectifs à long terme et opérationnels 2010-2014.....	6
Tableau 3 : Principaux facteurs influençant la gestion.....	8
Tableau 4 : Correspondances entre objectifs de conservation du patrimoine naturel et opérations.....	13
Tableau 5 : Correspondances entre objectifs d'amélioration des connaissances et opérations.....	14
Tableau 6 : Correspondances entre objectifs relatifs au patrimoine culturel, objectifs pédagogiques et opérations.....	15
Tableau 7 : Correspondances entre objectifs transversaux et opérations.....	16
Tableau 8 : Correspondances entre objectifs relatifs au fonctionnement, à la réglementation et opérations.....	17

PREAMBULE : Bilan de la gestion antérieure, choix de stratégies de gestion

La mise en œuvre du premier plan de gestion de la réserve (2004-2008) a fait l'objet d'une évaluation (CEN L-R, 2009) dont les grandes lignes sont reprises ici.

En ce qui concerne les objectifs formulés dans le premier plan de gestion de la réserve (2004-2008), ils couvraient les différents enjeux existants sur le site de manière partielle. Quatre points ont été identifiés comme à modifier ou compléter dans la perspective du second plan :

- une prise en compte inappropriée des enjeux liés à l'habitat de Chênaie verte méditerranéenne, à la fois en terme d'orientations et aussi de niveau de priorité ;
- une absence totale de référence directe au milieu souterrain, alors que la nature karstique du massif du Gardon est à l'origine de nombreux enjeux ;
- une absence d'objectifs opérationnels relatifs à la connaissance et au suivi de la fréquentation, alors que la forte fréquentation sportive et de loisirs est clairement identifiée comme un enjeu central sur la réserve ;
- une absence d'objectifs opérationnels relatifs à la maîtrise foncière, alors que l'emprise de la réserve est très complexe (périmètre très découpé, nombreuses enclaves, indentations et mitoyennetés, difficultés de repérage sur le terrain).

En matière d'actions de conservation des habitats naturels, le premier plan visait :

- la restauration de pelouses sèches,
- la restauration d'une mosaïque de successions allant de la friche à la forêt.

L'évaluation a montré que le bilan de l'opération « phare » du premier plan, qui visait la restauration de pelouses sèche, était mitigé.

Cette action a bien eu le rôle moteur escompté lors de sa mise en œuvre : les gestionnaires du massif se sont emparés de la problématique de maintien / restauration des milieux ouverts et plusieurs dizaines d'hectares ont été rouverts.

Du point de vue du bilan floristique, les suivis mis en place montrent que les herbacées se sont effectivement développées sur les zones traitées. Néanmoins la dynamique de rejet des végétaux ligneux est encore très forte.

L'entretien par le pâturage étant difficile à mettre en œuvre sur les zones traitées, des interventions d'entretien mécanique restent indispensables pour espérer atteindre l'objectif initialement fixé. Cela implique des coûts de gestion élevés pendant encore plusieurs années.

Il était aussi proposé d'intervenir mécaniquement pour rajeunir les milieux et ainsi maintenir la mosaïque de successions. Cette action n'a pas été mise en œuvre, faute de financements dans un premier temps, puis par crainte de s'engager trop fortement dans une gestion « artificielle », déconnectée de toute activité socio-économique et très coûteuse à mettre en œuvre.

En matière d'actions de conservation d'espèces animales, le premier plan visait :

- la limitation du dérangement des grands rapaces, des chauves-souris et du Castor ;
- l'augmentation des ressources alimentaires pour les grands rapaces et le Castor.

Les efforts déployés en matière de lutte contre le dérangement à l'échelle du massif montrent leurs effets concernant l'Aigle de Bonelli (installation, succès reproducteur). Ils ont vocation à être poursuivis.

Dans la réserve, la fermeture intermittente de la grotte de la Baume Saint-Vérédème, occupée par plusieurs espèces de Chauves-souris et traversée par un itinéraire de

randonnée très fréquentée, est trop récente pour conclure quant à son impact. L'action et son évaluation doivent être poursuivies.

Pour ce qui concerne les ressources alimentaires des grands rapaces, plusieurs placettes de nourrissage ont effectivement été mises en place sur le massif, mais les emplacements finalement retenus ne se situent pas en réserve. Le maillage du massif avec ces installations étant conséquent, ce type d'opération n'a plus vocation à concerner le territoire de la réserve.

Enfin, concernant le Castor, les actions envisagées ne correspondaient en réalité à aucun enjeu au sein de la réserve¹ : les actions ont donc été abandonnées. Néanmoins, la limitation du dérangement vis à vis du Castor reste un enjeu potentiel puisque l'espèce est effectivement présente dans la réserve.

En matière d'actions de conservation d'espèces végétales, aucune intervention de gestion n'était prévue, faute de connaissance de l'état de conservation des espèces et des éventuelles menaces qui pesaient sur elles. Le 1^{er} plan visait donc uniquement à mettre en place un suivi des populations d'espèces remarquables. On notera qu'une des espèces ciblées dans ce plan (*Cyclamen balearicum*) n'est pas présente dans la réserve, mais que d'autres ont été recensées (cf. section A).

Le suivi est en place. Il laisse présager un besoin d'intervention pour la conservation de *Gagea granatelli* d'ici la fin du second plan.

Le plan de gestion 2004-2008 avait aussi pour objectif la **conservation du patrimoine archéologique**. Les actions ciblaient le site de la Baume Saint-Vérédème, particulièrement riche en patrimoine. Il s'agissait d'organiser et réglementer l'accès au site et de restaurer les dégâts causés par la crue de 2002.

Pour ce second plan, la déclinaison opérationnelle de cet objectif demande à être complétée avec un objectif de prévention des atteintes au patrimoine culturel qui n'était pas clairement identifié précédemment. En effet, le patrimoine archéologique est potentiellement présent en beaucoup de lieux de la réserve : toute intervention sur site demande donc une prise en compte préalable de ce potentiel et toute découverte une information des services compétents en la matière.

Un des objectifs à long terme prioritaires visait la **maîtrise et la canalisation de la fréquentation**. Sur le plan opérationnel, il s'agissait pendant la durée du 1^{er} plan, d'encadrer et réglementer les activités et de mettre en place des aménagements pour canaliser le public. C'est la voie réglementaire qui a été mobilisée jusqu'ici : certaines activités (circulations motorisée et pédestre, escalade) et l'accès à certains lieux ont été cadrés via la réglementation de la réserve. Le seul aménagement a concerné l'accès à la grotte de la Baume Saint-Vérédème (cf. précédemment).

Cet objectif à long terme reste une priorité compte tenu de la forte fréquentation du site. Sa mise en œuvre a montré deux insuffisances :

- le manque de personnel assermenté présent sur le terrain pour faire de la pédagogie en priorité, mais aussi pour sanctionner si nécessaire,
- le manque d'un cadrage des activités allant au-delà de ce que prévoit la réglementation de la réserve, via des conventions.

Les apports du premier plan **en matière d'amélioration des connaissances** ont été :

- de réaliser un inventaire et une cartographie fine des habitats naturels,
- de réaliser un inventaire très complet de la flore vasculaire,
- d'initier l'inventaire des lichens,
- de réaliser l'inventaire de herpétofaune,

¹ Il s'agissait de détourner des sentiers et de réaliser des aménagements pour favoriser l'installation des Salicacées suite à la crue de 2002. Or dans la réserve il n'y a pas à proprement parler de sentier de randonnée passant au niveau de terriers de Castor (fréquentation diffuse des berges) et la dynamique de recolonisation post-crue était déjà bien avancée en 2004.

- d'amorcer l'inventaire de l'entomofaune,
- d'initier le suivi des espèces végétales remarquables,
- de mettre en place des outils d'évaluation de l'action de gestion des pelouses sèches et de la fermeture intermittente de la grotte de la Baume Saint-Vérédème (cf. précédemment).

La flore vasculaire est maintenant assez bien connue sur la réserve. Le peuplement lichénique a été approché. Par contre le peuplement bryophytique n'a pas du tout été décrit.

En matière de faune, les lacunes de connaissance concernent principalement :

- le milieu souterrain, qui n'a jamais été inventorié,
- l'avifaune, qui a été étudiée à l'échelle du massif et avec une approche centrée sur les espèces d'intérêt communautaire,
- l'entomofaune dont l'inventaire n'est qu'initié.

Plus généralement, quand le premier plan de gestion de la réserve a été élaboré la gestion des espaces naturels et de la biodiversité à l'échelle du massif du Gardon n'était pas aussi appropriée et développée qu'elle l'est devenue dans les années qui ont suivi.

Aujourd'hui, la gestion de la réserve prend place sur un territoire où co-existent plusieurs statuts de protection, de nombreux gestionnaires et par voie de conséquence des plans d'actions ou programmes cadres avec lesquels la gestion de la réserve doit impérativement être articulée, dans une recherche de cohérence écologique, scientifique et financière.

Les principes qui ont guidé les modifications apportées aux objectifs du plan et la définition des opérations sont les suivants :

- pas d'extension de l'objectif de restauration de pelouses compte tenu des difficultés rencontrées sur les zones déjà en cours de restauration,
- formulation des objectifs et des opérations reflétant le fait que les co-gestionnaires n'ont pas toute la maîtrise de certains enjeux (cours d'eau, qualité de l'eau notamment),
- recherche systématique d'intégration de la gestion conservatoire et des activités socio-économiques existantes sur le territoire pour limiter les coûts de gestion, pérenniser les actions et s'efforcer de répondre à la demande sociale,
- recherche systématique des articulations entre la gestion de la réserve et la gestion du massif,
- identification claire des actions conduites sur le territoire de la réserve sous d'autres maîtrises d'ouvrage que celles des co-gestionnaires, dans d'autres cadres que la mise en œuvre du plan de gestion,
- développement de démarches de concertation et de conventionnement pour le cadrage de certaines activités.

Objectifs à long terme et objectifs du plan

1 Rappel des facteurs influençant l'état de conservation

Pour davantage de détails voir aussi section A du plan (§A.2.4).

Éléments du patrimoine naturel recensés sur la réserve	Facteurs naturels et anthropiques influençant l'état de conservation recensés sur la réserve	Type d'influence sur l'état de conservation
Oiseaux rupestres	fréquentation des falaises et des vires rocheuses	-
Faune du milieu souterrain dont chauves-souris	fréquentation des cavités	-
Milieux ouverts, dont pelouses sèches, et faune liée	dynamique naturelle de la végétation	-
	déprise agro-forestière	-
Chênaie verte méditerranéenne et faune liée	dynamique naturelle de la végétation	+
	risque incendie	-
	déprise agro-forestière	+
Habitats naturels de transition de la série de végétation du Chêne vert (garrigues, matorrals) et faune liée	déprise agro-forestière	-
	risque incendie	-
Flore remarquable	dynamique naturelle de la végétation	-
	fréquentation des vires rocheuses	-
Habitats naturels rivulaires de la série de la peupleraie blanche	fréquentation des berges	-
	présence d'espèces végétales envahissantes	-
	modification des apports sédimentaires depuis l'amont	-
	régime de crues torrentielles	=
Castor d'Europe	fréquentation des berges	-
	régime de crues torrentielles	-
Habitats naturels aquatiques	modifications de la qualité physico-chimique de l'eau du Gardon	-
	modification des apports sédimentaires depuis l'amont	-
	présence d'espèces végétales envahissantes	-
	régime de crues torrentielles	=
Ichtyofaune	modifications de la qualité physico-chimique de l'eau du Gardon	-

Tableau 1 : Principaux facteurs influençant l'état de conservation des habitats et des espèces

2 Les objectifs

Avertissement préalable :

Le choix a été fait de maintenir l'affichage d'objectifs opérationnels pour lesquels le plan ne prévoit pas de déclinaison en terme d'opérations. C'est le cas des objectifs à moyen terme A.5.2 et A.8.1, pour lesquels les co-gestionnaires et le comité technique associé à l'élaboration du plan n'ont pas identifié de possibilités d'agir directement au niveau de la réserve. Ces objectifs sont avant tout destinés à garder à l'esprit des enjeux qui concernent le territoire de la réserve.

Catégorie d'objectifs	Code OLT	Objectifs à long terme (OLT)	Code OMT	Objectifs réalisables à moyen terme (OMT)	Degré de priorité
				= objectifs du plan de gestion = objectifs opérationnels	
Conservation du patrimoine naturel	A 1	Préserver l'intégrité des habitats d'espèces rupestres et cavernicoles	A.1.1	Limiter le dérangement des oiseaux rupestres	1
			A.1.2	Limiter le dérangement des populations de chauves-souris	1
	A 2	Restaurer et conserver les milieux ouverts	A.2.1	Entretien l'ouverture des 23 hectares de pelouses en cours de restauration	1
	A 3	Laisser vieillir la chênaie verte, jusqu'à la sénescence	A.3.1	Mettre en place et pérenniser un maillage d'îlots de sénescence	1
			A.3.2	Protéger les zones dédiées à la sénescence du risque incendie	1
	A 4	Améliorer et maintenir la compatibilité entre les activités socio-économiques et la conservation du patrimoine naturel	A.4.1	Organiser la circulation motorisée des ayants droit et des titulaires de droits dans la réserve	1
			A.4.2	Organiser l'accueil du public dans la réserve	1
			A.4.3	Organiser le pâturage dans la réserve	1
			A.4.4	Intégrer les objectifs de conservation de la réserve dans la gestion forestière	1
	A 5	Contribuer à préserver l'intégrité des habitats naturels et des espèces liés au cours d'eau	A.5.1	Limiter le dérangement du Castor au sein de la réserve	2
			A.5.2	Limiter les actions susceptibles de favoriser les phénomènes érosifs au niveau des berges	2
	A 6	Préserver l'intégrité des habitats de la flore protégée ou remarquable	A.6.1	Maintenir l'ouverture de l'habitat de la Gagée de granatelli	2
	A 7	Favoriser l'existence d'une mosaïque fonctionnelle de milieux appartenant à la série de végétation du Chêne vert, à l'échelle de la réserve	A.7.1	Créer ou rajeunir des faciès de transition entre pelouses et chênaie	2
			A.7.2	Favoriser la connectivité entre les milieux ouverts et semi-ouverts	2
A.7.3			Favoriser les lisières et interfaces entre les milieux	2	
A.7.4			Favoriser la diversification de la structure des boisements	2	
A 8	Contribuer au maintien d'un réseau karstique fonctionnel et d'une eau de qualité	A.8.1	Contribuer au suivi de la qualité de l'eau à l'échelle du massif	2	
Amélioration des connaissances	B 1	Améliorer et actualiser la connaissance du patrimoine naturel	B.1.1	Améliorer la connaissance relative au milieu souterrain	1
			B.1.2	Etudier la dynamique d'évolution des formations dominées par le Chêne vert à très long terme	1
			B.1.3	Améliorer la connaissance de la faune	1 ou 2 cf. opérations
			B.1.4	Améliorer la connaissance de la flore et des habitats naturels	2
	B 2	Améliorer la connaissance du milieu physique	B.2.1	Améliorer la connaissance du climat	2
			B.2.2	Améliorer la connaissance du fonctionnement hydrogéologique	2
	B 3	Améliorer la connaissance de la fréquentation de la réserve	B.3.1	Suivre la fréquentation	2
	B 4	Améliorer la connaissance du foncier	B.4.1	Identifier les limites foncières de la réserve	1
	B 5	Contribuer aux démarches globales d'acquisition et de mutualisation des connaissances	B.5.1	Contribuer à l'orientation et à la mise en œuvre de travaux de recherche	2
			B.5.2	Participer aux réseaux de gestionnaires d'espaces naturels	2
B.5.3			Participer aux observatoires du patrimoine naturel	2	
B 6	Développer un réseau de collecte des données naturalistes	B.6.1	Initier la mise en place d'un système de collecte des observations naturalistes	2	
Patrimoine culturel	C 1	Conserver le patrimoine culturel	C.1.1	Prévenir les atteintes au patrimoine culturel	1
			C.1.2	Mettre en œuvre ou contribuer aux interventions de conservation ou de restauration du patrimoine culturel au sein de la réserve	2
C 2	Améliorer et actualiser la connaissance du patrimoine culturel de la réserve	C.2.1	Poursuivre l'inventaire du patrimoine culturel	2	
Pédagogie	D 1	Accueillir le public et les usagers et les sensibiliser à la préservation du patrimoine naturel et culturel	D.1.1	Améliorer les conditions d'accueil du public et des usagers	2
			D.1.2	Faire connaître le patrimoine naturel et culturel de la réserve et les enjeux de conservation qui y sont liés	2
	D 2	Contribuer à la formation des futurs gestionnaires d'espaces naturels	D.2.1	Accueillir des étudiants	2
			D.2.2	Etablir des partenariats avec des organismes de formation	2
Transversal	E 1	Assurer la cohérence de la gestion	E.1.1	Rechercher la simplification du périmètre de l'emprise classée en réserve, ou à défaut, la maîtrise d'usage des terrains enclavés ou mitoyens	1
			E.1.2	Poursuivre et améliorer la coordination entre les structures co-gestionnaires de la réserve	1
			E.1.3	Poursuivre et améliorer la coordination entre les co-gestionnaires et les différents gestionnaires du massif	1
			E.1.4	Développer une approche spatialisée des objectifs de gestion de la réserve	1
	E 2	Insérer la réserve dans la vie du territoire	E.2.1	Renforcer l'implication du conseil municipal et des habitants dans la gestion de la réserve	2
			E.2.2	Favoriser la prise en compte des demandes sociales, dans la limite de la compatibilité avec les objectifs de conservation	2
			E.2.3	Faire connaître les objectifs et actions de la réserve localement	2
			E.2.4	Participer aux projets et études portés par les différents gestionnaires du massif	2
Fonctionnement	F 1	Assurer la gestion courante	F.1.1	Effectuer la maintenance des infrastructures et des équipements	2
			F.1.2	Effectuer la gestion administrative	2
			F.1.3	Effectuer la gestion informatique des données	2
F 2	Evaluer la gestion mise en œuvre	F.2.1	Réaliser des suivis destinés à évaluer l'impact des actions de gestion sur les habitats et les espèces	2	
		F.2.2	Evaluer la mise en œuvre des partenariats	2	
Réglementation	G 1	Faire connaître et appliquer la réglementation de la réserve ainsi que les autres réglementations relatives au patrimoine naturel qui concernent le site	G.1.1	Informé et sensibiliser les usagers	1
			G.1.2	Organiser et mettre en œuvre la surveillance de la réserve	1
			G.1.3	Informé les différents services de police de la nature de la réglementation propre à la réserve	1
			G.1.4	Contribuer aux opérations interservices de police de la nature sur le massif	2

Tableau 2 : Objectifs à long terme et opérationnels 2010-2014

Opérations

3 Rappel des facteurs influençant la gestion

Le tableau ci-après constitue un essai de synthèse d'éléments exposés dans la section A du plan de gestion. Ils sont rappelés ici de manière à expliciter les choix d'opérations qui suivent.

Thème	Facteurs facilitants	Facteurs limitants ou contraignants
Gestion du massif	Développement des outils et politiques de protection du patrimoine naturel et de la biodiversité à l'échelle du massif	Multiplicité des gestionnaires et des plans et programmes d'actions : difficultés de coordination qui en découlent
	Présence d'associations naturalistes actives, de compétences scientifiques et techniques	
Politique communale	Forte sensibilité des municipalités successives vis-à-vis de la conservation du patrimoine naturel et culturel Implication et soutien des élus	
	Volonté de la municipalité de relancer une exploitation des bois communaux Demande locale de bois de chauffe	
Perception locale de la réserve	Fort attachement des locaux au site	Crainte de la mise sous cloche du territoire, de la perte de « liberté » des usagers
		Multiplicité des statuts de protection et difficultés d'identification qui en découlent
Dynamique végétale		Dynamique de fermeture des milieux avancée
		Manque de connaissances quant à l'évolution de la Chênaie verte en l'absence de gestion sylvicole
Activités usages et		Forte fréquentation de certains secteurs pour un usage récréatif et de loisirs
		Sensibilité de certains secteurs et de certaines espèces vis-à-vis de la fréquentation
		Difficultés techniques à maîtriser la fréquentation du site (perméabilité, diffusion)
	Existence d'une activité pastorale	Difficultés techniques pour la mise en œuvre du pâturage sur certains secteurs de la réserve (faible appétence, proximité des vignes, fréquentation) Difficultés économiques rencontrées par l'éleveur
		Manque de coordination et de partage entre les co-gestionnaires et la société de chasse
Maîtrise foncière	Volonté de la municipalité de regrouper les propriétés privées éparpillées au sein du massif	Existence de parcelles privées au sein du périmètre classé en réserve
	Prise de conscience de la municipalité de l'impact de cette situation sur la mise en œuvre de la gestion	Statut foncier de certaines parcelles ambiguës
Mise en œuvre de la réglementation		Difficultés d'articulation entre les procédures d'autorisation site classé et réserve naturelle
		Manque de cadrage pour l'application de certains aspects de la réglementation de la réserve (évaluation des incidences des opérations du plan)
	Présence des agents des différents services de police de la nature sur le massif Organisation d'opérations interservices	Manque de personnel assermenté
Moyens matériels et humains		Manque d'un lieu d'accueil pérenne sur site
		Manque de moyens humains pour assurer une présence régulière sur site
	Possibilité de mobiliser l'ensemble de l'équipe du CEN L-R, au-delà des agents majoritairement affectés à la gestion de la réserve (augmentation des moyens humains et des compétences)	
Sur le plan pratique		Risque de crue
		Dangerosité et difficulté d'accès à certains secteurs
		Présence potentielle de patrimoine archéologique sur presque tout le site

Tableau 3 : Principaux facteurs influençant la gestion

4 La listes des opérations

Les fiches descriptives des opérations sont reportées dans le registre des opérations.

Catégorie d'opération	Code de l'opération	Intitulé de l'opération	Degré de priorité	Fiche descriptive
Gestion administrative	AD 01	Etablir un plan de gestion de la circulation motorisée des ayants droit et titulaires de droits	1	X
	AD 02	Etablir une charte pour l'accueil du public sur le territoire de la réserve	2	X
	AD 03	Etablir un "plan de gestion" des pistes et sentiers	1	X
	AD 04	Etablir ou renouveler les conventions fixant les modalités de pâturage	2	
	AD 05	Organiser une coordination régulière avec les agents de l'ONF pour la mise en œuvre de l'aménagement et du plan de gestion de la réserve	1	
	AD 06	Soumettre l'aménagement forestier à l'avis du comité consultatif de la réserve et à l'approbation de la Région	1	
	AD 07	Représenter la réserve au sein des diverses réunions de réseaux	2	
	AD 08	Répondre aux sollicitations des réseaux (accueil d'évènement, contribution aux enquêtes, retour d'expériences, ...)	2	
	AD 09	Effectuer un porter à connaissance systématique auprès de la DRAC de toute découverte d'éléments du patrimoine archéologique ou historique	1	
	AD 10	Etablir des conventions avec des établissements scolaires	2	
	AD 11	Rechercher la maîtrise foncière ou d'usage de terrains privés pour la réalisation d'actions du plan	2	X
	AD 12	Inclure les parcelles mitoyennes ou formant des enclaves dans le périmètre classé en réserve	2	X
	AD 13	Faire fonctionner le comité de gestion	2	
	AD 14	Etablir une convention de partenariat avec la Fédération de Pêche du Gard	2	
	AD 15	Diffuser les données issues de la mise en œuvre du plan de gestion auprès des autres gestionnaires du massif	1	
	AD 16	Maintenir une coordination régulière avec les agents du SMGG	1	
	AD 17	Contribuer aux réflexions relatives à la gestion des propriétés départementales mitoyennes de la réserve	2	
	AD 18	Etablir une convention de partenariat avec la société de chasse de Sanilhac-Sagriès	1	
	AD 19	Contribuer aux projets de massif portés par le SMGG	2	
	AD 20	Préparer et mettre en œuvre les réunions du comité consultatif	2	
	AD 21	Etablir et suivre le programme d'action, le budget annuel et les demandes de financement	1	
	AD 22	Etablir un bilan d'activité annuel	2	
	AD 23	Préparer ou accompagner les démarches administratives en application de la réglementation de la réserve (demandes d'autorisations, déclarations, ...)	1	
	AD 24	Préparer et suivre les demandes d'autorisation de travaux nécessaires à la mise en œuvre des actions du plan, en application de la réglementation "site classé"	1	
	AD 25	Intégrer et organiser les données produites dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion	1	
	AD 26	Etablir une convention de mise à disposition des données produites dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion	2	
	AD 27	Etablir un bilan des partenariats développés et mis en œuvre à l'issue de 5 ans du plan	2	
	AD 28	Solliciter une évaluation du rôle DFCI de la piste B126	1	X
	AD 29	Elaborer un plan de gestion du secteur du Montailon	1	X
Pédagogie et information	PI 01	Poursuivre l'accueil mis en place en mairie, dans l'attente d'une solution plus pérenne	1	
	PI 02	Etudier la faisabilité de la mise en place d'un lieu d'accueil dans la grange en cours d'acquisition par la commune	2	
	PI 03	Mettre en place une coordination avec la société chasse de Sanilhac-Sagriès pour l'organisation des visites guidées	1	
	PI 04	Concevoir et fabriquer une exposition relative au milieu souterrain	2	X
	PI 05	Ré-éditer les différentes plaquettes de présentation de la réserve en fonction des besoins	2	
	PI 06	Diffuser les plaquettes de présentation de la réserve et autres documents de sensibilisation aux enjeux du patrimoine	2	
	PI 07	Elaborer et mettre en œuvre un programme d'animations annuel	1	
	PI 08	Finaliser et mettre en œuvre le projet de sentier d'interprétation	1	
	PI 09	Finaliser le site Internet de la réserve	1	
	PI 10	Assurer la maintenance du site Internet de la réserve	2	
	PI 11	Faire des propositions de stage et les encadrer	2	
	PI 12	Intervenir dans la mise en œuvre de formations	2	
	PI 13	Rédiger des articles dans diverses publications (info 3G, bulletin municipal, presse locale, ...)	2	
Police de la nature	PO 01	Informers systématiquement les usagers des dispositions réglementaires restreignant l'accès à certains secteurs de la réserve	1	X
	PO 02	Effectuer une surveillance régulière des sites rupestres pour détecter tout aménagement non autorisé	1	
	PO 03	Assurer une présence régulière des agents affectés à la réserve sur le terrain	1	
	PO 04	Commissionner tout ou partie du personnel affecté à la réserve	1	
	PO 05	Diffuser la réglementation de la réserve auprès des différents services de police de la nature	1	
	PO 06	Mettre le personnel affecté à la réserve à disposition des services de police de la nature pour les opérations interservices	2	
	PO 07	Faire remonter les besoins propres à la réserve pour l'établissement des plans de contrôle mutualisés	1	

Catégorie d'opération	Code de l'opération	Intitulé de l'opération	Degré de priorité	Fiche descriptive
Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	SE 01	Poursuivre le suivi et la surveillance de la reproduction du couple d'Aigle de Bonelli cantonné dans la réserve	1	X
	SE 02	Réaliser une cartographie des objectifs de maturation / rajeunissement des milieux / PFCI, la faire valider et l'inscrire dans les documents de planification	1	X
	SE 03	Réaliser une étude biospéléologique et climatologique au sein de deux cavités	1	X
	SE 04	Compléter et actualiser l'inventaire et la description des cavités	2	X
	SE 05	Définir un protocole de suivi à long terme de l'évolution des formations dominées par le Chêne vert et le mettre en œuvre	1	X
	SE 06	Poursuivre le baguage des poussins du couple d'Aigle de Bonelli cantonné dans la réserve	1	X
	SE 07	Modifier le protocole de suivi de la fréquentation de la grotte de la Baume Saint-Véredème par les populations de chauves-souris et le mettre en œuvre	1	X
	SE 08	Contribuer à la mise en œuvre d'opérations d'inventaire ou de suivi de la faune inféodée aux zones humides	2	X
	SE 09	Etablir un protocole d'inventaire et de suivi de l'avifaune à l'échelle de la réserve	2	X
	SE 10	Mettre en œuvre l'inventaire de l'avifaune à l'échelle de la réserve	2	
	SE 11	Compléter la connaissance de l'entomofaune et des arachnides	2	X
	SE 12	Effectuer des prospections à la recherche du Lézard ocellé dans la réserve	2	X
	SE 13	Mettre en œuvre une étude des micromammifères de la réserve via des analyses de restes alimentaires de leurs prédateurs	2	X
	SE 14	Contribuer à la connaissance du régime alimentaire du Grand Duc	2	X
	SE 15	Mettre en œuvre des prospections floristiques régulières	2	X
	SE 16	Poursuivre le suivi des populations d'espèces végétales remarquables	2	X
	SE 17	Initier et accompagner le montage d'une étude de la reproduction de la Gagée de granatelli	2	X
	SE 18	Mettre en œuvre une étude de la reproduction de la Gagée de granatelli	2	
	SE 19	Analyser annuellement les données issues du suivi météorologique	2	X
	SE 20	Initier et accompagner le montage un projet d'étude pluridisciplinaire du réseau de Barbegrèze	1	X
	SE 21	Mettre en œuvre une opération d'exploration du réseau de la source de Barbegrèze	1	
	SE 22	Analyser annuellement les données issues du suivi de la fréquentation	2	X
	SE 23	Etablir des partenariats avec des organismes de recherche pour la mise en œuvre de certaines actions d'amélioration des connaissances	2	
	SE 24	Tester la faisabilité d'une contribution à différents volets du programme Vigie Nature	2	X
	SE 25	Appliquer les protocoles de suivi du programme Vigie Nature	2	
	SE 26	Etablir un diagnostic du patrimoine vernaculaire compris dans la réserve, susceptible d'être mis en valeur	2	X
	SE 27	Compléter, actualiser et diffuser l'inventaire du patrimoine culturel	2	X
	SE 28	Poursuivre la recherche des bornages de limites	1	X
	SE 29	Etablir, actualiser et diffuser un calendrier spatialisé pour la mise en œuvre des travaux de gestion	1	X
	SE 30	Etudier la faisabilité d'une cartographie des falaises	2	X
	SE 31	Réaliser le suivi floristique des pelouses en cours de restauration	2	X
	SE 32	Mettre en place un suivi floristique de la zone sur laquelle le brûlage dirigé aura été testé	2	X
	SE 33	Suivre la pratique du pâturage dans la réserve	2	X
	SE 34	Mettre en place des outils de collecte et de partage des observations naturalistes	2	X
	SE 35	Inventorier les bryophytes	2	X
	SE 36	Constituer un réseau de bénévoles, le faire connaître et l'animer	2	X
Travaux d'entretien	TE 01	Faire systématiquement retirer tout aménagement en falaise	1	
	TE 02	Poursuivre la mise en œuvre de la fermeture intermittente de la grotte de la Baume Saint-Véredème	1	X
	TE 03	Effectuer la maintenance des équipements liés à la fermeture de la grotte de la Baume Saint-Véredème (panneaux, grilles)	1	
	TE 04	Poursuivre l'entretien des pelouses en cours de restauration par gyrobroyage	1	X
	TE 05	Favoriser les conditions de mise en œuvre d'un entretien complémentaire par le pâturage	1	X
	TE 06	Appliquer la non intervention au sein des îlots de sénescence	1	
	TE 07	Entretien du marquage de l'APPB	2	
	TE 08	Entretien des aménagements et équipements destinés à organiser la circulation motorisée des ayants droit et titulaires de droits	2	
	TE 09	Réaliser un débroussaillage manuel léger de la station de Gagée de granatelli	2	X
	TE 10	Réaliser des opérations de rajeunissement et de diversification des milieux dans le cadre des travaux agroforestiers	2	X
	TE 11	Maintenir l'ouverture des chemins identifiés dans le plan de gestion "pistes et sentiers" comme ne relevant pas du PDIPR ou de la DFCI	2	
	TE 12	Entretien des équipements de suivi météorologique	2	
	TE 13	Entretien des équipements de suivi de la fréquentation	2	
	TE 14	Entretien de la fermeture du sentier passant à proximité de l'aven de la Clastre et de la signalisation de ses abords	2	
	TE 15	Entretien de la signalétique réglementaire de la réserve	2	
	TE 16	Entretien de la signalétique directionnelle du massif comprise dans la réserve	2	
	TE 17	Entretien et mettre aux normes les équipements DFCI compris dans la réserve	2	X
	TE 18	Entretien du bornage des limites de la propriété communale comprises dans la réserve	2	X

Catégorie d'opération	Code de l'opération	Intitulé de l'opération	Degré de priorité	Fiche descriptive
Travaux uniques	TU 01	Expérimenter un brûlage dirigé d'entretien sur le secteur du Montailon	1	X
	TU 02	Matérialiser, de façon pérenne, l'emprise des îlots de sénescence	2	X
	TU 03	Réaliser une zone de coupe-feu à l'interface des cultures	1	X
	TU 04	Aménager des zones de stationnement obligatoire	1	X
	TU 05	Matérialiser l'emprise de l'APPB	1	X
	TU 06	Installer une station météorologique	1	X
	TU 07	Réhabiliter l'ermitage de la Baume Saint-Vérédème et la chapelle Saint-Pierre	2	X
	TU 08	Fermer le sentier passant à proximité de l'aven de la Clastre et signaler les abords immédiats de l'aven	2	X
	TU09	Mettre en œuvre des travaux de valorisation du patrimoine vernaculaire	2	

5 Les correspondances entre objectifs et opérations

Les tableaux qui suivent récapitulent les correspondances entre objectifs et actions.

Pour faciliter la lecture, chaque tableau correspond à une ou plusieurs des catégories utilisées dans le Tableau 2 :

- conservation du patrimoine naturel (Tableau 4)
- amélioration des connaissances (Tableau 5),
- patrimoine culturel (Tableau 6)
- pédagogie (Tableau 6)
- objectifs transversaux (Tableau 7)
- fonctionnement (Tableau 8)
- réglementation (Tableau 8)

Les intitulés des objectifs n'ont pas pu être repris pour des questions de lisibilité. Il faut se reporter au Tableau 2 pour les retrouver.

OPERATIONS	Catégories	Codes	Intitulés	OBJECTIFS																NOMBRE D'OBJECTIFS DE LA CATEGORIE AUXQUELS CONTRIBUE L'ACTION	NOMBRE D'OBJECTIFS DU PLAN AUXQUELS CONTRIBUE L'ACTION		
				A 1		A 2	A 3		A 4				A 5		A 6	A 7						A 8	
				A.1.1	A.1.2	A.2.1	A.3.1	A.3.2	A.4.1	A.4.2	A.4.3	A.4.4	A.5.1	A.5.2	A.6.1	A.7.1	A.7.2	A.7.3	A.7.4			A.8.1	
OPERATIONS	Gestion administrative	AD 01	Etablir un plan de gestion de la circulation motorisée des ayants droit et titulaires de droits						X												1	2	
		AD 02	Etablir une charte pour l'accueil du public sur le territoire de la réserve								X			X								2	4
		AD 03	Etablir un "plan de gestion" des pistes et sentiers								X											1	2
		AD 04	Etablir ou renouveler les conventions fixant les modalités de pâturage									X										1	2
		AD 05	Organiser une coordination régulière avec les agents de l'ONF pour la mise en œuvre de l'aménagement et du plan de gestion de la réserve										X									1	2
		AD 06	Soumettre l'aménagement forestier à l'avis du comité consultatif de la réserve et à l'approbation de la Région										X									1	2
		AD 28	Solliciter une évaluation du rôle DFCI de la piste B126										X									1	1
	Police de la nature	PO 01	Informier systématiquement les usagers des dispositions réglementaires restreignant l'accès à certains secteurs de la réserve	X	X																	2	3
		PO 02	Effectuer une surveillance régulière des sites rupestres pour détecter tout aménagement non autorisé	X																		1	2
	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	SE 01	Poursuivre le suivi de la reproduction du couple d'Aigle de Bonelli cantonné dans la réserve	X																		1	2
		SE 02	Réaliser une cartographie des objectifs de maturation / rajeunissement des milieux / PFCI, la faire valider et l'inscrire dans les documents de planification					X									X					2	3
	Travaux d'entretien	TE 01	Faire systématiquement retirer tout aménagement en falaise	X																		1	1
		TE 02	Poursuivre la mise en œuvre de la fermeture intermittente de la grotte de la Baume Saint-Vérédème		X																	1	1
		TE 03	Effectuer la maintenance des équipements liés à la fermeture de la grotte de la Baume Saint-Vérédème (panneaux, grilles)		X																	1	2
		TE 04	Poursuivre l'entretien des pelouses en cours de restauration par gyrobroyage			X																1	1
		TE 05	Favoriser les conditions de mise en œuvre d'un entretien complémentaire par le pâturage			X																1	2
		TE 06	Appliquer la non intervention au sein des îlots de sénescence				X															1	1
		TE 07	Entretien du marquage de l'APPB								X											1	1
		TE 08	Entretien des aménagements et équipements destinés à organiser la circulation motorisée des ayants droit et titulaires de droits							X												1	2
		TE 09	Réaliser un débroussaillage manuel léger de la station de Gagée de granatelli												X							1	1
TE 10		Réaliser des opérations de rajeunissement et de diversification des milieux dans le cadre des travaux agro-forestiers													X	X	X	X			4	5	
TE 11		Maintenir l'ouverture des chemins identifiés dans le plan de gestion "pistes et sentiers" comme ne relevant pas du PDIPR ou de la DFCI														X	X				2	4	
Travaux uniques	TU 01	Expérimenter un brûlage dirigé d'entretien sur le secteur du Montailon			X																1	1	
	TU 02	Matérialiser, de façon pérenne, l'emprise des îlots de sénescence				X															1	1	
	TU 03	Réaliser une zone de coupe-feu à l'interface des cultures					X														1	1	
	TU 04	Aménager des zones de stationnement obligatoire							X												1	1	
	TU 05	Matérialiser l'emprise de l'APPB	X							X	X										2	2	
NOMBRE D'OPERATIONS CONTRIBUANT A L'OBJECTIF				5	3	3	3	1	3	4	1	3	1	0	1	2	2	2	1	0			

Tableau 4 : Correspondances entre objectifs de conservation du patrimoine naturel et opérations

Catégories	Codes	Intitulés	OBJECTIFS												NOMBRE D'OBJECTIFS DE LA CATEGORIE AUXQUELS CONTRIBUE L'ACTION	NOMBRE D'OBJECTIFS DU PLAN AUXQUELS CONTRIBUE L'ACTION
			B 1		B 2		B 3		B 4		B 5		B 6			
			B.1.1	B.1.2	B.1.3	B.1.4	B.2.1	B.2.2	B.3.1	B.4.1	B.5.1	B.5.2	B.5.3	B.6.1		
Gestion administrative	AD 07	Représenter la réserve au sein des diverses réunions de réseaux										X			1	1
	AD 08	Répondre aux sollicitations des réseaux (accueil d'évènement, contribution aux enquêtes, retour d'expériences, ...)										X			1	1
Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	SE 01	Poursuivre le suivi de la reproduction du couple d'Aigle de Bonelli cantonné dans la réserve			X										1	1
	SE 03	Réaliser une étude biospéleologique et climatologique au sein de deux cavités	X												1	1
	SE 04	Compléter et actualiser l'inventaire et la description des cavités	X												1	1
	SE 05	Définir un protocole de suivi à long terme de l'évolution des formations dominées par le Chêne vert et le mettre en œuvre		X											1	1
	SE 06	Poursuivre le baguage de l'Aigle de Bonelli			X										1	1
	SE 07	Modifier le protocole de suivi de la fréquentation de la grotte de la Baume Saint-Vérédème par les populations de chauves-souris et le mettre en œuvre			X										1	1
	SE 08	Contribuer à la mise en œuvre d'opérations d'inventaire ou de suivi de la faune inféodée aux zones humides			X										1	1
	SE 09	Etablir un protocole d'inventaire et de suivi de l'avifaune à l'échelle de la réserve			X										1	1
	SE 10	Mettre en œuvre l'inventaire de l'avifaune à l'échelle de la réserve			X										1	1
	SE 11	Compléter la connaissance de l'entomofaune et des arachnides			X										1	2
	SE 12	Effectuer des prospections à la recherche du Lézard ocellé dans la réserve			X										1	1
	SE 13	Mettre en œuvre une étude des micromammifères de la réserve via des analyses de restes alimentaires de leurs prédateurs			X										1	1
	SE 14	Contribuer à la connaissance du régime alimentaire du Grand Duc			X										1	1
	SE 15	Mettre en œuvre des prospections floristiques régulières				X									1	1
	SE 16	Poursuivre le suivi des populations d'espèces végétales remarquables				X									1	1
	SE 17	Initier et accompagner le montage d'une étude de la reproduction de la Gagée de granatelli				X									1	2
	SE 18	Mettre en œuvre une étude de la reproduction de la Gagée de granatelli				X									1	1
	SE 19	Analyser annuellement les données issues du suivi météorologique					X								1	1
	SE 20	Initier et accompagner le montage un projet d'étude pluridisciplinaire du réseau de Barbegrèze						X							1	1
	SE 21	Mettre en œuvre une opération d'exploration du réseau de la source de Barbegrèze						X							1	1
	SE 22	Analyser annuellement les données de suivi de la fréquentation							X						1	1
	SE 23	Etablir des partenariats avec des organismes de recherche pour la mise en œuvre de certaines actions d'amélioration des connaissances									X				1	3
	SE 24	Tester la faisabilité d'une contribution à différents volets du programme Vigie Nature											X		1	1
	SE 25	Appliquer les protocoles de suivi du programme Vigie Nature											X		1	1
	SE 28	Poursuivre la recherche des bornages de limites								X					1	1
	SE 34	Mettre en place des outils de collecte et de partage des observations naturalistes												X	1	1
SE 35	Constituer un réseau de bénévoles, le faire connaître et l'animer												X	1	1	
SE 36	Inventorier les mousses et hépatiques				X									1	1	
Travaux d'entretien	TE 12	Entretien des équipements de suivi météorologique					X							1	1	
	TE 13	Entretien des équipements de suivi de la fréquentation							X					1	1	
Travaux uniques	TU 06	Installer une station météorologique					X							1	1	
NOMBRE D'OPERATIONS CONTRIBUANT A L'OBJECTIF			2	1	10	5	3	2	2	1	1	2	2	2		

Tableau 5 : Correspondances entre objectifs d'amélioration des connaissances et opérations

	Catégories	Codes	Intitulés	OBJECTIFS						NOMBRE D'OBJECTIFS DE LA CATEGORIE AUXQUELS CONTRIBUE L'ACTION	NOMBRE D'OBJECTIFS DU PLAN AUXQUELS CONTRIBUE L'ACTION	
				C 1		C 2	D 1		D 2			
				C.1.1	C.1.2	C.2.1	D.1.1	D.1.2	D.2.1			D.2.2
OPERATIONS	Gestion administrative	AD 09	Effectuer un porter à connaissance systématique auprès de la DRAC de toute découverte d'éléments du patrimoine archéologique ou historique	X							1	1
		AD 10	Etablir des conventions avec des établissements scolaires							X	1	1
		AD 24	Préparer et suivre les demandes d'autorisation de travaux nécessaires à la mise en œuvre des actions du plan, en application de la réglementation "site classé"	X							1	2
	Pédagogie et information	PI 01	Poursuivre l'accueil mis en place en mairie, dans l'attente d'une solution plus pérenne				X				1	3
		PI 02	Etudier la faisabilité de la mise en place d'un lieu d'accueil dans la grange en cours d'acquisition par la commune				X				1	1
		PI 03	Mettre en place une coordination avec la société chasse de Sanilhac-Sagriès pour l'organisation des visites guidées				X				1	1
		PI 04	Concevoir et fabriquer une exposition relative au milieu souterrain					X			1	1
		PI 05	Ré-éditer les différentes plaquettes de présentation de la réserve en fonction des besoins					X			1	1
		PI 06	Diffuser les plaquettes de présentation de la réserve et autres documents de sensibilisation aux enjeux du patrimoine					X			1	1
		PI 07	Elaborer et mettre en œuvre un programme d'animations annuel					X			1	1
		PI 08	Finaliser et mettre en œuvre le projet de sentier d'interprétation					X			1	1
		PI 09	Finaliser le site Internet de la réserve					X			1	1
		PI 10	Assurer la maintenance du site Internet de la réserve					X			1	1
		PI 11	Faire des propositions de stage et les encadrer							X	1	1
		PI 12	Intervenir dans la mise en œuvre de formations							X	1	1
	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	SE 26	Etablir un diagnostic du patrimoine vernaculaire compris dans la réserve, susceptible d'être mis en valeur		X						1	1
		SE 27	Compléter, actualiser et diffuser l'inventaire du patrimoine culturel	X		X					2	2
		SE 28	Poursuivre la recherche des bornages de limites			X					1	2
Travaux d'entretien	TE 14	Entretien la fermeture du sentier passant à proximité de l'aven de la Clastre et de la signalisation de ses abords				X				1	1	
Travaux uniques	TU 07	Réhabiliter l'ermitage de la Baume Saint-Vérédème et la chapelle Saint-Pierre		X						1	1	
	TU 08	Fermer le sentier passant à proximité de l'aven de la Clastre et signaler les abords immédiats de l'aven				X				1	1	
	TU09	Mettre en œuvre des travaux de valorisation du patrimoine vernaculaire		X						1	1	
NOMBRE D'OPERATIONS CONTRIBUANT A L'OBJECTIF				3	3	2	5	7	2	1		

Tableau 6 : Correspondances entre objectifs relatifs au patrimoine culturel, objectifs pédagogiques et opérations

OPERATIONS	Catégories	Codes	Intitulés	OBJECTIFS								NOMBRE D'OBJECTIFS DE LA CATEGORIE AUXQUELS CONTRIBUE L'ACTION	NOMBRE D'OBJECTIFS DU PLAN AUXQUELS CONTRIBUE L'ACTION	
				E 1				E 2						
				E.1.1	E.1.2	E.1.3	E.1.4	E.2.1	E.2.2	E.2.3	E.2.4			
Gestion administrative	AD 01		Etablir un plan de gestion de la circulation motorisée des ayants droit et titulaires de droits							X			1	2
	AD 02		Etablir une charte pour l'accueil du public sur le territoire de la réserve			X				X			2	4
	AD 04		Etablir ou renouveler les conventions fixant les modalités de pâturage							X			1	2
	AD 05		Organiser une coordination régulière avec les agents de l'ONF pour la mise en œuvre de l'aménagement et du plan de gestion de la réserve			X							1	2
	AD 06		Soumettre l'aménagement forestier à l'avis du comité consultatif de la réserve et à l'approbation de la Région			X							1	2
	AD 11		Rechercher la maîtrise foncière ou d'usage de terrains privés pour la réalisation d'actions du plan	X									1	1
	AD 12		Inclure les parcelles mitoyennes ou formant des enclaves dans le périmètre classé en réserve	X									1	1
	AD 13		Faire fonctionner le comité de gestion		X								1	1
	AD 14		Etablir une convention de partenariat avec la Fédération de Pêche du Gard			X							1	1
	AD 15		Diffuser les données issues de la mise en œuvre du plan de gestion auprès des autres gestionnaires du massif			X							1	1
	AD 16		Maintenir une coordination régulière avec les agents du SMGG			X							1	1
	AD 17		Contribuer aux réflexions relatives à la gestion des propriétés départementales mitoyennes de la réserve			X							1	1
	AD 18		Etablir une convention de partenariat avec la société de chasse de Sanilhac-Sagriès						X	X			2	2
	AD 19		Contribuer aux projets de massif portés par le SMGG									X	1	1
	AD 29		Elaborer un plan de gestion du secteur du Montailion				X						1	1
Pédagogie et information	PI 01		Poursuivre l'accueil mis en place en mairie, dans l'attente d'une solution plus pérenne		X	X							2	3
	PI 13		Rédiger des articles dans diverses publications (info 3G, bulletin municipal, presse locale, ...)								X		1	1
Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	SE 02		Réaliser une cartographie des objectifs de maturation / rajeunissement des milieux / PFCI, la faire valider et l'inscrire dans les documents de planification				X						1	3
	SE 29		Etablir, actualiser et diffuser un calendrier spatialisé pour la mise en œuvre des travaux de gestion				X						1	1
Travaux d'entretien	TE 05		Favoriser les conditions de mise en œuvre d'un entretien complémentaire par le pâturage							X			1	2
	TE 10		Réaliser des opérations de rajeunissement et de diversification des milieux dans le cadre des travaux agro-forestiers							X			1	5
	TE 11		Maintenir l'ouverture des chemins identifiés dans le plan de gestion "pistes et sentiers" comme ne relevant pas du PDIPR ou de la DFCI							X			1	4
NOMBRE D'OPERATIONS CONTRIBUANT A L'OBJECTIF				2	2	8	3	1	7	1	1			

Tableau 7 : Correspondances entre objectifs transversaux et opérations

OPERATIONS	Catégories	Codes	Intitulés	OBJECTIFS								NOMBRE D'OBJECTIFS DE LA CATEGORIE AUXQUELS CONTRIBUE L'ACTION	NOMBRE D'OBJECTIFS DU PLAN AUXQUELS CONTRIBUE L'ACTION				
				F 1			F 2		G 1								
				F.1.1	F.1.2	F.1.3	F.2.1	F.2.2	G.1.1	G.1.2	G.1.3			G.1.4			
Gestion administrative	AD 03		Etablir un "plan de gestion" des pistes et sentiers	X											1	2	
	AD 20		Préparer et mettre en œuvre les réunions du comité consultatif		X										1	4	
	AD 21		Etablir et suivre le programme d'action, le budget annuel et les demandes de financement		X										1	2	
	AD 22		Etablir un bilan d'activité annuel		X										1	2	
	AD 23		Préparer ou accompagner les démarches administratives en application de la réglementation de la réserve (demandes d'autorisations, déclarations, ...)		X										1	2	
	AD 24		Préparer et suivre les demandes d'autorisations de travaux nécessaires à la mise en œuvre des actions du plan, en application de la réglementation "site classé"		X										1	2	
	AD 25		Intégrer et organiser les données produites dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion			X									1	1	
	AD 26		Etablir une convention de mise à disposition des données produites dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion			X									1	1	
	AD 27		Etablir un bilan des partenariats développés et mis en œuvre à l'issue de 5 ans du plan					X							1	1	
	Police de la nature	PO 01		Informier systématiquement les usagers des dispositions réglementaires restreignant l'accès à certains secteurs de la réserve						X						1	1
		PO 02		Effectuer une surveillance régulière des sites rupestres pour détecter tout aménagement non autorisé							X					1	1
		PO 03		Assurer une présence régulière des agents affectés à la réserve sur le terrain						X						1	1
		PO 04		Commissionner tout ou partie du personnel affecté à la réserve							X					1	1
		PO 05		Diffuser la réglementation de la réserve auprès des différents services de police de la nature								X				1	1
		PO 06		Mettre le personnel affecté à la réserve à disposition des services de police de la nature pour les opérations interservices										X		1	1
		PO 07		Faire remonter les besoins propres à la réserve pour l'établissement des plans de contrôle mutualisés										X		1	1
	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	SE 05		Définir un protocole de suivi à long terme de l'évolution des formations dominées par le Chêne vert et le mettre en œuvre				X								1	1
		SE 07		Modifier le protocole de suivi de la fréquentation de la grotte de la Baume Saint-Vérédème par les populations de chauves-souris et le mettre en œuvre				X								1	2
		SE 30		Etudier la faisabilité d'une cartographie des falaises			X									1	1
		SE 31		Réaliser le suivi floristique des pelouses en cours de restauration				X								1	1
		SE 32		Mettre en place un suivi floristique de la zone sur laquelle le brûlage dirigé aura été testé				X								1	1
		SE 33		Suivre la pratique du pâturage dans la réserve				X								1	1
	Travaux d'entretien	TE 03		Effectuer la maintenance des équipements liés à la fermeture de la grotte de la Baume Saint-Vérédème (panneaux, grilles)	X											1	1
		TE 08		Entretien des aménagements et équipements destinés à organiser la circulation motorisée des ayants droit et titulaires de droits	X											1	2
		TE 11		Maintenir l'ouverture des chemins identifiés dans le plan de gestion "pistes et sentiers" comme ne relevant pas du PDIPR ou de la DFCI	X											1	1
		TE 12		Entretien des équipements de suivi météorologique	X											1	1
		TE 13		Entretien des équipements de suivi de la fréquentation	X											1	1
		TE 15		Entretien la signalétique réglementaire de la réserve	X											1	1
TE 16			Entretien la signalétique directionnelle du massif comprise dans la réserve	X											1	1	
TE 17			Entretien et mettre aux normes les équipements DFCI compris dans la réserve	X											1	3	
TE 18			Entretien le bornage des limites de la propriété communale comprises dans la réserve	X											1	1	
NOMBRE D'OPERATIONS CONTRIBUANT A L'OBJECTIF				10	5	3	5	1	2	2	1	2					

Tableau 8 : Correspondances entre objectifs relatifs au fonctionnement, à la réglementation et opérations

6 Le registre des opérations

Les pages suivantes réunissent les fiches descriptives d'une partie des opérations du plan. Ces fiches sont classées par ordre croissant des codes opérations.

CODE OPERATION	AD01										
INTITULE	Etablir un plan de gestion de la circulation motorisée des ayants droit et titulaires de droits										
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative					
OBJECTIFS A LONG TERME	<p>A4. Améliorer et maintenir la compatibilité entre les activités socio-économiques et la conservation du patrimoine naturel E2. Insérer la réserve dans la vie du territoire G1. Faire connaître et appliquer la réglementation de la réserve ainsi que les autres réglementations relatives au patrimoine naturel qui concernent le site</p>										
OBJECTIFS A MOYEN TERME	<p>A41. Organiser la circulation motorisée des ayants droit et des titulaires de droits dans la réserve E22. Favoriser la prise en compte des demandes sociales, dans la limite de la compatibilité avec les objectifs de conservation G12. Organiser et mettre en œuvre la surveillance de la réserve</p>										
PROBLEMATIQUE	<p>La réglementation de la réserve interdit la circulation des engins motorisés, sauf ayants droit et titulaires de droits (dont les gestionnaires et leurs mandataires). Néanmoins, cette circulation motorisée autorisée ne doit pas de faire n'importe comment, sans rationalisation. D'autre part, à l'heure actuelle, aucun dispositif n'est mis en place pour identifier facilement les véhicules dérogeant à l'interdiction de circuler.</p>										
OBJECTIF DE L'OPERATION	Limiter l'impact potentiel de la circulation motorisée des ayants droit et des titulaires de droits										
PRIORITE	1					2					
OPERATIONS LIEES	précédente										
	suivantes	TU04	Aménager des zones de stationnement obligatoire								
		TE08	Entretenir les aménagements et équipements destinés à organiser la circulation motorisée des ayants droit et titulaires de droits								
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etablir un diagnostic des acteurs et activités concernés, de la pratique et des outils mobilisables : Les co-gestionnaires établiront un inventaire des différents organismes et usagers ayants droit et titulaires de droits. Ils se rapprocheront d'eux de manière à identifier précisément leurs pratiques en matière de circulation motorisée dans la réserve. D'autre part, les co-gestionnaires prendront attache auprès d'autres gestionnaires de manière à recenser les outils d'organisation de la circulation des motorisés mis en œuvre dans les espaces naturels. ▪ Elaborer une proposition de plan de gestion : Cette proposition sera élaborée sur la base du diagnostic précédent, en concertation avec les organismes et personnes associées à la phase de travail précédente. Bien évidemment ce plan de gestion « thématique » devra être en totale cohérence avec les objectifs du plan de gestion global de la réserve. ▪ Soumettre cette proposition pour validation : Il s'agira d'obtenir l'aval du comité consultatif de la réserve et du CSRPN sur ce plan de gestion. Cette phase de validation sera impérative pour éviter d'avoir à obtenir pour chacune des opérations envisagées dans ce plan des autorisations spéciales de travaux, en application de l'article 4.14 de la délibération de classement de la réserve. 										
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %	
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014									
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R									
	Mise en oeuvre	CEN L-R, commune									
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014					
	prévisionnel		x								
	réalisé										
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	SMGG, ONF, ONCFS, société de chasse, éleveur ovin, conseillers municipaux, mandataires des gestionnaires ...									
	réalisé										
COUTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL			
	prévisionnel			25 j				25 j			
	réalisé										
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement									
	réalisé										

RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none">▪ Comptes-rendus de réunions et d'entretiens▪ Elaboration d'un rapport de la phase de diagnostic▪ Elaboration d'une proposition de plan de gestion détaillant les opérations à conduire en lien avec cette thématique▪ Examen du projet de plan de gestion « thématique » par le comité consultatif et le CSRPN▪ Avis du comité consultatif et du CSRPN
	réalisé	
PRECONISATIONS PERSPECTIVES		

CODE OPERATION	AD02										
INTITULE	Etablir une charte pour l'accueil du public sur le territoire de la réserve										
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche		Pédagogie et information		Travaux uniques		Travaux d'entretien		Police de la nature et gardiennage		Gestion administrative
OBJECTIFS A LONG TERME	<p>A4. Améliorer et maintenir la compatibilité entre les activités socio-économiques et la conservation du patrimoine naturel</p> <p>A5. Contribuer à préserver l'intégrité des habitats naturels et des espèces liés au cours d'eau</p> <p>E1. Assurer la cohérence de la gestion</p> <p>E2. Insérer la réserve dans la vie du territoire</p>										
OBJECTIFS A MOYEN TERME	<p>A42. Organiser l'accueil du public dans la réserve</p> <p>A51. Limiter le dérangement du Castor au sein de la réserve</p> <p>E13. Poursuivre et améliorer la coordination entre les co-gestionnaires et les différents gestionnaires du massif</p> <p>E22. Favoriser la prise en compte des demandes sociales, dans la limite de la compatibilité avec les objectifs de conservation</p>										
PROBLEMATIQUE	<p>Le territoire de la réserve est très largement ouvert au public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le site est en libre accès, - des animations diverses sont organisées par les co-gestionnaires, mais aussi par bien d'autres organismes. <p>A ce jour, les co-gestionnaires ne se sont dotés d'aucune règle de fonctionnement pour cadrer l'accueil du public.</p>										
OBJECTIF DE L'OPERATION	Disposer d'un ensemble de règles de fonctionnement relatif à l'accueil du public										
PRIORITE	1					2					
OPERATIONS LIEES	PI 03	Mettre en place une coordination avec la société chasse de Sanilhac-Sagriès pour l'organisation des visites guidées									
	PI 07	Elaborer et mettre en œuvre un programme d'animations annuel									
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etablir un recueil d'expérience : Les co-gestionnaires prendront attache au sein des réseaux de gestionnaires d'espaces naturels pour recueillir des exemples de dispositifs de cadrage relatifs à l'accueil du public. Ce recueil d'expérience distinguera deux éléments : l'accueil qui relève de la maîtrise d'ouvrage des gestionnaires de l'espace protégé vs les règles qui peuvent être proposées à des organismes extérieurs non prestataires des gestionnaires. ▪ Etablir un document cadre : Sur la base du recueil d'expérience, un projet de document cadre sera élaboré. Il pourra balayer l'ensemble des aspects de l'accueil du public (organisation pratique, éthique, sécurité, ...) de manière à constituer un ensemble de règle de fonctionnement que les co-gestionnaires souhaitent s'appliquer et proposer aux autres intervenants du territoire. Il comprendra entre autres éléments, un projet de « règlement » à annexer aux prestations d'animations. ▪ Valider le projet de document cadre en comité consultatif 										
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%					100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014									
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R									
	Mise en œuvre	CEN L-R									
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014					
	prévisionnel		x	x							
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	SMGG, Département, ONEMA, FP30, CO Gard, ASN, ...									
	réalisé										
COUTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL			
	prévisionnel	Recueil d'expériences et note de synthèse Elaboration et validation du document cadre		5 j	10 j				15j		
	réalisé										
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement									
	réalisé										
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Note de synthèse du recueil d'expériences ▪ Elaboration d'un projet de document cadre 									

		<ul style="list-style-type: none">▪ Examen du projet par le comité consultatif▪ Avis du comité consultatif
	réalisé	
PRECONISATIONS PERSPECTIVES		

CODE OPERATION	AD03									
INTITULE	Etablir un plan de gestion des pistes et sentiers									
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative				
OBJECTIFS A LONG TERME	A4. Améliorer et maintenir la compatibilité entre les activités socio-économiques et la conservation du patrimoine naturel F1. Assurer la gestion courante									
OBJECTIFS A MOYEN TERME	A42. Organiser l'accueil du public dans la réserve F11. Effectuer la maintenance des infrastructures et des équipements									
PROBLEMATIQUE	Le territoire de la réserve est parcouru de nombreux sentiers et pistes. Certains ont un statut (pistes DFCI, sentiers GR ou PR) : des objectifs leur sont assignés et leur entretien est cadré. Mais ce n'est pas le cas de la majorité, qui sont en fait d'anciens chemins d'exploitation forestière ou des « sentiers de chasseurs » : leur vocation en terme d'ouverture au public et les règles de leur entretien ne sont pas claires									
OBJECTIF DE L'OPERATION	Disposer d'un ensemble de règles de fonctionnement relatif à la fréquentation et la gestion des pistes et des sentiers									
PRIORITE	1					2				
OPERATIONS LIEES	AD28	Solliciter une évaluation du rôle DFCI de la piste B126								
	TE11	Maintenir l'ouverture des chemins identifiés dans le plan de gestion "pistes et sentiers" comme ne relevant pas du PDIPR ou de la DFCI								
	TE16	Entretien la signalétique directionnelle du massif comprise dans la réserve								
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer une proposition de plan de gestion : Il s'agira d'établir un recensement des pistes et sentiers et de préciser pour chacun sa vocation d'utilisation et ses modalités d'entretien. Le cahier des charges et le calendrier des entretiens seront établis aussi précisément que possible. ▪ Soumettre cette proposition pour validation : Il s'agira d'obtenir l'aval du comité consultatif de la réserve et du CSRPN sur ce plan de gestion. Cette phase de validation sera impérative pour éviter d'avoir à obtenir pour chacune des opérations envisagées des autorisations spéciales de travaux, en application de l'article 4.14 de la délibération de classement de la réserve. 									
ÉTAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014								
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R								
	Mise en œuvre	CEN L-R, commune								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel		x							
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	SMGG, Département du Gard, ONF, société de chasse ...								
	réalisé									
COÛTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL		
	prévisionnel			10j					10j	
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement								
	réalisé									
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'une proposition de plan de gestion détaillant les opérations à conduire en lien avec cette thématique ▪ Examen du projet de plan de gestion thématique par le comité consultatif et le CSRPN ▪ Avis du comité consultatif et du CSRPN 								
	réalisé									
PRECONISATIONS PERSPECTIVES										

CODE OPERATION	AD11									
INTITULE	Rechercher la maîtrise foncière ou d'usage de terrains privés pour la réalisation d'actions du plan									
TYPE D'OPERATION	Études, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative				
OBJECTIFS A LONG TERME	E1. Assurer la cohérence de la gestion									
OBJECTIFS A MOYEN TERME	E11. Rechercher la simplification du périmètre de l'emprise classée en réserve, ou à défaut, la maîtrise d'usage des terrains enclavés ou mitoyens									
PROBLEMATIQUE	<p>Le périmètre classé en tant que réserve est très complexe (indentations, enclaves). Cette situation complique beaucoup d'aspects de la gestion (réalisation de travaux, application de la réglementation...) et nuit aussi à la cohérence et la pertinence du périmètre classé, sur le plan du fonctionnement écologique.</p> <p>L'analyse du périmètre classé, au regard du parcellaire cadastral et de la propriété foncière, montre que les enclaves et les discontinuités correspondent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à des propriétés privées, - à des terrains communaux. <p>La stratégie foncière des co-gestionnaires vise à obtenir la propriété des terrains privés compliquant le périmètre classé en tant que réserve, soit en achetant les terrains, soit par le biais d'échanges. A défaut, une simple maîtrise d'usage pourra être mise en place.</p>									
OBJECTIF DE L'OPERATION	Obtenir la maîtrise foncière ou d'usage de terrains privés									
PRIORITE	1					2				
OPERATIONS LIEES	précédente									
	suivante	AD12	Inclure les parcelles mitoyennes ou formant des enclaves dans le périmètre classé en réserve							
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etablir un diagnostic du foncier privé à inclure dans le périmètre de la réserve : Il s'agira d'identifier les caractéristiques des parcelles (surface, nature cadastrale) et les propriétaires concernés. Des priorités seront établies entre les parcelles, en fonction des enjeux qu'elles portent, qui permettront de relativiser l'urgence d'une acquisition par rapport à une simple obtention de la maîtrise foncière. ▪ Quantifier les besoins financiers et identifier les outils disponibles : Le CEN L-R, avec l'appui de la commune et de la SAFER L-R, estimera le potentiel d'échanges fonciers et les besoins financiers pour des acquisitions. Il recensera les outils financiers (subventions, mécénats, ...) susceptibles de permettre les acquisitions foncières. ▪ Démarcher les propriétaires privés ▪ Mettre en œuvre les démarches d'acquisition ou de conventionnement pour la maîtrise d'usage 									
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014								
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R								
	Mise en oeuvre	CEN L-R, commune								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel				x					
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	SAFER L-R								
	réalisé									
COUTS	prévisionnel	Diagnostic foncier				7j				
		Identification besoins et outils financiers				8j				
		Animation foncière				10j				
		Acquisition / conventionnement				5j				
	réalisé									
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement								
	réalisé									
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'une note de synthèse du diagnostic foncier ▪ Chiffrage des besoins financiers 								

		<ul style="list-style-type: none">▪ Identification des outils disponibles▪ Correspondance avec les propriétaires ou leurs représentants▪ Comptes rendus d'entretiens▪ Acquisition de parcelles privées▪ Signature de conventions, commodats ou autres, délégrant la maîtrise d'usage sur des parcelles privées aux co-gestionnaires
	réalisé	
PRECONISATIONS PERSPECTIVES		

CODE OPERATION	AD12										
INTITULE	Inclure les parcelles mitoyennes ou formant des enclaves dans le périmètre classé en réserve										
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche		Pédagogie et information		Travaux uniques		Travaux d'entretien		Police de la nature et gardiennage		Gestion administrative
OBJECTIFS A LONG TERME	E1. Assurer la cohérence de la gestion										
OBJECTIFS A MOYEN TERME	E11. Rechercher la simplification du périmètre de l'emprise classée en réserve, ou à défaut, la maîtrise d'usage des terrains enclavés ou mitoyens										
PROBLEMATIQUE	<p>Le périmètre classé en tant que réserve est très complexe (indentations, enclaves). Cette situation complique beaucoup d'aspects de la gestion (réalisation de travaux, application de la réglementation...) et nuit aussi à la cohérence et la pertinence du périmètre classé, sur le plan du fonctionnement écologique.</p> <p>L'analyse du périmètre classé, au regard du parcellaire cadastral et de la propriété foncière, montre que les enclaves et les discontinuités correspondent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à des propriétés privées, - à des terrains communaux. <p>Les parcelles communales non encore incluses dans la réserve sont concernées par un échange foncier mal enregistré¹ et leur statut de propriété à ce jour est ambigu. La commune, dans le cadre de la mise en œuvre de l'aménagement forestier 2010-2029, prévoit de travailler à une clarification de cet échange.</p> <p>D'autre part, dans le cadre de l'action AD11, la maîtrise foncière des terrains privés va être recherchée.</p>										
OBJECTIF DE L'OPERATION	Simplifier le périmètre classé en tant que réserve naturelle										
PRIORITE	1					2					
OPERATIONS LIEES	précédente	AD11	Rechercher la maîtrise foncière ou d'usage de terrains privés pour la réalisation d'actions du plan								
	suivante										
CONTENU DE L'OPERATION	<p>Il s'agira de faire le point sur l'avancée des démarches foncières avant la fin du plan de gestion et avant les élections municipales, de manière à inclure à la réserve les parcelles dont le statut foncier aurait été clarifié.</p> <p>Dans l'éventualité où certaines parcelles pourraient être incluses au périmètre classé en réserve, les étapes de la procédure seraient les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ élaborer une proposition d'extension du périmètre classé en réserve, ▪ la soumettre à délibération du Conseil Municipal, ▪ la soumettre à délibération du Conseil d'Administration du CEN L-R, ▪ saisir le Conseil Régional d'une demande de modification du périmètre, ▪ la soumettre pour validation au comité consultatif et au CSRPN, ▪ modifier la délibération de classement de la réserve en vigueur. 										
ÉTAT D'AVANCEMENT	% de réalisation						50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes		Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014								
	Maîtrise d'ouvrage		CEN L-R								
	Mise en œuvre		CEN L-R, commune								
PROGRAMMATION	prévisionnel		2010	2011	2012	2013	2014				
	réalisé					x	x				
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel										
	réalisé										
COÛTS	prévisionnel		2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL			
	Elaboration proposition d'extension					5j		8,5j			
	Accompagnement mises en délibération					1j					
	Saisie Conseil Régional					0,5j					
	Examen CC et CSRPN					1,5j					
Accompagnement modification délibération de classement						0,5j					

¹ En 1951, la commune a échangé des terrains lui appartenant avec ceux de propriétaires privés, de manière à restructurer la propriété et regrouper les privés au sein d'une zone en bordure de massif. Les actes de cet échange ont pour certains été mal enregistrés à diverses étapes de la procédure si bien qu'aujourd'hui certains propriétaires ont la jouissance des deux parcelles échangées.

	réalisé							
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement						
	réalisé							
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'une proposition de modification du périmètre ▪ Examen du projet par le conseil municipal ▪ Délibération du conseil municipal ▪ Examen du projet par le conseil d'administration du CEN L-R ▪ Délibération du conseil d'administration du CEN L-R ▪ Courrier de saisine du Conseil Régional ▪ Examen du projet par le comité consultatif et le CSRPN ▪ Avis du comité consultatif et du CSRPN ▪ Modification de la délibération de classement 						
	réalisé							
PRECONISATIONS PERSPECTIVES								

CODE OPERATION	AD28									
INTITULE	Solliciter une évaluation du rôle DFCl de la piste B126									
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative				
OBJECTIFS A LONG TERME	A4. Améliorer et maintenir la compatibilité entre les activités socio-économiques et la conservation du patrimoine naturel									
OBJECTIFS A MOYEN TERME	A44. Intégrer les objectifs de conservation de la réserve dans la gestion forestière									
PROBLEMATIQUE	<p>La piste B126 qui traverse la réserve est recensée dans le réseau structurant, comme piste de 2^{ème} catégorie à vocation d'accès (2A). Sa normalisation pourrait être demandée dans les années à venir.</p> <p>Dans cette éventualité, en application du PDPFCI, la « chaussée » serait portée à 4m de large et complétée par un débroussaillage sur une emprise de 5 m de large par 5 m de haut (chaussée comprise). Des places de croisement devraient être aménagées tous les 250 m et une aire de retournement équipée d'une citerne devrait être installée au bout de la piste, côté gorges.</p> <p>Cette mise aux normes risquerait de faciliter l'accès au secteur de la réserve classé en APPB. Aussi il paraît pertinent de solliciter une évaluation de l'intérêt DFCl de cet ouvrage.</p>									
OBJECTIF DE L'OPERATION	Clarifier le rôle DFCl de cette piste									
PRIORITE	1					2				
OPERATIONS LIEES	précédente									
	suivante	TE17	Entretien et mettre aux normes les équipements DFCl compris dans la réserve							
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Saisir le Syndicat mixte de défense des forêts de l'Uzège contre l'incendie : Les co-gestionnaires rédigeront une note exposant la problématique et demandant un éventuel déclassement. Ils l'adresseront au SIVU avec copie à l'ONF et au service en charge de la DFCl à la DDTM du Gard. ▪ Se tenir à la disposition de la commission d'examen du déclassement 									
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014								
	Maîtrise d'ouvrage	commune								
	Mise en œuvre	CEN L-R, commune								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel		x							
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	SMGG, ONF, DDTM								
	réalisé									
COUTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL		
	prévisionnel	accompagnement de la commune par le CEN		2j					2j	
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement								
	réalisé									
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'une note exposant la problématique ▪ Courrier de saisine du syndicat mixte compétent ▪ Comptes-rendus de réunions ▪ Avis de la commission d'examen 								
	réalisé									
PRECONISATIONS PERSPECTIVES										

CODE OPERATION	AD29									
INTITULE	Elaborer un plan de gestion du secteur du Montaillon									
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative				
OBJECTIFS A LONG TERME	E1. Assurer la cohérence de la gestion									
OBJECTIFS A MOYEN TERME	E14. Développer une planification spatialisée des objectifs de gestion de la réserve									
PROBLEMATIQUE	<p>Le secteur du Montaillon réunit plusieurs problématiques de gestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une opération de restauration de pelouses y est en cours depuis 2004 sur de la garrigue à Chêne kermès, ce qui pose de grandes des difficultés pour maintenir l'ouverture du milieu efficacement à un coût raisonnable ; - on y rencontre des fonds de combes encore occupés par des reliquats de pelouses très riches en entomofaune, qui mériteraient d'être entretenus ; - des sites archéologiques y sont recensés ; - il est soumis au régime forestier ; - il est utilisé pour le pâturage du troupeau ovin et l'apiculture ; - c'est un secteur important pour la pratique de la chasse, traversé par le GR, et en même temps qui conduit directement aux falaises et à une zone de nidification de l'Aigle de Bonelli. 									
OBJECTIF DE L'OPERATION	Définir un plan de gestion à l'échelle d'un secteur particulier de la réserve									
PRIORITE	1					2				
OPERATIONS LIEES	précédente									
	suivantes	TU01	Expérimenter un brûlage dirigé d'entretien sur le secteur du Montaillon							
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etablir un diagnostic précis des problématiques de gestion portées par ce secteur : Les co-gestionnaires se rapprocheront des différents organismes et usagers concernés par la gestion de cette zone pour identifier précisément les enjeux portés par le secteur. L'analyse consistera à identifier les synergies et les antagonismes entre ces enjeux. ▪ Etablir un recueil d'expérience relatif au brûlage dirigé : A ce stade, en réponse aux difficultés rencontrées pour entretenir les pelouses en cours de restauration sur le secteur, il est envisagé d'inclure dans ce plan de gestion une expérimentation du brûlage dirigé, comme méthode complémentaire à l'entretien mécanique. Dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion de secteur, un recueil d'expérience relatif à ce mode de gestion sera réalisé : il portera prioritairement sur l'efficacité du brûlage comme mode de gestion du Chêne kermès. Il sera élargi dans la mesure du possible à l'impact du brûlage sur la faune, et en particulier l'entomofaune. ▪ Elaborer une proposition de plan de gestion pour ce secteur : Cette proposition sera élaborée sur la base des éléments précédents, en concertation avec les organismes et personnes associées à la phase de travail précédente. Bien évidemment ce plan de gestion de secteur devra être en totale cohérence avec les objectifs du plan de gestion global de la réserve. ▪ Soumettre cette proposition pour validation : Il s'agira d'obtenir l'aval du comité consultatif de la réserve et du CSRPN sur ce plan de secteur. Cette phase de validation sera impérative pour éviter d'avoir à obtenir pour chacune des opérations envisagées dans ce plan des autorisations spéciales de travaux, en application de l'article 4.14 de la délibération de classement de la réserve. 									
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014								
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R								
	Mise en oeuvre	CEN L-R								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel		x							
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	SMGG, CO Gard, DRAC, ONF, société de chasse, éleveur ovin, apiculteur, ...								
	réalisé									
COUTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL		
	prévisionnel			30 j	10 j			40 j		
	réalisé									
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement								

	réalisé	
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none">▪ Comptes-rendus de réunions et d'entretiens▪ Elaboration d'un rapport de la phase de diagnostic▪ Elaboration d'une note de synthèse du recueil d'expérience relatif au brûlage dirigé▪ Elaboration d'une proposition de plan de gestion de secteur détaillant les opérations à conduire sur la zone▪ Examen du projet de plan de gestion de secteur par le comité consultatif et le CSRPN▪ Avis du comité consultatif et du CSRPN
	réalisé	
PRECONISATIONS PERSPECTIVES		

CODE OPERATION	PI04							
INTITULE	Concevoir et faire fabriquer une exposition relative au milieu souterrain							
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative		
OBJECTIFS A LONG TERME	D1. Accueillir le public et les usagers et les sensibiliser à la préservation du patrimoine naturel et culturel							
OBJECTIFS A MOYEN TERME	D12. Faire connaître le patrimoine naturel et culturel de la réserve et les enjeux de conservation qui y sont liés							
PROBLEMATIQUE	La pédagogie relative au milieu souterrain est délicate à mettre en oeuvre dans la mesure où il n'est pas envisageable d'emmener les visiteurs dans les cavités.							
OBJECTIF DE L'OPERATION	Disposer d'un outil de découverte des richesses du milieu souterrain et des enjeux qu'il porte							
PRIORITE	1			2				
OPERATIONS LIEES	SE03	Réaliser une étude biospéléologique et climatologique au sein de deux cavités						
	SE04	Compléter, actualiser et diffuser l'inventaire et la description des cavités de la réserve						
	SE 20	Initier et accompagner le montage un projet d'étude pluridisciplinaire du réseau de Barbegrèze						
	SE 21	Mettre en œuvre une opération d'exploration du réseau de la source de Barbegrèze						
CONTENU DE L'OPERATION	<p>▪ Conception : Elle sera confiée à l'ASN dans le cadre de ses activités associatives. Les thèmes centraux devront exposer le fonctionnement du karst, la formation des gorges, les diverses richesses de ce milieu (biospéléologie, archéologie) et leur protection. Mais les thèmes abordés pourront aussi balayer d'autres aspects comme l'histoire de l'exploration du massif ou la sécurité. La charte graphique régionale pour les espaces naturels ainsi que celle définie par RNF devront être respectées.</p> <p>▪ Fabrication</p>							
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation				50%			100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014						
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R						
	Mise en oeuvre	CEN L-R, ASN						
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014		
	prévisionnel	x						
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	SMGG, comité départemental de spéléologie, groupe chiroptères, ...						
	réalisé							
COUTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL
	prévisionnel	Fabrication	3 500 €					3 500 €
		Maîtrise d'ouvrage	5 j					5 j
réalisé								
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement						
	réalisé							
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'une liste de thèmes à traiter ▪ Choix de médias ▪ Elaboration de maquettes ▪ Fabrication de médias 						
	réalisé							
PRECONISATIONS PERSPECTIVES	A ce stade de réflexion, deux types de médias sont envisagés : des panneaux en tissu et un livret les complétant.							

CODE OPERATION	PO01									
INTITULE	Informer systématiquement les usagers des dispositions réglementaires restreignant l'accès à certains secteurs de la réserve									
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage			Gestion administrative		
OBJECTIFS A LONG TERME	A1. Préserver l'intégrité des habitats d'espèces rupestres et cavernicoles G1. Faire connaître et appliquer la réglementation de la réserve ainsi que les autres réglementations relatives au patrimoine naturel qui concernent le site									
OBJECTIFS A MOYEN TERME	A11. Limiter le dérangement des oiseaux rupestres A12. Limiter le dérangement des populations de chauves-souris G11. Informer et sensibiliser les usagers									
PROBLEMATIQUE	Certains secteurs de la réserve sont l'objet de restrictions d'accès : - la grotte de la Baume Saint-Vérédème qui est fermée par intermittence pour assurer la tranquillité des chauves-souris aux périodes de reproduction et d'hivernage ; - un périmètre au niveau des Coufines qui est l'objet d'un APPB pour la nidification de l'Aigle de Bonelli.									
OBJECTIF DE L'OPERATION	Informers les usagers des restrictions d'accès									
PRIORITE	1					2				
OPERATIONS LIEES	TU05	Matérialiser l'emprise de l'APPB								
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Information via le site Internet et les publications diverses : Les co-gestionnaires utiliseront systématiquement ces supports pour diffuser l'information relative aux restrictions d'accès. Pour ce faire des « encarts » seront prévus ou ajoutés à ces supports. ▪ Affichage sur site : Dans le cadre de l'action TU05, il est proposé d'installer un panneau d'information en limite de l'APPB (voir fiche correspondante, entretien prévu dans l'opération TE07). Pour ce qui concerne la grotte de la Baume Saint-Vérédème, des panneaux sont en place aux entrées de la grotte qui ont été complétés par des affiches sur la place de Sanilhac et à l'entrée de la réserve (entretien prévu dans l'opération TE03). ▪ Information systématique lors des réponses aux demandes d'information / d'autorisation Les co-gestionnaires informeront systématiquement les pétitionnaires des restrictions d'accès. ▪ Cas de fermeture exceptionnelle de la grotte de la Baume Saint-Vérédème : Si une fermeture exceptionnelle se produit (suite à des dégradations ou pour tout autre raison), outre l'information des autres gestionnaires (cf. opération TE02), les gestionnaires veilleront à : <ul style="list-style-type: none"> - informer les offices de tourisme, - mettre une alerte sur le site Internet de la réserve, - poser des panneaux temporaires sur le sentier d'accès à la Baume. 									
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014								
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R								
	Mise en oeuvre	CEN L-R								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel	x	x	x	x	x				
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel									
	réalisé									
COUTS		2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL			
	prévisionnel	Pas de coûts propres								
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement								
	réalisé									
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'une rubrique relayant les restrictions d'accès sur le site Internet de la réserve ▪ Relais des informations relatives aux restrictions d'accès dans les diverses publications ▪ Mise en place de signalétique sur site 								

		<ul style="list-style-type: none">▪ Relais des informations relatives aux restrictions d'accès dans les réponses aux demandes d'autorisation et d'information▪ Mise en place d'une information en cas de fermeture exceptionnelle de la grotte de la Baume Saint-Vérédème
	réalisé	
PRECONISATIONS PERSPECTIVES		

CODE OPERATION	SE01									
INTITULE	Poursuivre le suivi et la surveillance de la reproduction du couple d'Aigle de Bonelli cantonné dans la réserve									
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative				
OBJECTIF A LONG TERME	A1. Préserver l'intégrité des habitats d'espèces rupestres et cavernicoles B1. Améliorer et actualiser la connaissance du patrimoine naturel									
OBJECTIF A MOYEN TERME	A11. Limiter le dérangement des oiseaux rupestres B13. Améliorer la connaissance de la faune									
PROBLEMATIQUE	<p>Le suivi régulier de l'Aigle de Bonelli dans le Gard a débuté à la fin des années 60, grâce à René NOZERAND, alors garde de la Fédération Départementale des Chasseurs. Il a conduit à mettre en place une véritable surveillance des sites de nidification du massif pour identifier les causes d'échec et tenter de limiter le dérangement.</p> <p>Par ailleurs, ces observations régulières permettent d'acquérir des connaissances précieuses quant à l'évolution des populations et la biologie de l'espèce.</p>									
OBJECTIF DE L'OPERATION	Veiller au bon déroulement de la reproduction du couple d'Aigle de Bonelli									
PRIORITE	1					2				
OPERATIONS LIEES	SE06	Poursuivre le baguage des poussins du couple d'Aigle de Bonelli cantonné dans la réserve								
CONTENU DE L'OPERATION	<p>Le suivi est effectué tout au long du cycle annuel, avec une pression d'observation plus importante au cours du cycle de reproduction.</p> <p>C'est à partir des observations régulières du comportement des oiseaux qu'il est décidé quand et comment mettre en place la surveillance du site de nidification.</p> <p>Les surveillants relèvent toutes les informations liées à l'activité humaine et aux réactions des animaux depuis un point de référence, dans la limite de leur champ visuel, selon un protocole de renseignement standardisé.</p>									
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Plan Nation d'Action pour l'Aigle de Bonelli								
	Coordination	CO Gard, coordinateur départemental du PNAAB								
	Mise en oeuvre	CO Gard, SMGG, ONCFS-SD30								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel	x	x	x	x	x				x
	réalisé									
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel									
	réalisé									
COUTS		2010	2011	2012	2013	2014				TOTAL
	prévisionnel	<i>non quantifié</i>								
	réalisé									
FINANCEMENTS	prévisionnel	Plan Nation d'Action pour l'Aigle de Bonelli								
	réalisé									
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'heures d'observation du site ▪ Nombre d'interventions des surveillants ▪ Production de comptes-rendus d'observation 								
	réalisé									
PRECONISATIONS PERSPECTIVES										

CODE OPERATION	SE02						
INTITULE	Réaliser une cartographie des objectifs de maturation / rajeunissement des milieux / PFCI, la faire valider et l'inscrire dans les documents de planification						
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative	
OBJECTIFS A LONG TERME	A3. Laisser vieillir la chênaie verte, jusqu'à la sénescence A7. Favoriser l'existence d'une mosaïque fonctionnelle de milieux appartenant à la série de végétation du Chêne vert à l'échelle de la réserve E1. Assurer la cohérence de la gestion						
OBJECTIFS A MOYEN TERME	A31. Mettre en place et pérenniser un maillage d'îlots de sénescence A71. Créer ou rajeunir des faciès de transition entre pelouses et chênaie E14. Développer la planification spatialisée des objectifs de gestion de la réserve						
PROBLEMATIQUE	Les objectifs à long terme A3 et A7 du plan et les objectifs opérationnels qui leur correspondent, peuvent s'avérer contradictoires. Pour que leur mise en œuvre se fasse de manière cohérente, il est nécessaire de localiser précisément ces objectifs au sein de la réserve.						
OBJECTIF DE L'OPERATION	Disposer d'un document localisant les objectifs de maturation / rajeunissement des milieux / PFCI qui soit partagé et fasse référence pour la mise en œuvre des actions de gestion correspondantes						
PRIORITE	1			2			
OPERATIONS LIEES	précédente						
	suivantes	TU02	Matérialiser, de façon pérenne, l'emprise des îlots de sénescence				
		TE06	Appliquer la non intervention au sein des îlots de sénescence				
		SE05	Définir un protocole de suivi à long terme de l'évolution des formations dominées par le Chêne vert et le mettre en œuvre				
		TE10	Réaliser des opérations de rajeunissement et de diversification des milieux dans le cadre des travaux agro-forestiers				
CONTENU DE L'OPERATION	<p>▪ Elaborer une proposition de cartographie des objectifs accompagnée d'une notice explicative de la méthode employée :</p> <p>Il s'agira de commencer par localiser l'objectif de maturation en définissant un maillage d'îlots de sénescence sur la base du protocole élaboré par RNF (GILG, 2004). Puis, en prenant en compte divers éléments comme le degré de fermeture des milieux, les activités socio-économiques, la sensibilité paysagère, la gestion de la fréquentation et le risque incendie (...) de localiser l'objectif de rajeunissement des milieux / PFCI.</p> <p>Cette proposition sera construite en y associant un groupe de travail réunissant a minima les co-gestionnaires, l'ONF et le SMGG. Certains usagers du territoire pourront être associés à ce travail (éleveur, société de chasse, ...).</p> <p>▪ Soumettre cette proposition pour validation :</p> <p>Il s'agira d'obtenir l'aval du comité consultatif de la réserve et, en l'absence de conseil scientifique, du CSRPN.</p> <p>▪ Annexer la cartographie aux documents de planification en vigueur :</p> <p>La cartographie produite sera annexée au plan de gestion de la réserve et à l'aménagement</p>						
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation			50%			100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014					
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R					
	Mise en oeuvre	CEN L-R					
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014	
	prévisionnel		x				
	réalisé						
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	ONF, SMGG, éleveur, société de chasse					
	réalisé						
COUTS		2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL
	prévisionnel		5 j				5 j
	réalisé						
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement					
	réalisé						

RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none">▪ Tenue d'une réunion du groupe de travail relatif à l'action▪ Elaboration d'une note de présentation de la méthode et d'une cartographie des objectifs▪ Examen du projet de cartographie par le comité consultatif et le CSRPN▪ Avis du comité consultatif et du CSRPN
	réalisé	
PRECONISATIONS PERSPECTIVES		

CODE OPERATION	SE03				
INTITULE	Réaliser une étude biospéléologique et climatologique à long terme au sein de deux cavités de la réserve				
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage Gestion administrative
OBJECTIF A LONG TERME	B1. Améliorer et actualiser la connaissance du patrimoine naturel				
OBJECTIF A MOYEN TERME	B11. Améliorer la connaissance relative au milieu souterrain				
PROBLEMATIQUE	Les études conduites jusqu'ici sur le milieu souterrain l'ont été principalement avec des objectifs de connaissance du patrimoine archéologique, d'exploration de réseaux ou plus récemment de connaissance des populations de chauves-souris, laissant de côté des pans entiers de connaissance de ce compartiment.				
OBJECTIF DE L'OPERATION	Acquérir des connaissances quant à la climatologie des cavités étudiées et à la faune qui les fréquente				
PRIORITE	1		2		
OPERATIONS LIEES	TU06	Installer une station météorologique			
	SE04	Compléter, actualiser et diffuser l'inventaire et la description des cavités de la réserve			
	SE 20	Initier et accompagner le montage un projet d'étude pluridisciplinaire du réseau de Barbegrèze			
	SE 21	Mettre en œuvre une opération d'exploration du réseau de la source de Barbegrèze			
CONTENU DE L'OPERATION	<p>▪ Protocole d'étude :</p> <p>Le travail proposé consistera à étudier deux cavités de la réserve qui correspondent à deux objets spéléologiques à la fois nettement différents (une grotte et un aven) et représentatifs d'autres sur le massif.</p> <p>Deux approches seront combinées :</p> <p><u>Relevés climatologiques :</u> Différents paramètres seront mesurés à la fois dans les cavités et/ou en surface, aux abords des sites suivis : hygrométrie, pluviométrie, pression atmosphérique, température, teneur en CO₂, vitesse et direction du vent / des courant d'air. Pour les mesures en surface une station météorologique sa installée à proximité d'un des sites suivis (cf. action TU06). Pour les mesures dans les cavités du matériel portatif sera utilisé.</p> <p><u>Inventaires faunistiques :</u> L'objectif est de collecter le plus d'informations possibles, en ne ciblant pas un groupe faunistique particulier et en combinant plusieurs méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'observation d'indices de présences (excréments, griffures, empreinte) ; - le piégeage photographique ; - la capture d'individus. <p>Les prélèvements définitifs de spécimens vivants seront aussi limités que possibles. Que ce soit pour l'identification ou pour la constitution d'une collection de référence, l'ASN privilégiera la photographie. Toutefois, pour les groupes particulièrement complexes à identifier comme les arthropodes, la capture définitive ne pourra pas être évitée.</p> <p>De manière à rendre compte de l'évolution des paramètres étudiés selon un gradient de profondeur¹, les cavités ont été topographiées préalablement et des « clous » repèrent certains points par rapport auxquels toutes les observations seront situées.</p> <p>Cette étude se déroulera sur cinq années consécutives et tout au long de l'année, dans l'objectif de comprendre le fonctionnement saisonnier des cavités. De manière à avoir une pression d'observations suffisante, tout en limitant le dérangement, la fréquence de relevés retenue est de 1 visite par mois et par site, tout au long de l'étude.</p> <p>▪ Restitutions :</p> <p>1 rapport d'activité annuel dans la perspective de la réunion annuelle du comité consultatif 1 rapport d'étude final à n+5</p> <p>▪ Démarches connexes :</p> <p><u>Autorisations :</u></p> <p>Dans la mesure où, à ce stade de connaissance du milieu souterrain, il semble peu probable que l'étude donne lieu à la capture d'espèces protégées, la mise en œuvre de cette opération nécessitera uniquement l'obtention</p>				

¹ C.à.d. d'éloignement par rapport à l'entrée des cavités, traduisant un caractère « souterrain » croissant.

	<p>d'une autorisation pluriannuelle de prélèvement d'espèces animales accordée par le Président du Conseil Régional². Si toutefois des espèces animales protégées devaient être capturées, une autorisation serait sollicitée auprès du Préfet.</p> <p>Une autorisation annuelle d'accès et de circulation devra aussi être délivrée par les co-gestionnaires à l'ASN.</p> <p><u>Conventionnement :</u></p> <p>Une convention sera passée entre le co-gestionnaire coordinateur (CEN L-R) et l'ASN pour cadrer les modalités techniques et financières de mise en œuvre de l'opération.</p>											
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%					100 %	
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014										
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R										
	Mise en oeuvre	ASN, en prestation CEN L-R, en appui technique et logistique										
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014						
	prévisionnel	x	x	x	x	x						
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	groupe de travail « Milieu souterrain » de RNF gestionnaires des réserves naturelles nationales de la grotte du TM 71 et de l'Ardèche										
	réalisé											
COUTS		2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL					
	prévisionnel	prestation ASN	10 700 €					10 700 €				
		appui CEN L-R	3 j	3 j	3 j	3 j	3 j	15 j				
		maîtrise d'ouvrage	5 j	2 j	2 j	2 j	5 j	16 j				
réalisé												
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement										
	réalisé											
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Récolte mensuelle de données relatives à la climatologie et à la fréquentation par la faune dans deux cavités pendant cinq années ▪ Mutualisation du protocole d'étude et des résultats obtenus avec les membres du groupe de travail « Milieu souterrain » de RNF ▪ Production de 4 rapports d'activité annuels et d'un rapport final ▪ Signature d'une convention entre les co-gestionnaires et l'ASN pour la mise en œuvre de l'étude ▪ Elaboration d'une demande d'autorisation de capture d'espèces protégées ▪ Obtention d'autorisations de capture pour la durée de l'opération ▪ Délivrance d'autorisations annuelles d'accès-circulation 										
	réalisé											
PRECONISATIONS PERSPECTIVES	<p>Au cours de l'étude des échanges réguliers seront entretenus avec les membres du groupe de travail « Milieu souterrain » de RNF, et plus particulièrement les gestionnaires des réserves naturelles nationales de la grotte du TM 71 et de l'Ardèche, susceptibles de conduire des travaux comparables.</p> <p>Ils pourront notamment prendre la forme de rencontres sur sites, d'échanges de documents techniques, de participation aux réunions du groupe de travail...</p>											

² Cf. art. 4.1 de la délibération CR-09/1586 portant classement de la RNR

CODE OPERATION	SE04									
INTITULE	Compléter, actualiser et diffuser l'inventaire et la description des cavités de la réserve									
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative				
OBJECTIF A LONG TERME	B1. Améliorer et actualiser la connaissance du patrimoine naturel									
OBJECTIF A MOYEN TERME	B11. Améliorer et actualiser la connaissance relative au milieu souterrain									
PROBLEMATIQUE	<p>L'ASN, dans le cadre de ses activités, inventorie et décrit les différents éléments du milieu souterrain (avens, grottes, et abris sous roche...). Un certain nombre d'entre eux est connu sur le territoire de la réserve, mais tous ne sont pas encore précisément localisés et décrits. D'autre part, d'autres pourraient encore être découverts dans des zones peu accessibles jusqu'ici, à la faveur de prospections ou d'interventions ouvrant le milieu.</p> <p>La connaissance que l'ASN a de ces formations géologiques est régulièrement sollicitée, car ce sont des lieux qui intéressent scientifiques ou naturalistes dans le cadre de leurs activités (recherches archéologiques, climatologiques, biopéléologie, ...).</p> <p>A ce jour cette connaissance demande à être centralisée sous forme informatique, de manière à la pérenniser et à faciliter une diffusion contrôlée.</p>									
OBJECTIFS DE L'OPERATION	<p>Disposer d'un inventaire et d'une description actualisée des cavités au sein de la réserve naturelle</p> <p>Centraliser et pérenniser cette connaissance</p> <p>Faciliter et maîtriser sa diffusion</p>									
PRIORITE	1					2				
OPERATIONS LIEES	SE03	Réaliser une étude biopéléologique et climatologique à long terme au sein de deux cavités de la réserve								
	SE 20	Initier et accompagner le montage un projet d'étude pluridisciplinaire du réseau de Barbegrèze								
	SE 21	Mettre en œuvre une opération d'exploration du réseau de la source de Barbegrèze								
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exploration des cavités ▪ Description des cavités : Elle consiste à géolocaliser l'entrée et réaliser des levés topographiques, à partir desquels des plans sont produits. ▪ Centralisation des connaissances produites : Il s'agit d'intégrer les connaissances produites au système d'information de la réserve. ▪ Mise en place d'un outil avec accès réservé : Les géomaticiens du CEN L-R aidés d'un stagiaire mettront en place un outil de représentation et de diffusion de l'information relative au sous-sol. Il pourra prendre la forme de plans ou de transects géolocalisés auxquels seront associés les plans topographiques et les fiches décrivant les cavités. Dans la mesure où certains éléments de ce patrimoine peuvent être sensibles, non accessibles, ou situés dans des zones où l'accès est à éviter, des restrictions seront appliquées à la diffusion des coordonnées et des descriptions d'accès aux cavités : les co-gestionnaires ne les divulgueront que sur demande motivée et après accord de l'ASN. ▪ Démarches connexes : <u>Autorisations :</u> Une autorisation annuelle d'accès et de circulation devra être délivrée par le co-gestionnaire référent à l'ASN. 									
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation				50%					100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014								
	Maîtrise d'ouvrage	Exploration, description des cavités : ASN Centralisation des données et mise en place d'un outil de diffusion : CEN L-R								
	Mise en oeuvre	Exploration, description des cavités : ASN, gardes de l'environnement du Conseil Général Centralisation des données et mise en place d'un outil de diffusion : CEN L-R (salariés, stagiaire)								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel	x	x	x	x	x				
	réalisé									
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	Gardes de l'environnement du Département								
	réalisé									
COUTS		2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL			

FINANCEMENTS	prévisionnel	exploration description	Mise en œuvre bénévole : pas de coûts associés					
		mise en place d'un outil de diffusion		23 j	13 j salariés 120 j stagiaire			156 j
	réalisé							
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement						
	réalisé							
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Géolocalisation de l'entrée de toutes les cavités connues non encore géoréférencées ▪ Production de plans topographiques pour toutes les cavités connues non encore topographiées ▪ Centralisation des données dans le SI de la réserve ▪ Mise en place d'un outil de diffusion des données en accès réservé ▪ Délivrance d'autorisations d'accès-circulation annuelle 						
	réalisé							
PRECONISATIONS PERSPECTIVES	Aucune cartographie des cavités ne sera annexée au plan de gestion ou mise en ligne en accès public sur le site de la réserve.							

CODE OPERATION	SE05									
INTITULE	Définir un protocole de suivi à long terme de l'évolution des formations dominées par le Chêne vert et le mettre en œuvre									
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative				
OBJECTIFS A LONG TERME	B1. Améliorer et actualiser la connaissance du patrimoine naturel F2. Evaluer la gestion mise en oeuvre									
OBJECTIFS A MOYEN TERME	B12. Etudier la dynamique d'évolution des formations dominées par le Chêne vert à très long terme F21. Réaliser des suivis destinés à évaluer l'impact des actions de gestion sur les habitats et les espèces									
PROBLEMATIQUE	Le plan de gestion prévoit la mise en place d'îlots de sénescence dans la réserve. Or, en l'absence d'interventions sylvo-pastorales, l'évolution à long terme des formations végétales dominées par le Chêne vert, est mal connue et pose de nombreuses questions (BONNEVAL, 1996). D'autre part, dans le cadre de la mise en œuvre de l'aménagement, une partie du taillis de la réserve va faire l'objet d'une gestion selon des modalités différentes (coupes d'amélioration, de conversion et de rajeunissement). De manière à améliorer la connaissance relative à la Chênaie verte et à évaluer l'impact de la gestion mise en œuvre au regard des objectifs de la réserve, un suivi comparatif en fonction des 4 modalités de gestion (non intervention, coupes des 3 types) pourrait être mis en place.									
OBJECTIF DE L'OPERATION	Suivre l'évolution des formations dominées par le Chêne vert en fonction du mode de gestion									
PRIORITE	1					2				
OPERATIONS LIEES	précédentes	SE02	Réaliser une cartographie des objectifs de maturation / rajeunissement des milieux / PFCI, la faire valider et l'inscrire dans les documents de planification							
		TU02	Matérialiser, de façon pérenne, l'emprise des îlots de sénescence							
		TE06	Appliquer la non intervention au sein des îlots de sénescence							
	suivante	TE10	Réaliser des opérations de rajeunissement et de diversification des milieux dans le cadre des travaux agro-forestiers							
CONTENU DE L'OPERATION	<p>▪ Elaborer une proposition de protocole de suivi :</p> <p>Il s'agira de définir l'ensemble du protocole à appliquer, en fonction de questions précises auxquelles les gestionnaires souhaitent répondre. En préalable, les gestionnaires effectueront une revue des protocoles de suivi en vigueur dans d'autres réserves naturelles ou espaces naturels à caractère forestier (RNN d'Ardèche par exemple). Le protocole de suivi envisagé portera en priorité sur les caractéristiques du peuplement forestier : structure de la végétation, composition floristique, régénération, croissance des ligneux, présence de bois mort. Ce protocole sera construit en y associant l'expertise de l'ONF.</p> <p>▪ Soumettre cette proposition pour validation :</p> <p>Il s'agira d'obtenir l'aval du comité consultatif de la réserve et, en l'absence de conseil scientifique, du CSRPN.</p> <p>▪ Mettre en œuvre le protocole après validation</p>									
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014								
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R								
	Mise en oeuvre	CEN L-R								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel		x élaboration validation	x mise en œuvre	X mise en œuvre	X mise en œuvre	X mise en œuvre			
	réalisé									
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	ONF								
	réalisé									
COUTS		2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL			
	prévisionnel		17 j	non quantifié			17 j			
	réalisé									
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement								
	réalisé									

RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none">▪ Elaboration d'une note de présentation du protocole comprenant une cartographie du plan d'échantillonnage▪ Examen du projet de cartographie par le comité consultatif et le CSRPN▪ Avis du comité consultatif et du CSRPN
	réalisé	
PRECONISATIONS PERSPECTIVES		

CODE OPERATION	SE06										
INTITULE	Poursuivre le baguage des poussins du couple d'Aigle de Bonelli cantonné dans la réserve										
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative					
OBJECTIF A LONG TERME	B1. Améliorer et actualiser la connaissance du patrimoine naturel										
OBJECTIF A MOYEN TERME	B13. Améliorer la connaissance de la faune										
PROBLEMATIQUE	Le programme national de baguage de l'Aigle de Bonelli a débuté en 1990. C'est le principal outil sur lequel repose les études démographiques.										
OBJECTIF DE L'OPERATION	Marquer chaque année les poussins éclos										
PRIORITE	1					2					
OPERATIONS LIEES	SE01	Poursuivre le suivi et la surveillance de la reproduction du couple d'Aigle de Bonelli cantonné dans la réserve									
CONTENU DE L'OPERATION	<p>Cette opération intervient lorsque les poussins ont entre 35 et 45 jours.</p> <p>Elle consiste à aller chercher le(s) poussin(s) à l'aire et l' (les) emmener à proximité (pied ou sommet de la paroi) pour effectuer les manipulations suivantes : pesée, prise des mesure biométriques, prélèvement de plumes et pose d'une bague métal et d'une bague PVC. Puis le(s) poussin(s) est (sont) immédiatement réinstallés dans le nid.</p>										
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%					100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Plan Nation d'Action pour l'Aigle de Bonelli									
	Coordination	CEEP, responsable du programme personnel de baguage de l'Aigle de Bonelli									
	Mise en oeuvre	Alain RAVAYROL, bagueur du MNHN CO Gard, SMGG, ONCFS-SD30,									
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014					
	prévisionnel	x	x	x	x	x					x
	réalisé										
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel										
	réalisé										
COUTS		2010	2011	2012	2013	2014					TOTAL
	prévisionnel	0,5 j	0,5 j	0,5 j	0,5 j	0,5 j					2 j
	réalisé										
FINANCEMENTS	prévisionnel	Plan Nation d'Action pour l'Aigle de Bonelli									
	réalisé										
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Marquage annuel du (des) poussins 									
	réalisé										
PRECONISATIONS PERSPECTIVES											

CODE OPERATION	SE07						
INTITULE	Modifier le protocole de suivi de la fréquentation de la grotte de la Baume Saint-Vérédème par les populations de chauves-souris et le mettre en oeuvre						
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative	
OBJECTIFS A LONG TERME	B1. Améliorer et actualiser la connaissance du patrimoine naturel F2. Evaluer la gestion mise en oeuvre						
OBJECTIFS A MOYEN TERME	B13. Améliorer la connaissance de la faune F21. Réaliser des suivis destinés à évaluer l'impact des actions de gestion sur les habitats et les espèces						
PROBLEMATIQUE	La grotte de la Baume Saint-Vérédème est fréquentée par 15 espèces de chauves-souris. En 2007, une mesure de fermeture intermittente de la grotte a été prise dans le cadre d'un programme LIFE, pour assurer la tranquillité de ces animaux aux périodes de reproduction et d'hivernage. Un suivi de la fréquentation de la grotte par les chauves-souris est effectué depuis mars 2005. Il consiste en un comptage visuel mensuel. A l'issue des premières années de mise en oeuvre, il s'avère que ce protocole n'est pas adapté pour rendre correctement compte de la fréquentation de la cavité (sous estimation probable des populations compte tenu de la complexité de la cavité).						
OBJECTIF DE L'OPERATION	Suivre la fréquentation de la grotte de la Baume Saint-Vérédème par les chauves-souris						
PRIORITE	1			2			
OPERATIONS LIEES	TE 02	Poursuivre la mise en oeuvre de la fermeture intermittente de la grotte de la Baume Saint-Vérédème					
CONTENU DE L'OPERATION	<p>▪ Elaborer une proposition de protocole de suivi modifié :</p> <p>Il s'agira d'examiner quelle est la méthode de suivi la plus adaptée à mettre en oeuvre compte tenu de la configuration de la cavité et des questions auxquelles le SMGG et les co-gestionnaires souhaitent répondre.</p> <p>▪ Soumettre cette proposition pour validation :</p> <p>Il s'agira d'obtenir l'aval du comité consultatif de la réserve et, en l'absence de conseil scientifique, du CSRPN.</p> <p>▪ Mettre en oeuvre ce protocole après validation :</p> <p>La mise en oeuvre du suivi donnera lieu à l'élaboration d'un rapport annuel.</p>						
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation				50%		100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en oeuvre du DOCOB					
	Maîtrise d'ouvrage	SMGG					
	Mise en oeuvre	SMGG, CEN L-R					
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014	
	prévisionnel		x élaboration validation	x mise en oeuvre	x mise en oeuvre	x mise en oeuvre	
	réalisé						
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	FCEN, structure coordinatrice du plan national d'actions Chiroptères 2009-2013					
	réalisé						
COUTS		2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL
	prévisionnel ¹		5 j	3 j	3j	3 j	14 j
	réalisé						
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, État, Département, autofinancement					
	réalisé						
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'une note de présentation du protocole modifié ▪ Examen du projet de protocole par le comité consultatif et le CSRPN ▪ Avis du comité consultatif et du CSRPN ▪ Rapports de suivi annuels 					
	réalisé						
PRECONISATIONS PERSPECTIVES	Dans le cadre du plan national d'actions Chiroptères (2009-2013), une des actions programmée vise la standardisation des protocoles de prospection et de suivi des populations de chiroptères. Une articulation avec						

¹ Les coûts prévisionnels ne correspondent qu'à l'implication des co-gestionnaires sur cette action. Ils ne reflètent pas les coûts du SMGG.

cette démarche sera recherchée.

Une réflexion sera conduite quant à la compatibilité de la méthode mise en œuvre jusqu'en 2010 et du protocole modifié, de manière à ne pas perdre l'acquis des précédentes années de suivi.

CODE OPERATION	SE08																								
INTITULE	Contribuer à la mise en œuvre d'opérations d'inventaire ou de suivi de la faune inféodée aux zones humides																								
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative																			
OBJECTIFS A LONG TERME	B1. Améliorer et actualiser la connaissance du patrimoine naturel																								
OBJECTIFS A MOYEN TERME	B13. Améliorer la connaissance de la faune																								
PROBLEMATIQUE	Le Gardon et ses berges, dans le secteur de la réserve, abritent plusieurs espèces patrimoniales. Certaines, comme le Castor d'Europe, sont bien connues et l'objet d'observations régulières depuis de nombreuses années. D'autres ont fait l'objet de mentions soit anciennes et imprécises (Campagnol amphibie, Poitevin com. pers.) soit plus récentes mais devenues obsolètes du fait de la crue de 2002 (ichtyofaune). D'autre part, pour certaines, une colonisation potentielle du secteur est à surveiller (Loutre d'Europe, Alose feinte).																								
OBJECTIF DE L'OPERATION	Contribuer à la connaissance et au suivi de la faune des zones humides																								
PRIORITE	1					2																			
OPERATIONS LIEES	précédente																								
	suivante																								
CONTENU DE L'OPERATION	<p>Dans la mesure où l'emprise de la réserve ne recouvre que très partiellement la rivière et qu'il est préférable de conduire des actions d'inventaire de ce type de faune à l'échelle de portions entières du cours d'eau, il s'agit pour les co-gestionnaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de mettre à disposition du personnel pour participer à des opérations d'inventaire de la faune aquatique déjà portées par différents organismes sur le massif ; - de chercher à initier d'autres actions d'inventaire, communes entre plusieurs gestionnaires. <table border="1" style="margin-left: 40px;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Espèce ou groupe taxonomique</th> <th>Type d'action</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>En cours</td> <td>Castor d'Europe</td> <td>recensement annuel</td> </tr> <tr> <td>A initier</td> <td>Loutre d'Europe</td> <td>2 prospections annuelles à la recherche d'indices de présence</td> </tr> <tr> <td></td> <td>ichtyofaune</td> <td>pêches électriques</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Campagnol amphibie</td> <td>participation à l'enquête nationale portée par la SFPEM</td> </tr> </tbody> </table> <p>▪ Démarches connexes : <u>Autorisations :</u></p> <p>Dans le cas où les opérations en question donneraient lieu à des captures et où elles seraient conduites dans l'emprise de la réserve, la mise en œuvre nécessiterait l'obtention d'une autorisation de prélèvement d'espèces animales accordée par le Président du Conseil Régional¹. Si toutefois des espèces animales protégées devaient être capturées, une autorisation devrait sollicitée auprès du Préfet.</p>											Espèce ou groupe taxonomique	Type d'action	En cours	Castor d'Europe	recensement annuel	A initier	Loutre d'Europe	2 prospections annuelles à la recherche d'indices de présence		ichtyofaune	pêches électriques		Campagnol amphibie	participation à l'enquête nationale portée par la SFPEM
	Espèce ou groupe taxonomique	Type d'action																							
En cours	Castor d'Europe	recensement annuel																							
A initier	Loutre d'Europe	2 prospections annuelles à la recherche d'indices de présence																							
	ichtyofaune	pêches électriques																							
	Campagnol amphibie	participation à l'enquête nationale portée par la SFPEM																							
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation				50%					100 %															
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Castor d'Europe : Contrat de rivière																							
	Maîtrise d'ouvrage	Variable selon les cas : Castor d'Europe : SMGG pêches électriques : FP30, ONEMA																							
	Mise en oeuvre	Variable selon les cas : SMGG, FP30, ONEMA, ...																							
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014																			
	prévisionnel		x	x	x	x																			
	réalisé																								
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	SMGG, FP30, ONEMA, Département du Gard, SFPEM																							
	réalisé																								
COUTS		2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL																		
	prévisionnel		4 j	4 j	4 j	4 j	16 j																		
	réalisé																								
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement																							
	réalisé																								
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation du personnel affecté à la réserve aux opérations d'inventaire existantes ▪ Organisation et tenue de réunion préparatoire pour l'organisation d'autres actions d'inventaire 																							

¹ Cf. art. 4.1 de la délibération CR-09/1586 portant classement de la RNR

		▪ Mise en œuvre d'autres actions d'inventaire
	réalisé	
PRECONISATIONS PERSPECTIVES		

CODE OPERATION	SE09							
INTITULE	Etablir un protocole d'inventaire et de suivi de l'avifaune à l'échelle de la réserve							
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative		
OBJECTIFS A LONG TERME	B1. Améliorer et actualiser la connaissance du patrimoine naturel							
OBJECTIFS A MOYEN TERME	B13. Améliorer la connaissance de la faune							
PROBLEMATIQUE	La connaissance de l'avifaune qui fréquente le territoire de la réserve se résume à des espèces très patrimoniales, faisant l'objet d'inventaires à l'échelle du massif (grands rapaces, passereaux d'intérêt communautaire, Engoulevent d'Europe).							
OBJECTIF DE L'OPERATION	Disposer d'un outil d'inventaire et de suivi de l'avifaune de la réserve							
PRIORITE	1			2				
OPERATIONS LIEES	précédente							
	suivante	SE10	Mettre en œuvre un inventaire de l'avifaune à l'échelle de la réserve					
CONTENU DE L'OPERATION	<p>▪ Elaborer une proposition de protocole :</p> <p>Il s'agit d'établir un protocole d'inventaire des différentes espèces d'oiseaux présentes au sein de l'emprise de la réserve, qui pourra être renouvelé sur le long terme de manière à suivre une éventuelle évolution des populations. Ce protocole devra prendre en compte l'ensemble des groupes d'espèces (passereaux, nocturnes, rupestres, espèces inféodées aux milieux aquatiques,...). Le plan d'échantillonnage sera établi en s'attachant à couvrir les principaux habitats naturels et les différents modes de gestion. Les suivis et inventaires déjà existants réalisés dans d'autres cadres (inventaires Natura 2000 notamment) devront être pris en compte dans la proposition de manière à rechercher une mutualisation des protocoles et/ou des moyens.</p> <p>▪ Soumettre cette proposition pour validation :</p> <p>Il s'agira d'obtenir l'aval du comité consultatif de la réserve et, en l'absence de conseil scientifique, du CSRPN.</p>							
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation				50%			100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014						
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R						
	Mise en oeuvre	COGard, CEN L-R						
PROGRAMMATION		2009/2010	2011	2012	2013	2014		
	prévisionnel	x	SE10	SE10	SE10	SE10		
	réalisé							
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel							
	réalisé							
COUTS		2009/2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL	
	prévisionnel	Prestation CO Gard	2 700 €					2 700 €
		Maîtrise d'ouvrage	5 j					5 j
	réalisé							
FINANCEMENTS	prévisionnel	Etat, Région, Département, autofinancement						
	réalisé							
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'une note de présentation du protocole comprenant une cartographie du plan d'échantillonnage ▪ Examen du projet de cartographie par le comité consultatif et le CSRPN ▪ Avis du comité consultatif et du CSRPN 						
	réalisé							
PRECONISATIONS PERSPECTIVES								

CODE OPERATION	SE11										
INTITULE	Compléter la connaissance de l'entomofaune et des arachnides										
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche		Pédagogie et information		Travaux uniques		Travaux d'entretien		Police de la nature et gardiennage		Gestion administrative
OBJECTIFS A LONG TERME	B1. Améliorer et actualiser la connaissance du patrimoine naturel										
OBJECTIFS A MOYEN TERME	B13. Améliorer la connaissance de la faune										
PROBLEMATIQUE	<p>La connaissance de l'entomofaune et des arachnides sur le territoire de la réserve est encore très incomplète. Certains groupes ne peuvent être inventoriés que dans le cadre d'opérations faisant appel à des experts, au moins pour la phase de détermination (coléoptères saproxylophages par exemple). Elles nécessitent donc de faire appel à des prestataires</p> <p>D'autres peuvent être plus facilement être mises en œuvre en régie par les co-gestionnaires, compte tenu des compétences dont ils disposent au moment de la rédaction de ce plan.</p>										
OBJECTIF DE L'OPERATION	Récouter des données relatives à l'entomofaune et aux arachnides sur la réserve										
PRIORITE	1					2					
OPERATIONS LIEES	SE24	Tester la faisabilité d'une contribution à différents volets du programme Vigie Nature									
	SE25	Appliquer les protocoles de suivi du programme Vigie Nature SOUS RESERVE									
CONTENU DE L'OPERATION	<p>▪ Mise en œuvre en régie de prospections et de suivis de populations :</p> <p>Annuellement, un certain nombre de journées de prospections / suivis seront effectuées par le personnel de la réserve, concernant les groupes suivants : arachnides, odonates, orthoptères et rophalocères. Le tableau joint en annexe détaille la mise en œuvre prévisionnelle de ce volet de l'opération.</p> <p>▪ Mise en œuvre de prestations d'inventaire :</p> <p>Dans la mesure où la grande majorité de la surface de la réserve naturelle est occupée par de la forêt de Chêne vert et que la valeur patrimoniale de cet habitat naturel est fortement liée à son rôle d'habitat pour les coléoptères saproxylophages, un inventaire de ce groupe sera commandé à un expert.</p> <p>▪ Accompagnement scientifique :</p> <p>De manière à consolider la mise en œuvre en régie de l'opération, un accompagnement scientifique sera demandé à l'OPIE. Sa forme variera en fonction des besoins. Pour la première année, cet accompagnement sera plus important : il s'agira de valider le plan d'échantillonnage ainsi que la mise en œuvre des méthodes de prospection et de fournir un appui pour les déterminations. Par la suite, il pourra s'alléger et ne plus concerner qu'un appui aux déterminations.</p> <p>▪ Restitutions :</p> <p>1 rapport annuel dans la perspective de la réunion annuelle du comité consultatif</p> <p>▪ Démarches connexes :</p> <p><u>Autorisations :</u></p> <p>La mise en œuvre de cette opération nécessitera l'obtention d'une autorisation pluriannuelle de prélèvement d'espèces animales accordée par le Président du Conseil Régional¹, aussi bien pour les actions conduites en régie que pour les prestations.</p> <p>Pour ce qui concerne les espèces animales protégées, une demande d'autorisation sera sollicitée par les co-gestionnaires auprès du Préfet, pour le volet de l'opération conduit en régie. Pour ce qui concerne les prestations, les co-gestionnaires s'assureront que les personnes concernées disposent d'autorisations de capture. Le cas échéant, une demande d'autorisation sera sollicitée auprès du Préfet.</p> <p>Une autorisation annuelle d'accès et de circulation devra aussi être délivrée aux prestataires.</p>										
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%					100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014									
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R									
	Mise en oeuvre	CEN L-R									
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014					
	prévisionnel	x	x	x	x	x					

¹ Cf. art. 4.1 de la délibération CR-09/1586 portant classement de la RNR

	réalisé							
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	OPIE, ONF						
	réalisé							
COÛTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL
	prévisionnel	Appui scientifique		4 700 €	700 €	700 €	700 €	6 800 €
		Prestation d'inventaire des coléoptères			13 000 €			13 000 €
		Prospections et suivis en régie	21 j	41 j	38 j	35 j	38 j	173 j
		Déterminations	32 j	39 j	38 j	37 j	38 j	184 j
		Elaboration des rapports	5 j	5 j	5 j	5 j	5 j	25 j
		Maîtrise d'ouvrage			5 j			5 j
	réalisé							
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement						
	réalisé							
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre de prospections et de suivis de l'entomofaune ▪ Mise en œuvre d'un inventaire des coléoptères saproxylophages ▪ Production d'un rapport d'activité annuelle pour le volet mis en œuvre en régie ▪ Production d'un rapport d'étude (inventaire des coléoptères saproxylophages) ▪ Elaboration de demandes d'autorisation de capture d'espèces protégées ▪ Obtention d'autorisations de capture pour la durée de l'opération ▪ Délivrance d'autorisations annuelles d'accès-circulation 						
	réalisé							
PRECONISATIONS PERSPECTIVES	<p>Le plan d'échantillonnage de l'inventaire des coléoptères saproxylophages s'attachera à rendre en compte le fait que la forêt de Chêne vert est gérée selon 4 modalités (non intervention, coupes de conversion, d'amélioration et de régénération). Les zones prospectées seront choisies pour couvrir toutes ces modalités.</p>							

ACTION	SE11	Compléter la connaissance de l'entomofaune et des arachnides
ANNEXE N°	1	
TITRE	Descriptif détaillé du volet de l'action mis en œuvre en régie	

ARACHNIDES

objectif	inventaire
méthodes	fauche et battage de la végétation piègeage (pots Barber) prélèvements de litière chasse à vue mise en œuvre en fonction des milieux prospectés (cf. ci-dessous)
milieux	berges milieux rocheux (falaises, vires et blocs rocheux en garrigue) grottes pelouses, garrigues, friches boisements
reproductibilité	itinéraires de prospection cartographiés précisément (GPS)
pression d'observation	1 à 2 journées par mois entre janvier et décembre pour les milieux potentiellement les plus riches en espèces : 2 années de prospection pour limiter l'effet d'années climatiquement défavorables
moyens humains	15 jours de prospection + 30 jours de détermination par année de mise en œuvre 75 jours de prospection + 150 jours de détermination jours sur la durée du plan

Calendrier de mise en œuvre

	2010	2011	2012	2013	2014
pelouses garrigues friches	fauche battage			fauche battage	
berges milieux rocheux grottes			pots pièges chasse à vue		
boisements		battage prélèvements de litière pots pièges			battage prélèvements de litière pots pièges

ODONATES

objectif	inventaire
méthodes	chasse à vue recherche d'exuvies (descente du Gardon en canoë)
milieux	berges pelouses, garrigues, friches chemins
reproductibilité	itinéraires de prospection cartographiés précisément (GPS) découpage du cours d'eau en tronçons pour faciliter le repérage des sites de pontes et/ou d'émergence des larves
pression d'observation	1 journée d'inventaire par mois entre mai et octobre dont 2 journées de recherche d'exuvie 2 années de prospection pour limiter l'effet d'années climatiquement défavorables
moyens humains	6 jours de prospection + 2 jours de détermination par année de mise en œuvre 12 jours de prospection + 4 jours de détermination sur la durée du plan

Calendrier de mise en œuvre

2010	2011	2012	2013	2014
	inventaire		inventaire	

ORTHOPTERES

objectif	inventaire
méthodes	chasse à vue et à l'oreille
milieux	berges milieux rocheux (falaises, vires et éboulis) grottes pelouses, garrigues, friches boisements
reproductibilité	itinéraires de prospection cartographiés précisément (GPS)
pression d'observation	1 journée d'inventaire par mois entre mai et octobre 2 années de prospection pour limiter l'effet d'années climatiquement défavorables
moyens humains	6 jours de prospection + 2 jours de détermination par année de mise en oeuvre 12 jours de prospection + 4 jours de détermination sur la durée du plan

objectif	suivi de populations
méthodes	Indices Linéaires d'Abondance (ILA) sur des transects de 20 m de long et 2 m de large 5 transects par type de milieu
milieux	berges pelouses, garrigues, friches boisements
reproductibilité	transects cartographiés précisément (GPS)
pression d'observation	1 passage tous les 2 ans
moyens humains	9 jours de suivi + 3 jours de détermination par année de mise en oeuvre 18 jours de prospection + 6 jours de détermination sur la durée du plan

Calendrier de mise en œuvre

2010	2011	2012	2013	2014
inventaire		suivi		suivi

ROPHALOCERES

objectif	suivi de populations
méthodes	Mise en œuvre du protocole STERF sous réserve d'un test de faisabilité 10 transects linéaires sur les milieux représentatifs d'un carré STOC 5 transects par type de milieu
milieux	pelouses garrigues friches milieux agricoles boisements
reproductibilité	itinéraires de prospection cartographiés précisément (GPS)
pression d'observation	1 journée d'inventaire par mois entre mai et octobre 1 passage annuel
moyens humains	14 jours de suivi + 5 jours de détermination par année de mise en oeuvre 56 jours de prospection + 20 jours de détermination sur la durée du plan

Calendrier de mise en œuvre

2010	2011	2012	2013	2014
<i>Test</i> <i>Voir SE24</i>	suivi	suivi	suivi	suivi

CODE OPERATION	SE12									
INTITULE	Effectuer des prospections à la recherche du Lézard ocellé dans la réserve									
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative				
OBJECTIFS A LONG TERME	B1. Améliorer et actualiser la connaissance du patrimoine naturel									
OBJECTIFS A MOYEN TERME	B13. Améliorer la connaissance de la faune									
PROBLEMATIQUE	<p>Le Lézard ocellé (<i>Timon lepidus</i>) est le plus remarquable des reptiles recensés à ce jour sur la réserve.</p> <p>Sa présence sur le site est connue par le biais de quelques observations ponctuelles, fortuites, et concernant principalement des individus juvéniles. Les co-gestionnaires souhaitent mieux connaître la fréquentation de la réserve par cette espèce, dans la perspective notamment du plan national d'actions en cours d'élaboration.</p> <p>Toutefois, compte tenu de ses mœurs (faible détectabilité, comportement très étroitement lié aux conditions météorologiques), les études relatives à cette espèce sont souvent complexes à mettre en œuvre. Dans la mesure où cette espèce ne constitue pas une priorité en terme d'enjeux pour la réserve, et où les densités sur le site ne semblent pas être particulièrement élevées, il ne s'agit donc à ce stade que d'effectuer quelques prospections ciblées.</p>									
OBJECTIF DE L'OPERATION	Récouter des données relatives à la fréquentation du site par le Lézard ocellé									
PRIORITE	1			2						
OPERATIONS LIEES										
CONTENU DE L'OPERATION	<p>Les prospections seront effectuées le long de transects traversant les milieux favorables à l'espèce : garrigues, pelouses, pentes et vires peu végétalisées dans les gorges¹. A ce stade, le nombre de transect est estimé à 6.</p> <p>Chacun de ces transects sera parcouru 2 fois dans l'année (1 fois au printemps, 1 fois à l'automne), pendant les heures les plus chaudes de la journée.</p> <p>Il est proposé de conduire ce type de prospections deux fois pendant la durée du plan.</p> <p>Les transects seront cartographiés précisément (GPS) de manière à être reproductibles. Le long des parcours sera relevés l'ensemble des contacts avec l'espèce.</p>									
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation				50%			100 %		
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014								
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R								
	Mise en oeuvre	CEN L-R								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel		x			x				
	réalisé									
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	Laboratoire Biogéographie et écologie des vertébrés de l'EPHE								
	réalisé									
COUTS		2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL			
	prévisionnel	Finalisation du protocole		2 j				2 j		
		Mise en œuvre des prospections		3 j			3 j	6 j		
		Traitement informatique des données		Voir AD25						
		Elaboration du rapport		1j			1j	2 j		
réalisé										
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement								
	réalisé									
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'une note de présentation du protocole comprenant une cartographie du plan d'échantillonnage ▪ Mise en œuvre des prospections deux fois pendant la durée du plan ▪ Saisie des observations dans le SI de la réserve 								

¹ Les données disponibles à ce jour montrent une présence de l'espèce y compris dans les gorges, dans des zones ouvertes de pente ou de vires rocheuses.

		▪ Elaboration de 2 rapports de prospection (1 par année)
	réalisé	
PRECONISATIONS PERSPECTIVES	Les données ainsi récoltées seront transmises au laboratoire Biogéographie et écologie des vertébrés de l'EPHE, gestionnaire d'une base de données régionale relative aux reptiles et amphibiens. Elles seront aussi versées de l'enquête interactive et permanente sur le Lézard ocellé portée par l'ONEM.	

CODE OPERATION	SE13										
INTITULE	Mettre en œuvre une étude des micromammifères de la réserve via des analyses de restes alimentaires										
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche		Pédagogie et information		Travaux uniques		Travaux d'entretien		Police de la nature et gardiennage		Gestion administrative
OBJECTIFS A LONG TERME	B1. Améliorer et actualiser la connaissance du patrimoine naturel										
OBJECTIFS A MOYEN TERME	B13. Améliorer la connaissance de la faune										
PROBLEMATIQUE	<p>Les gestionnaires ne disposent pratiquement d'aucune information concernant les micromammifères de la réserve. Un des moyens pour améliorer la connaissance de ce groupe consiste à analyser les restes alimentaires de leurs prédateurs.</p> <p>Les fèces de Genette commune (<i>Genetta genetta</i>) seront un support d'étude privilégié. En effet, elle est bien présente au sein de la réserve et de nombreux crottiers sont connus.</p> <p>Un autre support pourrait être l'analyse de pelotes de rejection de chouettes (Chouette hulotte et Effraie des clochers), sous réserve d'identifier au préalable des lieux de collecte au sein de la réserve ou à proximité immédiate.</p>										
OBJECTIF DE L'OPERATION	Récouter des données relatives au peuplement du site en micromammifères										
PRIORITE	1					2					
OPERATIONS LIEES											
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recherche, collecte et tri des fèces de genette : Elle sera réalisée par les agents affectés à la réserve et des stagiaires, sur un cycle annuel pour approcher d'éventuels modifications du régime alimentaire au fil des saisons et de la disponibilité des ressources. ▪ Identification des restes alimentaires, analyse et interprétation : Compte tenu du niveau d'expertise requis pour l'identification des restes, cette étape sera effectuée par des experts dans le cadre d'une prestation. ▪ Finalisation d'un rapport d'étude 										
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%					100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014									
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R									
	Mise en oeuvre	CEN L-R (garde technicien, stagiaires) experts									
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014					
	prévisionnel				x	x					
	réalisé										
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	Gardes de l'environnement du Département Laboratoire Biogéographie et écologie des vertébrés de l'EPHE									
	réalisé										
COUTS	prévisionnel		2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL			
		Recherche lieux collecte				5 j		5 j			
		Collecte et tri				18 j	6 j	24 j			
		Identification restes					non quantifié				
		Intégration SI	Voir AD 25								
	Elaboration rapport					5 j	5 j				
	réalisé										
FINANCEMENTS	prévisionnel	Europe (FEDER), Etat, Région, Département, autofinancement									
	réalisé										
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collecte et tri des fèces sur un cycle annuel ▪ Analyse des restes alimentaires ▪ Elaboration d'un rapport d'étude 									
	réalisé										
PRECONISATIONS PERSPECTIVES											

CODE OPERATION	SE14											
INTITULE	Contribuer à la connaissance du régime alimentaire du Grand Duc											
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche		Pédagogie et information		Travaux uniques		Travaux d'entretien		Police de la nature et gardiennage		Gestion administrative	
OBJECTIFS A LONG TERME	B1. Améliorer et actualiser la connaissance du patrimoine naturel											
OBJECTIFS A MOYEN TERME	B13. Améliorer la connaissance de la faune											
PROBLEMATIQUE	La réserve et ses abords comportent plusieurs zones de nidification du Grand Duc (<i>Bubo bubo</i>). A l'occasion des opérations de terrain, il n'est pas rare que les divers agents qui fréquentent la réserve découvrent des pelotes de rejection de Grand Duc.											
OBJECTIF DE L'OPERATION	Contribuer à la connaissance du régime alimentaire du Grand Duc											
PRIORITE	1					2						
OPERATIONS LIEES												
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Récolte des restes alimentaires : Il s'agira de visiter les reposoirs connus une à deux fois par an et d'y collecter les pelotes de rejections et autres restes alimentaires. Ces visites seront effectuées à l'occasion des diverses opérations de terrain (prospections faunistiques et floristiques, recherches de bornage, ...). La visite des aires sera exclue de manière à éviter un dérangement qui n'est pas justifié par le niveau de priorité de l'action. ▪ Stockage ▪ Identification des restes alimentaires : Les restes collectés seront confiés à une / des personnes compétentes pour identification. 											
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%					100 %	
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014										
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R										
	Mise en oeuvre	Collecte : CEN L-R, gardes de l'environnement du Département, ... Identification des restes : ?										
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014						
	prévisionnel		x collecte	x collecte	x collecte	x collecte	x collecte analyse					
	réalisé											
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	Gardes de l'environnement du Département										
	réalisé											
COUTS		2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL					
	prévisionnel	Identification des restes					A définir selon le nombre de pelotes					
	réalisé											
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement										
	réalisé											
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collecte et stockage des restes alimentaires ▪ Analyse des restes alimentaires ▪ Elaboration d'une synthèse des résultats 										
	réalisé											
PRECONISATIONS PERSPECTIVES												

CODE OPERATION	SE15											
INTITULE	Mettre en œuvre des prospections floristiques régulières											
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche		Pédagogie et information		Travaux uniques		Travaux d'entretien		Police de la nature et gardiennage		Gestion administrative	
OBJECTIFS A LONG TERME	B1. Améliorer et actualiser la connaissance du patrimoine naturel											
OBJECTIFS A MOYEN TERME	B14. Améliorer la connaissance de la flore et des habitats naturels											
PROBLEMATIQUE	<p>31 habitats naturels et 525 espèces végétales vasculaires sont recensées à ce jour sur la réserve. Néanmoins certaines zones peu accessibles ont été peu prospectées (vires rocheuses, formations sableuses du lit du Gardon, dalles lapiazées, ruisseaux temporaires...).</p> <p>D'autre part, l'apparition de certaines espèces végétales invasives connues sur le bassin versant du Gardon est à surveiller (Renouée du Japon par exemple).</p>											
OBJECTIF DE L'OPERATION	Compléter et actualiser la connaissance des habitats naturels et de la flore											
PRIORITE	1					2						
OPERATIONS LIÉES	AD25	Intégrer et organiser les données produites dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion										
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre de prospections annuelles : Il s'agira d'effectuer 2 journées de prospection annuelle en moyenne sur la durée du plan, en ciblant les milieux insuffisamment prospectés jusqu'ici. ▪ Restitutions : Un rapport de prospection annuel sera établi dans la perspective de la réunion du comité consultatif. Il localisera les prospections et listera les espèces recensées. 											
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%					100 %	
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014										
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R										
	Mise en œuvre	CEN L-R										
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014						
	prévisionnel	x	x	x	x	x						
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	CBNMP, SMAGE des Gardons										
	réalisé											
COÛTS		2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL					
	prévisionnel	prospections	2 j	2 j	2 j	2 j	2 j	10 j				
		Intégration au SI	Voir fiche AD 25									
		élaboration du rapport	1 j	1 j	1 j	1 j	1 j	5 j				
réalisé												
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement										
	réalisé											
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre de prospections floristiques ▪ Rapport annuel ▪ Intégration des données produites au SI de la réserve 										
	réalisé											
PRECONISATIONS PERSPECTIVES	<p>Les données produites seront transmises annuellement au CBNMP.</p> <p>Les mentions d'espèces végétales invasives seront aussi transmises au SMAGE des Gardons qui pilote un observatoire relatif à ces espèces.</p>											

CODE OPERATION	SE16																						
INTITULE	Poursuivre le suivi des populations d'espèces végétales remarquables																						
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative																	
OBJECTIFS A LONG TERME	B1. Améliorer et actualiser la connaissance du patrimoine naturel																						
OBJECTIFS A MOYEN TERME	B14. Améliorer la connaissance de la flore et des habitats naturels																						
PROBLEMATIQUE	Deux des espèces végétales remarquables connues sur la réserve font l'objet depuis 2007 d'un suivi de population : la Gagée de granatelli (<i>Gagea granatelli</i>) et le Barbon (<i>Heteropogon contortus</i>). Ce suivi est destiné à mieux connaître l'évolution de leurs populations que l'on soupçonne d'être menacées par différents facteurs (fréquentation, fermeture des milieux).																						
OBJECTIF DE L'OPERATION	Disposer d'observations permettant de décrire l'évolution des populations à long terme																						
PRIORITE	1				2																		
OPERATIONS LIEES	TE09	Réaliser un débroussaillage manuel léger de la station de Gagée de granatelli																					
CONTENU DE L'OPERATION	<p>▪ Mise en oeuvre annuelle des protocoles de suivi :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th><i>Gagea granatelli</i></th> <th><i>Heteropogon contortus</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Type de dispositif</td> <td>quadrats permanents d'1m²</td> <td>quadrats permanents d'1m²</td> </tr> <tr> <td>Nombre de quadrats</td> <td>4</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Paramètres suivis</td> <td>Hauteur et recouvrement des strates Classes d'effectifs dans des cases de 20x20 cm</td> <td>Hauteur et recouvrement des strates Estimation des effectifs sur le quadrat Estimation des effectifs sur la station Présence absence dans des cases de 20x20 cm Représentation schématique du recouvrement sur le quadrat</td> </tr> <tr> <td>Période de mise en oeuvre</td> <td>mars</td> <td>décembre</td> </tr> </tbody> </table> <p>▪ Restitutions : Un rapport de suivi sera établi à l'issue du plan</p>									<i>Gagea granatelli</i>	<i>Heteropogon contortus</i>	Type de dispositif	quadrats permanents d'1m ²	quadrats permanents d'1m ²	Nombre de quadrats	4	5	Paramètres suivis	Hauteur et recouvrement des strates Classes d'effectifs dans des cases de 20x20 cm	Hauteur et recouvrement des strates Estimation des effectifs sur le quadrat Estimation des effectifs sur la station Présence absence dans des cases de 20x20 cm Représentation schématique du recouvrement sur le quadrat	Période de mise en oeuvre	mars	décembre
	<i>Gagea granatelli</i>	<i>Heteropogon contortus</i>																					
Type de dispositif	quadrats permanents d'1m ²	quadrats permanents d'1m ²																					
Nombre de quadrats	4	5																					
Paramètres suivis	Hauteur et recouvrement des strates Classes d'effectifs dans des cases de 20x20 cm	Hauteur et recouvrement des strates Estimation des effectifs sur le quadrat Estimation des effectifs sur la station Présence absence dans des cases de 20x20 cm Représentation schématique du recouvrement sur le quadrat																					
Période de mise en oeuvre	mars	décembre																					
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation				50%			100 %															
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en oeuvre du plan de gestion 2010-2014																					
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R																					
	Mise en oeuvre	CEN L-R																					
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014																	
	prévisionnel	x	x	x	x	x																	
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	CBNMP, gardes de l'environnement du Conseil Général																					
	réalisé																						
COUTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL															
	prévisionnel	prospections	2 j	2 j	2 j	2 j	2 j	10 j															
		Intégration au SI	Voir fiche AD 25																				
		élaboration du rapport					5 j	5 j															
	réalisé																						
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement																					
	réalisé																						
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en oeuvre annuelle des protocoles de suivi ▪ Elaboration d'un rapport quinquennal ▪ Intégration des données produites au SI de la réserve 																					
	réalisé																						
PRECONISATIONS PERSPECTIVES	Les données produites seront transmises annuellement au CBNMP. Le dispositif de suivi mis en place pour <i>Heteropogon contortus</i> couvre aussi une station sise sur la propriété départementale de la Baume. Les données produites seront transmises annuellement au Département.																						

CODE OPERATION	SE17										
INTITULE	Initier et accompagner le montage d'une étude de la reproduction de la Gagée de granatelli										
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche		Pédagogie et information		Travaux uniques		Travaux d'entretien		Police de la nature et gardiennage		Gestion administrative
OBJECTIFS A LONG TERME	B1. Améliorer et actualiser la connaissance du patrimoine naturel										
OBJECTIFS A MOYEN TERME	B14. Améliorer la connaissance de la flore et des habitats naturels										
PROBLEMATIQUE	La réserve abrite une station de Gagée de granatelli (<i>Gagea granatelli</i>) qui n'aurait jamais été observée fleurie. On sait que les espèces du genre Gagea présentent des capacités de reproduction par division des bulbilles.										
OBJECTIF DE L'OPERATION	Initier un projet d'étude de la reproduction de la Gagée de granatelli										
PRIORITE	1					2					
OPERATIONS LIEES	précédente										
	suivante	SE18	Mettre en œuvre une étude de la reproduction de la Gagée de granatelli								
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rechercher des partenariats Un projet de ce type nécessitera de se rapprocher du spécialiste du genre Gagea, M. Jean-Marc TISON, ainsi que du CBNMP et d'organismes de recherches. ▪ Contribuer à la définition du contenu et du calendrier des différents volets de l'étude ▪ Contribuer à la définition des besoins financiers et humains pour sa mise en œuvre ▪ Contribuer à la recherche des moyens nécessaires 										
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%					100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014									
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R									
	Mise en oeuvre	CEN L-R									
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014					
	prévisionnel			x							
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	Jean-Marc TISON, spécialiste du genre Gagea CBNMP, CEFE-CNRS, laboratoires universitaires									
	réalisé										
COUTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL			
	prévisionnel				10 j			10 j			
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement									
	réalisé										
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comptes-rendus de réunions ▪ Dossier de présentation du projet d'étude ▪ Demandes de financement 									
	réalisé										
PRECONISATIONS PERSPECTIVES											

CODE OPERATION	SE19										
INTITULE	Analyser annuellement les données issues du suivi météorologique										
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche		Pédagogie et information		Travaux uniques		Travaux d'entretien		Police de la nature et gardiennage		Gestion administrative
OBJECTIFS A LONG TERME	B2. Améliorer la connaissance du milieu physique										
OBJECTIFS A MOYEN TERME	B14. Améliorer la connaissance du climat										
PROBLEMATIQUE	Il est prévu de mettre en place une station météorologique sur la réserve (action TU06). Pour l'analyse de différents suivis (floristiques notamment), les gestionnaires auront besoin de disposer d'une synthèse annuelle des grandes caractéristiques climatiques.										
OBJECTIF DE L'OPERATION	Produire une synthèse annuelle des données météorologiques										
PRIORITE	1					2					
OPERATIONS LIEES	précédente	TU06	Installer une station météorologique								
	suivante										
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des données ▪ Elaboration d'une synthèse : Il s'agira d'analyser de réaliser une synthèse des grandes caractéristiques climatiques de l'année écoulée. ▪ Diffusion : La synthèse ainsi produite aura vocation à être largement diffusée. En particulier elle pourra être mise à disposition dans la partie publique du site Internet de la réserve. 										
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%					100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014									
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R									
	Mise en oeuvre	CEN L-R									
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014					
	prévisionnel		x	x	x	x					
	réalisé										
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel										
	réalisé										
COUTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL			
	prévisionnel			2 j	2 j	2 j	2 j	8 j			
	réalisé										
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement									
	réalisé										
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Note de synthèse annuelle ▪ Mise en ligne de la note de synthèse 									
	réalisé										
PRECONISATIONS PERSPECTIVES											

CODE OPERATION	SE20							
INTITULE	Initier et accompagner le montage un projet d'étude pluridisciplinaire du réseau de Barbegrèze							
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative		
OBJECTIF A LONG TERME	<p>B1. Améliorer et actualiser la connaissance du patrimoine naturel</p> <p>B2. Améliorer et actualiser la connaissance du milieu physique</p> <p>C2. Améliorer la connaissance du patrimoine culturel de la réserve</p>							
OBJECTIF A MOYEN TERME	<p>B11. Améliorer et actualiser la connaissance relative au milieu souterrain</p> <p>B22. Améliorer la connaissance du fonctionnement hydrogéologique</p> <p>C21. Poursuivre l'inventaire du patrimoine culturel</p>							
PROBLEMATIQUE	<p>Au lieu-dit Barbegrèze, la réserve abrite le seul site des gorges où l'on trouve à la fois une source pérenne pénétrable et un réseau fossile associés, ce qui en fait un modèle d'une cavité "type", particulièrement pédagogique.</p> <p>L'étude de ce réseau karstique pourrait présenter un triple intérêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>hydrogéologique</u> : la source est une des plus pérennes des gorges (elle coule en moyenne 10 mois par an), ce qui implique une alimentation importante et régulière dont la nature mériterait d'être identifiée ; - <u>biospéléologique</u> : cela permettrait de compléter l'étude décrite dans la fiche SE03 par un autre type d'objet représentatif d'une partie active du réseau karstique¹ ; - <u>archéologique</u> : la grotte est un site archéologique découvert et déclaré à la DRAC en 2010, mais qui n'a pas été fouillé à ce jour. 							
OBJECTIFS DE L'OPERATION	Initier un projet d'étude pluridisciplinaire du réseau de Barbegrèze							
PRIORITE	1			2				
OPERATIONS LIEES	précédente							
	suivante	SE21	Mettre en œuvre une étude pluridisciplinaire du réseau de Barbegrèze					
CONTENU DE L'OPERATION	<p>Cette opération comprendra plusieurs phases de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rechercher des partenariats Un projet de ce type nécessitera de se rapprocher de nombreux organismes susceptibles de prendre part aux différents volets, depuis le milieu associatif (FFS) jusqu'aux organismes de recherche, en passant par la DRAC et les syndicats mixtes. ▪ Contribuer à la définition du contenu et du calendrier des différents volets de l'étude ▪ Contribuer à la définition des besoins financiers et humains pour sa mise en œuvre ▪ Contribuer à la recherche des moyens nécessaires 							
ÉTAT D'AVANCEMENT	% de réalisation				50%			100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014						
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R						
	Mise en oeuvre	CEN L-R ASN						
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014		
	prévisionnel		x					
	réalisé							
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	ASN, FFS Universités de Montpellier II (Laboratoire de Géosciences et d'Hydrosciences), de Lyon I DRAC SMGG, SMAGE des Gardons						
	réalisé							
COUTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL
	prévisionnel	CEN L-R		15 j				15 j

¹ L'étude biospéléologique décrite dans la fiche SE03 porte sur une grotte (= réseau fossile) et un aven.

FINANCEMENTS		ASN		840 €				840 €
	réalisé							
	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement						
RESULTATS PRODUITS	réalisé							
	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comptes-rendus de réunions ▪ Dossier de présentation du projet d'étude ▪ Demandes de financement 						
	réalisé							
PRECONISATIONS PERSPECTIVES	Le réseau de Barbegrèze est compris dans l'APPB relatif à l'Aigle de Bonelli. La phase de définition du contenu et du calendrier de l'étude prendra en compte cette réglementation.							

CODE OPERATION	SE22									
INTITULE	Analyser annuellement les données issues du suivi de la fréquentation									
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative				
OBJECTIFS A LONG TERME	B3. Améliorer la connaissance de la fréquentation de la réserve									
OBJECTIFS A MOYEN TERME	B31. Suivre la fréquentation									
PROBLEMATIQUE	Un dispositif de suivi de la fréquentation est en place depuis 2006 sur le circuit de petite randonnée passant par le lieu-dit « la Baume ».									
OBJECTIF DE L'OPERATION	Produire une synthèse annuelle des données de fréquentation									
PRIORITE	1					2				
OPERATIONS LIEES	précédente									
	suivante									
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des données ▪ Elaboration d'une synthèse : Il s'agira d'analyser de réaliser une synthèse des grandes caractéristiques de la fréquentation de l'année écoulée. ▪ Diffusion : La synthèse ainsi produite aura vocation à être largement diffusée. En particulier elle pourra être mise à disposition dans la partie publique du site Internet de la réserve. 									
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014								
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R								
	Mise en oeuvre	CEN L-R								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel	x	x	x	x	x				
	réalisé									
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	SMGG, Département								
	réalisé									
COUTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL		
	prévisionnel		2 j	2 j	2 j	2 j	2 j	10 j		
	réalisé									
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement								
	réalisé									
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Note de synthèse annuelle ▪ Mise en ligne de la note de synthèse 								
	réalisé									
PRECONISATIONS PERSPECTIVES	En 2007, le SMGG a lancé une étude de fréquentation du massif qui devrait déboucher sur la mise en place d'un observatoire auquel les données du suivi dans la réserve pourraient contribuer.									

CODE OPERATION	SE24										
INTITULE	Tester la faisabilité d'une contribution à différents volets du programme Vigie Nature										
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative					
OBJECTIFS A LONG TERME	B5. Contribuer aux démarches globales d'acquisition et de mutualisation des connaissances										
OBJECTIFS A MOYEN TERME	B53. Participer aux observatoires du patrimoine naturel										
PROBLEMATIQUE	Le MNHN pilote un dispositif d'observation des évolutions de la nature ordinaire à travers des groupes indicateurs de biodiversité (oiseaux, papillons, chauves-souris, mollusques, plantes et amphibiens). Ce programme appelé « Vigie-Nature » propose des protocoles d'échantillonnage adossés à des plans d'échantillonnage ¹ .										
OBJECTIF DE L'OPERATION	Envisager la participation de la réserve au programme Vigie-Nature										
PRIORITE	1					2					
OPERATIONS LIEES	précédente										
	suivante	SE25	Appliquer les protocoles de suivi du programme vigie Nature								
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en œuvre pendant une année les protocoles susceptibles d'être appliqués à la réserve <p>A ce stade, il est envisagé de tester les protocoles suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi temporel des Rophalocères de France (STERF) - <u>protocole pédestre</u> de Suivi des populations de chauves-souris (SPOCS) - Vigie-Flore - suivi des populations d'amphibiens (POPAMPHIBIEN) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer une note de synthèse : <p>Il s'agira d'identifier les avantages/inconvénients de chaque protocole au regard de ce qu'il peut apporter en matière de connaissance de la réserve et des moyens qu'il nécessite pour sa mise en œuvre et de proposer quels protocoles conserver pour la mise en œuvre de l'action SE25.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soumettre les conclusions du test au comité consultatif 										
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %	
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014									
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R									
	Mise en oeuvre	CEN L-R									
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014					
	prévisionnel	x STERF	x SPOCS Vigie-Flore	x POPAMPHIBIEN							
	réalisé										
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel										
	réalisé										
COUTS		2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL				
	prévisionnel	Préparation des plans d'échantillonnage	1j	3j	1j			46 j			
		Mise en œuvre des protocoles	19 j	6j	6 j						
		Saisie des données, transmission	2j	4j	2j						
		Elaboration de la note de synthèse			2j						
réalisé											
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement									
	réalisé										
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Note de synthèse ▪ Avis du comité consultatif 									
	réalisé										

¹ Pour en savoir plus : <http://www2.mnhn.fr/vigie-nature/>

PRECONISATIONS
PERSPECTIVES

CODE OPERATION	SE26									
INTITULE	Etablir un diagnostic du patrimoine vernaculaire compris dans la réserve, susceptible d'être mis en valeur									
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative				
OBJECTIFS A LONG TERME	C1. Conserver le patrimoine culturel D1. Accueillir le public et les usagers et les sensibiliser à la préservation du patrimoine naturel et culturel									
OBJECTIFS A MOYEN TERME	C12. Mettre en œuvre ou contribuer aux interventions de conservation ou de restauration du patrimoine culturel au sein de la réserve D12. Faire connaître le patrimoine naturel et culturel de la réserve et les enjeux de conservation qui y sont liés									
PROBLEMATIQUE	La réserve abrite un certain nombre d'éléments du « petit patrimoine » (murets, cabanes, four à chaux...). Certains sont très peu accessibles, mais d'autres, proches de chemins de randonnées existants pourraient faire l'objet d'une mise en valeur dans un objectif à la fois conservatoire et pédagogique.									
OBJECTIF DE L'OPERATION	Identifier les éléments du patrimoine vernaculaire susceptibles d'être valorisés Initier la mise en œuvre de projets de valorisation du patrimoine vernaculaire de la réserve									
PRIORITE	1					2				
OPERATIONS LIEES	précédente									
	suivante	TU09	Mettre en œuvre des travaux de valorisation du patrimoine vernaculaire							
CONTENU DE L'OPERATION	<p>▪ Contenu du diagnostic</p> <p>Il s'attachera à identifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments du patrimoine vernaculaire susceptibles d'être valorisés, - pour chacun de ces éléments, le projet de valorisation qu'il serait le plus pertinent de mettre en œuvre et les maîtrises d'ouvrage les plus judicieuses, - les moyens financiers et humains nécessaires à la mise en œuvre des projets susceptibles de faire l'objet d'une maîtrise d'ouvrage par les co-gestionnaires. <p>Il décrira les projets de valorisation dans leur intégralité : depuis les travaux de conservation/restauration qui seraient nécessaires jusqu'au choix de médias d'information.</p> <p>Pour certains éléments du « petit patrimoine », de manière à cerner précisément la faisabilité de projets de valorisation, il faudra au préalable clarifier le statut foncier¹. Ce travail sera partie intégrante du diagnostic. Autant que faire ce peu, les gestionnaires s'appuieront pour résoudre ces questions, sur les interventions des étudiants de l'IUT de Génie Civil de Nîmes, préférentiellement à celle de géomètres experts qui ne seront mobilisés qu'en cas de réelle difficulté à établir la propriété des éléments visés.</p> <p>▪ Restitution :</p> <p>Ce diagnostic donnera lieu à la rédaction d'une note de synthèse qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> - listera les projets envisagés et les maîtrises d'ouvrage potentielles, - rappellera clairement quelles sont les demandes d'autorisation à faire en préalable à la mise en œuvre des projets. 									
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014								
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R								
	Mise en oeuvre	CEN L-R étudiants IUT de Génie Civil de Nîmes								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel			x						
	réalisé									
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	DRAC, SDAP SMGG, CCU, CG30 associations locales, habitants de Sanilhac-Sagriès								
	réalisé									
COUTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL		
	prévisionnel				30 j			30 j		

¹ C'est le cas d'un four à chaux, cf. fiche FA10 du rapport d'évaluation du plan de gestion 2004-2008.

FINANCEMENTS	réalisé						
	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement					
RESULTATS PRODUITS	réalisé						
	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Compte-rendu de réunions avec les différents partenaires concernés par le projet ▪ Plans topographiques localisant les éléments dont le statut foncier aura dû être vérifié ▪ Note de synthèse du diagnostic 					
	réalisé						
PRECONISATIONS PERSPECTIVES							

CODE OPERATION	SE27									
INTITULE	Compléter, actualiser et diffuser l'inventaire du patrimoine culturel									
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative				
OBJECTIFS A LONG TERME	C1. Conserver le patrimoine culturel C2. Améliorer et actualiser la connaissance du patrimoine culturel de la réserve									
OBJECTIFS A MOYEN TERME	C11. Prévenir les atteintes au patrimoine culturel C21. Poursuivre l'inventaire du patrimoine culturel									
PROBLEMATIQUE	<p>La réserve comporte de nombreux éléments du patrimoine culturel, depuis le patrimoine vernaculaire (fours à chaux, cabanes, murets, bornage napoléonien, ...) jusqu'au patrimoine archéologique.</p> <p>Des éléments de ce patrimoine, inconnus jusqu'ici, peuvent apparaître à la faveur de prospections dans des zones peu accessibles, voire de travaux de gestion.</p> <p>Le recensement de ce patrimoine demande à être diffusé de manière à éviter que d'éventuels travaux de gestion ne lui porte atteinte.</p>									
OBJECTIF DE L'OPERATION	Disposer d'un inventaire actualisé du patrimoine culturel au sein de la réserve naturelle Centraliser et pérenniser cette connaissance Faciliter sa prise en compte en préalable à la mise en œuvre de travaux									
PRIORITE	1					2				
OPERATIONS LIEES	précédente									
	suivante	AD09	Effectuer un porter à connaissance systématique auprès de la DRAC de toute découverte d'éléments du patrimoine archéologique ou historique							
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Production de données de manière « opportuniste » : L'expérience du premier plan de gestion a montré que, compte tenu de la difficulté à pénétrer la grande majorité de la surface que couvre la réserve, il est irréaliste de vouloir conduire un inventaire systématique du patrimoine culturel. C'est pourquoi la présente opération ne comporte pas de prospections dédiées mais une acquisition de connaissance lors de sorties sur le terrain motivées par la mise en œuvre d'autres actions (recherche de bornage, prospections floristiques, ...). ▪ Centralisation et actualisation des connaissances dans le système d'information de la réserve ▪ Mise en place d'un outil de diffusion avec accès réservé : Dans la mesure où certains éléments de ce patrimoine peuvent être sensibles, non accessibles, ou situés dans des zones où l'accès est à éviter, les données de cet inventaire ne seront pas systématiquement divulguées. 									
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014								
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R								
	Mise en oeuvre	- production de données : gardes de l'environnement du Département, ASN, ONF, personnels du CEN L-R, stagiaires, ... - centralisation des données et mise en place d'un outil de diffusion : CEN L-R								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel	x	x	x	x	x				
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	DRAC								
	réalisé									
COUTS		2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL			
	prévisionnel	Centralisation des données	Voir AD 25							
		Mise en place d'un outil de diffusion	Voir SE04							
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement								
	réalisé									
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Géolocalisation des éléments du patrimoine culturel connus non encore géoréférencés ▪ Centralisation des données dans le SI de la réserve 								

		▪ Mise en place d'un outil de diffusion des données en accès réservé
	réalisé	
PRECONISATIONS PERSPECTIVES		<p>Cet inventaire est effectué principalement par les gardes de l'environnement du Département dont la présence sur site est très fréquente et qui sont amenés à répertorier les différentes composantes du patrimoine dans le cadre de leur mission générale d'acquisition de connaissances. Les membres de l'ASN, de l'ONF et les différents agents du CEN L-R qui interviennent sur la réserve et les stagiaires contribuent aussi à ce recensement.</p> <p>Les éléments remarquables sont systématiquement portés à la connaissance de la DRAC qui décide de la pertinence de les expertiser (cf. action AD09).</p> <p>Aucune cartographie de ce patrimoine ne sera annexée au plan de gestion ou mise en ligne en accès public sur le site de la réserve.</p>

CODE OPERATION	SE28				
INTITULE	Poursuivre la recherche des bornages de limites				
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage Gestion administrative
OBJECTIFS A LONG TERME	B4. Améliorer la connaissance du foncier C2. Améliorer et actualiser la connaissance du patrimoine culturel de la réserve				
OBJECTIFS A MOYEN TERME	B41. Identifier les limites foncières de la réserve C21. Poursuivre l'inventaire du patrimoine culturel				
PROBLEMATIQUE	L'emprise classée en réserve est complexe : elle comporte de nombreuses indentations et enclaves qui sont souvent des terrains privés. Les limites des terrains classés sont souvent imperceptibles sur le terrain, le bornage cadastral ayant disparu sous la végétation. Or la connaissance de ces limites est essentielle pour la gestion, l'exercice de la mission de police, ...				
OBJECTIF DE L'OPERATION	Décrire et géoréférencer le bornage de limites				
PRIORITE	1			2	
OPERATIONS LIEES	précédente				
	suivantes	TE18	Entretien le bornage des limites de la propriété communale comprises dans la réserve		
		SE27	Compléter, actualiser et diffuser l'inventaire du patrimoine culturel		
CONTENU DE L'OPERATION	<p>▪ Effectuer des prospections ciblées : Il s'agira annuellement de définir un secteur de prospection et d'y rechercher de manière systématique le bornage en place. Ces prospections seront mises en œuvre préférentiellement en hiver, période favorable car plus creuse du point de vue du travail de terrain et aussi parce que la végétation est un peu moins dense. Sur le terrain, les recherches seront guidées par les procès-verbaux de délimitation générale de la forêt communale de Sanilhac (1850,1853). Ces prospections nécessitent de mobiliser au moins deux agents de manière à faciliter le quadrillage du secteur. Lors de ces prospections, le bornage sera systématiquement repéré une première fois au GPS.</p> <p>▪ Matérialiser provisoirement les bornes : Dans la mesure du possible, les bornes seront mises en évidence à l'occasion des prospections (détournage, piquetage, ...), à défaut elles devront l'être en préalable au travail de topographie.</p> <p>▪ Décrire précisément le bornage : Ce travail consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - topographier précisément¹ le bornage () ; - élaborer des plans resituant ce bornage sur divers fonds ; - élaborer des fiches descriptives des bornes inventoriées. <p>Il sera réalisé par des étudiants de l'IUT de Génie Civil de Nîmes, dans le cadre de leurs projets de fin d'étude.</p> <p>▪ Intégrer les données produites au SI</p> <p>▪ Diffusion : Annuellement, les données produites seront transmises à l'ONF qui est le gestionnaire de la forêt soumise. Cette transmission se fera sous la forme de fichiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SIG (shape) pour la localisation des bornes inventoriées, - images pour les photographies des bornes - pdf pour les fiches descriptives des bornes <p>▪ Démarches connexes : <u>Encadrement des stagiaires :</u> L'intervention d'étudiants pour établir les plans de bornage nécessitera un travail d'encadrement de la part des gestionnaires qui consistera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - convenir avec les encadrants de la formation du programme de travail de l'année - fournir aux stagiaires un cahier des charges stipulant le rendu attendu (photos, cartes et fiches) - fournir aux stagiaires les données nécessaires à leur travail de terrain ; - accompagner et encadrer le(s) stagiaire(s) de l'année lors de leur travail de terrain - contrôler le travail effectué et en particulier la conformité de la restitution vis-à-vis du cahier des 				

¹ Précision décimétrique en planimétrie et centimétrique en altimétrie.

	charges								
	<u>Autorisations :</u>								
	Une autorisation annuelle d'accès et de circulation devra aussi être délivrée par les co-gestionnaires aux stagiaires.								
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation				50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014							
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R							
	Mise en oeuvre	CEN L-R étudiants IUT de Génie Civil de Nîmes							
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014			
	prévisionnel	x	x	x	x	x			
	réalisé								
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	Gardes de l'environnement du Département, agents de l'ONF, bénévoles							
	réalisé								
COUTS	prévisionnel	prospections	2j	4j	4j	4j	4j	TOTAL	
		matérialisation des bornes	3j	3j	3j	3j	3j		
		encadrement des stagiaires	2j	2j	2j	2j	2j		
		intégration au SI	Voir AD25						
		transmission à l'ONF	Voir AD15						
	réalisé							43j	
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement							
	réalisé								
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'un cahier des charges pour la mission des stagiaires ▪ Géolocalisation et matérialisation des bornages de limites ▪ Elaboration d'un rapport de stage annuel comprenant plans de bornage et de fiches descriptives des bornes ▪ Intégration des données produites au SI de la réserve ▪ Transmission annuelle des données produites à l'ONF ▪ Délivrance d'autorisations d'accès-circulation 							
	réalisé								
PRECONISATIONS PERSPECTIVES									

CODE OPERATION	SE29								
INTITULE	Etablir, actualiser et appliquer un calendrier spatialisé pour la mise en œuvre des travaux de gestion								
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative			
OBJECTIFS A LONG TERME	E1. Assurer la cohérence de la gestion								
OBJECTIFS A MOYEN TERME	E14. Développer une planification spatialisée des objectifs de gestion de la réserve								
PROBLEMATIQUE	Les travaux susceptibles d'être mis en œuvre dans la réserve peuvent faire l'objet de maîtrises d'ouvrages diverses, depuis des collectivités gestionnaires (SMGG, Département) jusqu'à la société de chasse. La présence de certaines espèces, et en particulier d'oiseaux nicheurs, recommande d'éviter certaines périodes pour la réalisation des travaux de gestion. A ce jour, les seules références établies sur le massif en matière de calendrier d'intervention sont la réglementation de l'APPB et le contenu du DOCOB ¹ .								
OBJECTIF DE L'OPERATION	Disposer d'un cadrage spatio-temporel pour la mise en œuvre des travaux de gestion								
PRIORITE	1				2				
OPERATIONS LIEES	précédente								
	suivante								
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etablir un calendrier spatialisé : Ce calendrier précisera les périodes préférentielles de mise en œuvre des différents types de travaux de gestion, en fonction de secteurs porteurs d'enjeux différents. Pour l'établir, les co-gestionnaires s'appuieront en particulier sur l'expertise du CO Gard et du SMGG. ▪ Soumettre ce calendrier pour validation : Il s'agira d'obtenir l'aval du comité consultatif de la réserve et, en l'absence de conseil scientifique, du CSRPN. ▪ Actualiser le calendrier spatialisé : Il est très probable que la connaissance fine des enjeux fasse défaut pour l'élaboration du calendrier. Par conséquent, il sera d'abord établi sur la base de la connaissance disponible et à dire d'experts. Puis annuellement il sera actualisé, notamment au regard des nouvelles connaissances acquises dans le cadre des prospections et suivis. ▪ Mise en oeuvre : Ce calendrier sera porté à la connaissance des différents intervenants sur la réserve. Il servira de base à la construction des cahiers des charges des opérations portées par les co-gestionnaires ou par leurs mandataires, ainsi qu'à l'instruction des demandes d'autorisations de travaux au titre de la réglementation de la réserve. 								
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation				50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014							
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R							
	Mise en oeuvre	CEN L-R							
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014			
	prévisionnel		x						
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	SMGG, CO Gard, ONF, société de chasse, Département							
	réalisé								
COUTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL	
	prévisionnel	élaboration		5j					8j
		approbation							
		actualisation			1j	1j	1j		
	mise en œuvre diffusion	<i>Pas de coûts spécifiques</i>							
	réalisé								
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement							
	réalisé								
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comptes-rendus de réunions et d'entretiens ▪ Elaboration d'une première version du calendrier ▪ Examen en comité consultatif et en CSRPN ▪ Avis du comité consultatif et du CSRPN 							

¹ Il recommande de conduire les travaux entre le 16 juillet et le 9 mars, conformément aux préconisations du DOCOB.

		<ul style="list-style-type: none">▪ Actualisation annuelle▪ Cahiers des charges de travaux et mandats reprenant les préconisations du calendrier
	réalisé	
PRECONISATIONS PERSPECTIVES		

CODE OPERATION	SE30									
INTITULE	Etudier la faisabilité d'une cartographie des falaises									
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative				
OBJECTIFS A LONG TERME	E1. Assurer la cohérence de la gestion F1. Assurer gestion courante									
OBJECTIFS A MOYEN TERME	E14. Développer une planification spatialisée des objectifs de gestion de la réserve F13. Effectuer la gestion informatique des données									
PROBLEMATIQUE	Les outils cartographiques couramment utilisés par les co-gestionnaires ne sont adaptés qu'à la représentation des zones plus ou moins planes. Or les falaises sont porteuses de nombreux enjeux (espèces protégées, sites archéologiques, ...) et leur cartographie pourrait être très utile.									
OBJECTIF DE L'OPERATION	Identifier et tester les éventuelles solutions techniques pour la cartographie des zones verticales									
PRIORITE	1					2				
OPERATIONS LIEES	précédente									
	suivante									
CONTENU DE L'OPERATION	Il s'agira de rechercher auprès des réseaux de gestionnaires d'espaces naturels, de gestionnaires de SI et de cartographes, quelles peuvent être les solutions techniques appropriées et d'analyser la faisabilité de leur mise en œuvre par les co-gestionnaires. Les géomaticiens du CEN L-R, aidés d'un stagiaire, seront en charge de cette action.									
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014								
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R								
	Mise en oeuvre	CEN L-R								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel		x							
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	réseaux de gestionnaires d'espaces naturels réseaux de gestionnaires de SI et cartographes								
	réalisé									
COUTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL		
	prévisionnel			62 j salariés 120 j stagiaire					182 j	
FINANCEMENTS	réalisé									
	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement								
RESULTATS PRODUITS	attendu	▪ Note de synthèse présentant les pistes identifiées et analysant la faisabilité de leur mise en oeuvre								
	réalisé									
PRECONISATIONS PERSPECTIVES										

CODE OPERATION	SE31																
INTITULE	Réaliser le suivi floristique des pelouses en cours de restauration																
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative											
OBJECTIFS A LONG TERME	F2. Evaluer la gestion mise en oeuvre																
OBJECTIFS A MOYEN TERME	F21. Réaliser des suivis destinés à évaluer l'impact des actions de gestion sur les habitats et les espèces																
PROBLEMATIQUE	Une opération de restauration de pelouses est en cours sur environ 23 ha au sein de la réserve. Un suivi floristique a été mise en place dès 2004 de manière à évaluer l'impact de la gestion mise en oeuvre au regard de l'objectif de l'opération.																
OBJECTIF DE L'OPERATION	Disposer d'observations permettant d'évaluer la gestion mise en oeuvre																
PRIORITE	1			2													
OPERATIONS LIEES	précédente	TE 04	Poursuivre l'entretien des pelouses en cours de restauration par gyrobroyage														
	suivante	TU 01	Expérimenter un brûlage dirigé d'entretien sur le secteur du Montaillon														
CONTENU DE L'OPERATION	<p>▪ Mise en oeuvre annuelle du protocole de suivi :</p> <table border="1"> <tr> <td>Type de dispositif</td> <td>quadrats permanents de 25m²</td> </tr> <tr> <td>Nombre de quadrats</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Paramètres suivis</td> <td>hauteur et recouvrement des strates abondance-dominance des espèces végétales</td> </tr> <tr> <td>Période de mise en oeuvre</td> <td>fin avril- début mai</td> </tr> </table> <p>▪ Restitutions : Un rapport-bilan du suivi quinquennal sera établi dans la perspective de l'élaboration du 3^{ième} plan de gestion.</p>									Type de dispositif	quadrats permanents de 25m ²	Nombre de quadrats	9	Paramètres suivis	hauteur et recouvrement des strates abondance-dominance des espèces végétales	Période de mise en oeuvre	fin avril- début mai
Type de dispositif	quadrats permanents de 25m ²																
Nombre de quadrats	9																
Paramètres suivis	hauteur et recouvrement des strates abondance-dominance des espèces végétales																
Période de mise en oeuvre	fin avril- début mai																
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %							
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en oeuvre du plan de gestion 2010-2014															
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R															
	Mise en oeuvre	CEN L-R															
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014											
	prévisionnel	x	x	x	x	x				x							
	réalisé																
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel																
	réalisé																
COUTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL									
	prévisionnel	mise en oeuvre du protocole	1j	1j	1j	1j	1j		20j								
		saisie des données, archivage	Voir AD25														
		élaboration du rapport bilan					15j										
	réalisé																
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement															
	réalisé																
RESULTATS PRODUITS	attendu	▪ Elaboration d'un rapport-bilan du suivi floristique des zones faisant l'objet d'opérations de restauration de pelouses sèches															
	réalisé																
PRECONISATIONS PERSPECTIVES	Le suivi floristique mis en place sur les zones faisant l'objet d'opérations de restauration de pelouses sèches au sein de la réserve est aussi mis en oeuvre par le CEN L-R sur les zones ré-ouvertes par le SMGG sur les communes de Collias et Poulx, dans le cadre de son projet pastoral.																

CODE OPERATION	SE32										
INTITULE	Mettre en place un suivi floristique de la zone sur laquelle le brûlage dirigé aura été testé										
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche		Pédagogie et information		Travaux uniques		Travaux d'entretien		Police de la nature et gardiennage		Gestion administrative
OBJECTIFS A LONG TERME	F2. Evaluer la gestion mise en oeuvre										
OBJECTIFS A MOYEN TERME	F21. Réaliser des suivis destinés à évaluer l'impact des actions de gestion sur les habitats et les espèces										
PROBLEMATIQUE	Il est envisagé d'expérimenter le brûlage dirigé pour l'entretien des pelouses en cours de restauration au Montailon, comme méthode complémentaire à l'entretien mécanique déjà mis en oeuvre (cf. opération TU01).										
OBJECTIF DE L'OPERATION	Disposer d'observations permettant d'évaluer la gestion mise en oeuvre										
PRIORITE	1					2					
OPERATIONS LIEES	précédente	SE29	Elaborer un plan de gestion du secteur du Montailon								
	suivante	TU 01	Expérimenter un brûlage dirigé d'entretien sur le secteur du Montailon								
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration du protocole de suivi : Il reprendra le principe du suivi déjà mis en œuvre dans le cadre de l'opération SE32. Les paramètres suivis pourront être complétés selon le besoin. Le nombre de quadrats devra être défini en fonction de la taille de la zone brûlée et de la végétation qu'elle abritera, ce qui sera connu suite à la mise en œuvre de l'opération SE29. ▪ Mise en oeuvre annuelle du protocole de suivi Il sera mis en œuvre dès le printemps précédent le test de brûlage de manière à disposer d'un état zéro de la végétation sur le(s) quadrat(s). ▪ Restitutions : Un rapport-bilan du suivi sera établi dans la perspective de l'élaboration du 3^{ème} plan de gestion. 										
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%					100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014									
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R									
	Mise en oeuvre	CEN L-R									
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014					
	prévisionnel			x	x	x					
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel										
	réalisé										
COUTS	prévisionnel	Définition du protocole			2j						
		Mise en place des quadrats permanents			2j						
		Mise en œuvre du protocole			1j	0,5j	0,5j				
		saisie des données, archivage	Voir AD25								
		élaboration du rapport bilan					5j				
	réalisé										
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement									
	réalisé										
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'un rapport-bilan du suivi floristique 									
	réalisé										
PRECONISATIONS PERSPECTIVES											

CODE OPERATION	SE33									
INTITULE	Suivre la pratique du pâturage dans la réserve									
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative				
OBJECTIFS A LONG TERME	F2. Evaluer la gestion mise en oeuvre									
OBJECTIFS A MOYEN TERME	F21. Réaliser des suivis destinés à évaluer l'impact des actions de gestion sur les habitats et les espèces									
PROBLEMATIQUE	Les secteurs du Montailon et de la Grand Terre sont utilisés par un éleveur d'ovins pour le pâturage. Selon la manière dont elle est conduite, cette activité est susceptible de contribuer plus ou moins efficacement au maintien de l'ouverture des milieux.									
OBJECTIF DE L'OPERATION	Disposer d'informations permettant d'évaluer la gestion mise en oeuvre									
PRIORITE	1					2				
OPERATIONS LIÉES	TE04	Poursuivre l'entretien des pelouses en cours de restauration par gyrobroyage								
	TE05	Favoriser les conditions de mise en oeuvre d'un entretien complémentaire par le pâturage								
CONTENU DE L'OPERATION	<p>Dans le cadre du projet pastoral qu'il porte à l'échelle du massif, le SMGG a demandé à l'éleveur qui fréquente la réserve de tenir un cahier d'enregistrement de ses pratiques.</p> <p>Les informations qui concernent la réserve seront collectées annuellement par les co-gestionnaires auprès du SMGG de manière à savoir quelle a été la pratique effective au cours de l'année écoulée, et archivées dans le SI de la réserve.</p>									
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en oeuvre du plan de gestion 2010-2014 Projet pastoral								
	Maîtrise d'ouvrage	SMGG								
	Mise en oeuvre	SMGG, CEN L-R								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel	x	x	x	x	x				x
	réalisé									
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	SMGG								
	réalisé									
COUTS		2010	2011	2012	2013	2014				TOTAL
	prévisionnel	0,5j	0,5j	0,5j	0,5j	0,5j				2,5j
	réalisé									
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement								
	réalisé									
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégration des informations récoltées annuellement dans le rapport annuel d'activité de la réserve ▪ Archivage des informations récoltées dans le Si de la réserve 								
	réalisé									
PRECONISATIONS PERSPECTIVES										

CODE OPERATION	SE34										
INTITULE	Mettre en place des outils de collecte et de partage des observations naturalistes										
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative					
OBJECTIFS A LONG TERME	B6. Développer un réseau de collecte et de partage des observations naturalistes										
OBJECTIFS A MOYEN TERME	B61. Initier la mise en place d'un système de collecte et de partage des observations naturalistes										
PROBLEMATIQUE	<p>Le territoire de la réserve naturelle est susceptible d'être fréquenté par des naturalistes qu'ils soient amateurs ou professionnels. A ce jour, aucun système n'est mis en place pour que ces observations puissent remonter vers les co-gestionnaires.</p> <p>D'autre part, les observations en possession des co-gestionnaires ne sont diffusées aux organismes partenaires de la gestion de la réserve que de façon ponctuelle, à leur demande.</p>										
OBJECTIF DE L'OPERATION	Disposer d'outils pour collecter les observations naturalistes et les partager										
PRIORITE	1					2					
OPERATIONS LIEES	SE36	Constituer un réseau de bénévoles et l'animer									
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collecte auprès des naturalistes amateurs : <p>Dans la mesure où à ce jour, il n'existe pas de lieu d'accueil pérenne par l'intermédiaire duquel ces naturalistes pourraient faire remonter leurs observations, l'outil informatique sera privilégié. Il s'agira donc de mettre en place, sur le site Internet de la réserve, un lien vers une interface de saisie des observations.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collecte et échange de données avec les professionnels : <p>Les agents de plusieurs organismes sont susceptibles de réaliser des observations naturalistes sur la réserve dans le cadre de leurs activités. Il s'agira de rencontrer ces organismes pour envisager avec eux quels peuvent être les moyens par lesquels échanger les données en possession de chacun et de mettre en place ces outils.</p>										
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%					100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014									
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R									
	Mise en oeuvre	CEN L-R									
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014					
	prévisionnel										
	réalisé		x	x							
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	SMGG, CO Gard, ONF, ONEMA, ONCFS, Département, FP30, SMAGE des Gardons									
	réalisé										
COUTS			2010	2011	2012	2013	2014				TOTAL
	prévisionnel			15 j	5j						20 j
	réalisé										
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement									
	réalisé										
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'une interface de saisie des observations de naturalistes amateurs sur le site Internet de la réserve ▪ Comptes-rendus de réunions de travail avec les organismes dont les agents sont susceptibles de produire des observations sur le territoire de la réserve ▪ Mise en place d'un échange régulier de données entre les co-gestionnaires et les organismes dont les agents sont susceptibles de produire des observations sur le territoire de la réserve 									
	réalisé										
PRECONISATIONS PERSPECTIVES	Les solutions recherchées pour la collecte et l'échange de données avec les professionnels s'attacheront à éviter toute double saisie et à privilégier l'échange d'extractions de bases de données.										

CODE OPERATION	SE35								
INTITULE	Inventorier les bryophytes								
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative			
OBJECTIFS A LONG TERME	B1. Améliorer et actualiser la connaissance du patrimoine naturel								
OBJECTIFS A MOYEN TERME	B14. Améliorer la connaissance de la flore et des habitats naturels								
PROBLEMATIQUE	Les gorges du gardon abritent une station de <i>Mannia triandra</i> , hépatique d'intérêt communautaire, connue dans seulement quatre autres localités en France. Les gestionnaires ne disposent pratiquement d'aucune donnée relative aux bryophytes sur la réserve ou à l'échelle du massif.								
OBJECTIF DE L'OPERATION	Produire des données relatives au peuplement bryophytique de la réserve								
PRIORITE	1			2					
OPERATIONS LIEES									
CONTENU DE L'OPERATION	<p>Cette opération ferait l'objet d'une prestation confiée à un botaniste expert.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contenu de l'étude : <p>Il consisterait à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un inventaire spécifique aussi exhaustif que possible : prospection de l'ensemble des habitats avec un effort particulier sur les plus riches en bryophytes (écorces des arbres, rochers secs et humides, substrats terreux humides et berges rocheuses) ; - une recherche des taxons rares : localisation précise de l'ensemble des populations, description des populations et des menaces ; - un inventaire des communautés bryophytiques basé sur la réalisation de relevés bryosociologiques ; - des fiches « espèces rares » et « habitats bryophytiques » comportant des informations du type description des populations, des menaces, du mode de reproduction, de la possibilité de persistance, synécologie, cortège caractéristique, problèmes de reconnaissance, valeur patrimoniale, gestion. <p>La mise en œuvre est envisagée sur deux années, car certains cortèges fugaces peuvent ne pas être bien exprimés une année.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Restitutions : <p>1 rapport d'étude final</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarches connexes : <p><u>Autorisations :</u></p> <p>Dans la mesure où l'expert en charge de l'étude dispose d'une autorisation permanente de prélèvement pour la flore protégée, la mise en œuvre de cette opération nécessitera uniquement l'obtention d'une autorisation pluriannuelle de prélèvement d'espèces animales accordée par le Président du Conseil Régional¹.</p> <p>Une autorisation annuelle d'accès et de circulation devra aussi être délivrée par les co-gestionnaires au prestataire.</p>								
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation				50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014							
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R							
	Mise en oeuvre	Vincent HUGONOT							
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014			
	prévisionnel			x	x				
	réalisé								
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	CBNMP							
	réalisé								
COUTS		2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL		
	prévisionnel	prestation			4 000 €	4 000 €			8 000 €

¹ Cf. art. 4.1 de la délibération CR-09/1586 portant classement de la RNR

FINANCEMENTS	réalisé	maîtrise d'ouvrage			5j	5J		10j
	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement						
RESULTATS PRODUITS	réalisé							
	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre de prospections et de relevés bryosociologiques ▪ Elaboration d'un rapport d'étude 						
PRECONISATIONS PERSPECTIVES	réalisé							
		Une restitution de l'inventaire à destination des partenaires de la réserve pourra être organisée.						

CODE OPERATION	SE36										
INTITULE	Constituer un réseau de bénévoles, le faire connaître et l'animer										
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative					
OBJECTIFS A LONG TERME	<p>B6. Développer un réseau de collecte des observations naturalistes</p> <p>D1. Accueillir le public et les usagers et les sensibiliser à la préservation du patrimoine naturel et culturel</p> <p>E2. Insérer la réserve dans la vie du territoire</p>										
OBJECTIFS A MOYEN TERME	<p>B61. Initier la mise en place d'un système de collecte des observations naturalistes</p> <p>D12. Faire connaître le patrimoine naturel et culturel de la réserve et les enjeux de conservation qui y sont liés</p> <p>E21. Renforcer l'implication du conseil municipal et des habitants dans la gestion de la réserve</p> <p>E23. faire connaître les objectifs et actions de la réserve localement</p>										
PROBLEMATIQUE	Les co-gestionnaires reçoivent des demandes de la part de personnes intéressées pour contribuer aux actions de gestion du site. A ce jour, en dehors d'évènements très ponctuels, rien n'est prévu pour répondre à ce type de sollicitation.										
OBJECTIF DE L'OPERATION	Disposer d'outils et de temps pour faire participer des bénévoles à la vie du site										
PRIORITE	1					2					
OPERATIONS LIEES	précédente	SE34	Mettre en place des outils de collecte des observations naturalistes et les faire connaître								suivante
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Constituer le réseau et le faire connaître Il s'agit d'identifier des personnes intéressées pour participer à la vie de la réserve en tant que bénévoles. L'existence et l'actualité de ce réseau sera promue au travers de plusieurs outils de communication à la disposition des co-gestionnaires : animations, site Internet, presse, rencontres entre gestionnaires d'espaces naturels ou associations et grand public, ... ▪ Animer ce réseau Annuellement, au moins 2 « rendez-vous » seront organisés de manière à faire vivre ce réseau. Il s'agira d'associer à cette occasion les bénévoles qui le souhaitent à des actions pouvant prendre différentes formes : chantiers nature, inventaires, suivis, travail de tri et de détermination, ... Ces journées pourront être rattachées à la mise en œuvre d'actions du plan ou organisées plus indépendamment, en fonction des opportunités. Ces journées seront l'objet de « comptes-rendus » destinés à donner un retour de leur participation aux bénévoles. 										
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %	
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014									
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R									
	Mise en oeuvre	CEN L-R									
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014					
	prévisionnel			x	x	x					
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel										
	réalisé										
COUTS		2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL				
	prévisionnel			5j	5j	5j	15j				
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement									
	réalisé										
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenue d'une liste de contacts ▪ Diffusion d'informations relative à l'existence de ce réseau et à son actualité (dont comptes-rendus des journées d'action) ▪ Organisation et tenue de journée d'actions à destination de ce réseau 									
	réalisé										

PRECONISATIONS
PERSPECTIVES

CODE OPERATION	TE02									
INTITULE	Poursuivre la mise en œuvre de la fermeture intermittente de la grotte de la Baume Saint-Vérédème									
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative				
OBJECTIFS A LONG TERME	A1. Préserver l'intégrité des habitats d'espèces rupestres et cavernicoles									
OBJECTIFS A MOYEN TERME	A12. Limiter le dérangement des populations de chauves-souris									
PROBLEMATIQUE	La grotte de la Baume Saint-Vérédème est fréquentée par 15 espèces de chauves-souris. En 2007, une mesure de fermeture intermittente de la grotte a été prise dans le cadre d'un programme LIFE, pour assurer la tranquillité de ces animaux aux périodes de reproduction et d'hivernage : la grotte est fermée du 1/05 au 15/08 (reproduction) et du 15/11 au 15/03 (hivernage).									
OBJECTIF DE L'OPERATION	Ouvrir et fermer les accès de la grotte selon le calendrier prévu Informers les autres gestionnaires dans l'éventualité où une fermeture exceptionnelle interviendrait									
PRIORITE	1					2				
OPERATIONS LIEES	TE03	Effectuer la maintenance des équipements liés à la fermeture de la grotte de la Baume Saint-Vérédème (panneaux, grilles)								
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture des grilles condamnant les accès ▪ Fermeture des grilles condamnant les accès ▪ Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions ▪ Information des autres gestionnaires dans l'éventualité où le calendrier ne peut pas être respecté : Il s'agit d'informer a minima le SMGG et la commune qui sont directement intéressés par la mise en œuvre de cette opération. <i>NB : Pour ce qui concerne les usagers, les mesures d'information sont décrites dans l'opération PO01.</i> 									
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014								
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R								
	Mise en oeuvre	CEN L-R								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel	x	x	x	x	x				
	réalisé									
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	SMGG, gardes de l'environnement du Département								
	réalisé									
COUTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL		
	prévisionnel		2j	2j	2j	2j	2j	10j		
	réalisé									
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement								
	réalisé									
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre de la fermeture intermittente ▪ Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions ▪ Information des autres gestionnaires 								
	réalisé									
PRECONISATIONS PERSPECTIVES										

CODE OPERATION	TE04									
INTITULE	Poursuivre l'entretien des pelouses en cours de restauration par gyrobroyage									
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative				
OBJECTIFS A LONG TERME	A2. Restaurer et conserver les milieux ouverts									
OBJECTIFS A MOYEN TERME	A21. Entretenir l'ouverture des 23 hectares de pelouses en cours de restauration									
PROBLEMATIQUE	<p>Une opération de restauration de pelouses est en cours sur environ 23 ha au sein de la réserve. Les premiers travaux d'ouverture ont été mis en œuvre en 2004. Depuis, un entretien annuel est effectué principalement au moyen d'un gyrobroyage et secondairement par du pâturage.</p> <p>Un suivi floristique a été mise en place dès 2004 de manière à évaluer l'impact de la gestion. Après 5 années d'entretien, il montre que la dynamique de repousse des ligneux est encore très forte et que l'entretien mécanique doit être poursuivi.</p>									
OBJECTIF DE L'OPERATION	Effectuer un broyage annuel de la végétation sur les zones concernées									
PRIORITE	1					2				
OPERATIONS LIEES	AD29	Elaborer un plan de gestion du secteur du Montailion								
	TE05	Favoriser les conditions de mise en œuvre d'un entretien complémentaire par le pâturage								
	TU01	Expérimenter un brûlage dirigé d'entretien sur le secteur du Montailion								
	SE31	Réaliser le suivi floristique des pelouses en cours de restauration								
	SE34	Suivre la pratique du pâturage dans la réserve								
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation des chantiers de gyrobroyage En préalable à la mise en œuvre des travaux par le prestataire, les co-gestionnaires interviendront pour : <ul style="list-style-type: none"> - rédiger le cahier des charges annuel, - organiser une visite préalable de la zone à traiter avec le prestataire, - matérialiser les éléments à préserver des broyeurs sur la zone à traiter, - signaler la zone de chantier, en particulier sur le secteur du Montailion où la zone de travaux est traversée par le GR, - se coordonner avec l'éleveur ovin pour s'assurer de la compatibilité du calendrier des travaux avec son calendrier de pâturage. ▪ Travaux annuels de gyrobroyage Leur mise en œuvre sera confiée à un prestataire, selon le cahier des charges rédigé par les co-gestionnaires et soumis pour information à l'agent patrimonial de l'ONF en charge du secteur et au SMGG. ▪ Calendrier Les travaux seront impérativement réalisés hors période de reproduction de la faune¹, préférentiellement en hiver. ▪ Elaboration d'un compte-rendu annuel de mise en œuvre 									
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014								
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R								
	Mise en oeuvre	CEN L-R Travaux : entreprise de travaux agricoles								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel	x	x	x	x	x				
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	SMGG, ONF, gardes de l'environnement du Département, éleveur ovin								
	réalisé									
COUTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL		
	prévisionnel	préparation et réception des chantiers	2j	2j	2j	2j	2j	10j		
		travaux de gyrobroyage	12 000 €	12 000 €	12 100 €	12 100 €	12 200 €	60 400 €		
		élaboration du compte-rendu	1j	1j	1j	1j	1j	5j		
réalisé										

¹ Soit entre le 16 juillet et le 9 mars, conformément aux préconisations du DOCOB.

FINANCEMENTS	prévisionnel	Europe (FEDER), Région, Etat, Département, autofinancement
	réalisé	
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none">▪ Elaboration du cahier des charges annuel▪ Diffusion au SMGG et à l'agent patrimonial de l'ONF en charge du secteur▪ Tenue d'une visite préalable▪ Matérialisation des éléments à préserver▪ Signalisation de la zone de chantier▪ Coordination avec l'éleveur ovin▪ Réception de chantier▪ Elaboration d'un compte-rendu annuel de travaux relatant la mise en œuvre de l'opération
	réalisé	
PRECONISATIONS PERSPECTIVES		

CODE OPERATION	TE05									
INTITULE	Favoriser les conditions de mise en œuvre d'un entretien complémentaire par le pâturage									
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien			Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative		
OBJECTIFS A LONG TERME	A2. Restaurer et conserver les milieux ouverts F2. Insérer la réserve dans la vie du territoire									
OBJECTIFS A MOYEN TERME	A21. Entretenir l'ouverture des 23 hectares de pelouses en cours de restauration F22. Favoriser la prise en compte des demandes sociales, dans la limite de la compatibilité avec les objectifs de conservation									
PROBLEMATIQUE	<p>Les zones concernées par l'opération de restauration de pelouses sont pâturées plus ou moins régulièrement, en parcours hivernal, par un troupeau ovin.</p> <p>Ces zones sont assez peu attractives pour l'éleveur propriétaire du troupeau car leur valeur pastorale est médiocre et les difficultés techniques sont nombreuses (proximité de zones cultivées, difficultés d'accès à l'eau, cohabitation avec d'autres usagers ...). En conséquence, la pression pastorale appliquée y est faible et joue peu sur la maîtrise de la dynamique végétale, qui repose intégralement sur des interventions mécaniques (cf. action TE04).</p> <p>Augmenter la pression pastorale serait très utile pour une gestion plus durable de ces zones. Cela impliquerait de parquer les animaux et de donc de mettre en place et d'entretenir des clôtures, ainsi que de faciliter l'approvisionnement du troupeau en eau.</p> <p>Compte tenu des difficultés économiques que connaît l'éleveur ovin, de la valeur paysagère du site, de son statut d'espaces protégé, ainsi que des contraintes liées à l'articulation avec les autres usagers, le choix des équipements et leur gestion devront être très maîtrisés. Dans ce contexte particulier, il semble préférable que ce soient les co-gestionnaires qui en assume la maîtrise d'ouvrage.</p>									
OBJECTIF DE L'OPERATION	Faciliter la mise en œuvre d'un pâturage d'entretien sur les zones de pelouses en cours de restauration									
PRIORITE	1			2						
OPERATIONS LIEES	TE04	Poursuivre l'entretien des pelouses en cours de restauration par gyrobroyage								
	SE34	Suivre la pratique du pâturage dans la réserve								
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition de matériel ▪ Mise en œuvre de travaux ▪ Calendrier Les travaux seront impérativement réalisés hors période de reproduction de la faune¹, préférentiellement en hiver. ▪ Démarches connexes : <u>Autorisations :</u> Une autorisation au titre des sites classés devra être obtenue en préalable à la mise en œuvre des travaux. Compte tenu de la réglementation en vigueur au moment de l'élaboration du plan de gestion, elle devra s'accompagner d'une évaluation des incidences de l'aménagement sur les habitats naturels et les espèces ayant justifié la création du site Natura 2000. Le cahier des charges détaillé des travaux relatifs à cette opération n'étant pas arrêté, ils devront aussi faire l'objet d'une autorisation spéciale de travaux au titre de l'article 4.14 de la délibération de classement de la réserve. 									
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014								
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R								
	Mise en oeuvre	CEN L-R Travaux : entreprise de travaux agricoles, éleveur, CEN L-R								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel		x	x	x					
	réalisé									
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	SMGG, gardes de l'environnement du Département, éleveur ovin								
	réalisé									
COUTS		2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL			

¹ Soit entre le 16 juillet et le 9 mars, conformément aux préconisations du DOCOB.

	prévisionnel	acquisition de matériel	<i>Pas de chiffrage</i>				
		élaboration et suivi des demandes d'autorisation					
		préparation des chantiers					
		mise en œuvre des travaux					
FINANCEMENTS	réalisé	élaboration des comptes-rendus de travaux					
	prévisionnel	Europe (FEDER), Région, Etat, Département, autofinancement					
	réalisé						
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition de matériel ▪ Elaboration de demandes d'autorisation au titre du site classé et de la réglementation de la réserve ▪ Obtention d'autorisations au titre du site classé et de la réglementation de la réserve ▪ Elaboration des cahiers des charges de travaux ▪ Tenue de visites préalables aux chantiers et de visites de réception ▪ Coordination avec l'éleveur ovin ▪ Elaboration de comptes-rendus de travaux relatant la mise en œuvre de l'opération 					
	réalisé						
PRECONISATIONS PERSPECTIVES							

CODE OPERATION	TE09									
INTITULE	Réaliser un débroussaillage manuel léger de la station de Gagée de granatelli									
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative				
OBJECTIFS A LONG TERME	A6. Préserver l'intégrité des habitats de la flore protégée ou remarquable									
OBJECTIFS A MOYEN TERME	A61. Maintenir l'ouverture de l'habitat de la Gagée de granatelli									
PROBLEMATIQUE	<p>La réserve abrite une station de Gagée de granatelli (<i>Gagea granatelli</i>) qui se situe dans des zones ouvertes au sein de corniches rocheuses dominées par du matorral à Chêne vert. Cette espèce héliophile est potentiellement menacée par la fermeture du milieu.</p> <p>Un suivi de population est en place sur cette station. En fonction de ses résultats, il pourrait s'avérer nécessaire d'intervenir au cours du plan pour maintenir l'ouverture de la station.</p>									
OBJECTIF DE L'OPERATION	Maintenir l'ouverture de la station de Gagée de granatelli (<i>Gagea granatelli</i>)									
PRIORITE	1				2					
OPERATIONS LIEES	SE16	Poursuivre le suivi des populations d'espèces végétales remarquables								
	SE17	Initier et accompagner le montage d'une étude de la reproduction de la Gagée de granatelli								
	SE18	Mettre en oeuvre une étude de la reproduction de la Gagée de granatelli								
CONTENU DE L'OPERATION	<p>▪ Elaboration du cahier des charges détaillé de l'opération :</p> <p>L'opération consistera en une intervention très limitée de débroussaillage aux abords immédiats de la station (emprise prévisionnelle des travaux : quelques mètres carrés).</p> <p>A ce stade d'avancement de la réflexion, le cahier des charges pourrait comprendre les spécifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intervention manuelle mise en œuvre à partir du 1^{er} octobre et jusqu'au 1^{er} mars, - les produits de coupe seront obligatoirement évacués de la station de Gagée, - si les volumes sont faibles (fort probable), ils pourront être mis en tas pour se décomposer naturellement, sinon ils seront brûlés. <p>▪ Mise en œuvre des travaux</p> <p>▪ Calendrier</p> <p>Les travaux seront impérativement réalisés hors période de reproduction de la faune¹, préférentiellement en hiver.</p> <p>▪ Démarches connexes :</p> <p><u>Autorisations :</u></p> <p>Une autorisation au titre des sites classés devra être obtenue en préalable à la mise en œuvre des travaux. Compte tenu de la réglementation en vigueur au moment de l'élaboration du plan de gestion, elle devra s'accompagner d'une évaluation des incidences de l'aménagement sur les habitats naturels et les espèces ayant justifié la création du site Natura 2000.</p> <p>Le cahier des charges détaillé des travaux relatifs à cette opération n'étant pas arrêté, ils devront aussi faire l'objet d'une autorisation spéciale de travaux au titre de l'article 4.14 de la délibération de classement de la réserve.</p>									
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014								
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R								
	Mise en oeuvre	CEN L-R								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel									
	réalisé						x			
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel									
	réalisé									
COUTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL		
	prévisionnel	élaboration et suivi des demandes d'autorisation					5j	8 j		
		préparation du chantier					1j			
		mise en œuvre des travaux					1j			

¹ Soit entre le 16 juillet et le 9 mars, conformément aux préconisations du DOCOB.

FINANCEMENTS		élaboration d'un compte-rendu de travaux					1j	
	réalisé							
	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement						
RESULTATS PRODUITS	réalisé							
	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration de demandes d'autorisation au titre du site classé et de la réglementation de la réserve ▪ Obtention d'autorisations au titre du site classé et de la réglementation de la réserve ▪ Elaboration du cahiers des charges détaillé des travaux ▪ Tenue de visites préalables aux chantiers et de visites de réception ▪ Mise en œuvre des travaux ▪ Elaboration de comptes-rendus de travaux relatant la mise en œuvre de l'opération 						
	réalisé							
PRECONISATIONS PERSPECTIVES								

CODE OPERATION	TE10					
INTITULE	Réaliser des opérations de rajeunissement et de diversification des milieux dans le cadre des travaux agro-forestiers					
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative
OBJECTIFS A LONG TERME	<p>A7. Favoriser l'existence d'une mosaïque fonctionnelle de milieux appartenant à la série de végétation du Chêne vert à l'échelle de la réserve</p> <p>E2. Insérer la réserve dans la vie du territoire</p>					
OBJECTIFS A MOYEN TERME	<p>A71. Créer ou rajeunir des faciès de transition entre pelouses et chênaie</p> <p>A72. Favoriser la connectivité entre les milieux ouverts et semi-ouverts</p> <p>A73. Favoriser les lisières et interfaces entre les milieux</p> <p>A74. Favoriser la diversification de la structure des boisements</p> <p>E21. Renforcer l'implication du conseil municipal et des habitants dans la gestion de la réserve</p> <p>E22. Favoriser la prise en compte des demandes sociales, dans la limite de la compatibilité avec les objectifs de conservation</p> <p>E23. faire connaître les objectifs et actions de la réserve localement</p>					
PROBLEMATIQUE	<p>La surface couverte par la réserve est majoritairement occupée par de la chênaie verte. Elle se présente sous la forme d'un taillis dense et relativement uniforme qui résulte d'une exploitation forestière intense puis de son arrêt depuis l'après-guerre.</p> <p>Depuis 2009, la forêt communale soumise, qui constitue la quasi-totalité de la réserve, est à nouveau exploitée de façon limitée, sur le principe de l'affouage¹. Cette exploitation est planifiée à 20 ans dans l'aménagement en cours d'approbation.</p> <p>Certaines opérations planifiées dans cet aménagement constituent des opportunités pour diversifier et rajeunir les milieux présents dans la réserve, dans un contexte d'activité socio-économique sans lequel de telles opérations ne seraient pas envisageables à moins de coûts très élevés.</p> <p>Le choix de mettre en œuvre la gestion forestière par le moyen de l'affouage permet d'impliquer les habitants de la commune dans la gestion et de les sensibiliser aux enjeux de conservation du patrimoine naturel.</p>					
OBJECTIF DE L'OPERATION	Rajeunir et diversifier les milieux présents sur la réserve					
PRIORITE	1			2		
OPERATIONS LIEES	précédente	SE02	Réaliser une cartographie des objectifs de maturation / rajeunissement des milieux / PFCI, la faire valider et l'inscrire dans les documents de planification			
	suivante					
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre des coupes de bois : <p>Les coupes inscrites dans l'aménagement sont décrites et localisées dans les annexes 1 et 3 à cette fiche. Elles ont fait l'objet d'un certain nombre d'adaptations par rapport à la pratique usuelle, de manière à répondre aux préconisations relatives à la gestion du site Natura 2000 et de la réserve.</p> <p>En préalable à leur délivrance, les périmètres mis en coupe annuellement feront l'objet d'une matérialisation par débroussaillage sur un layon de 50 cm de large et d'un marquage à la peinture (création de périmètre). Cette matérialisation est généralement entretenue tous les 15 ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Traitement des rémanents de coupe : <p>De manière à éviter un encombrement important du sous-bois, défavorable à la biodiversité et générateur d'un risque incendie accru, les rémanents des coupes seront stockés sur des surfaces aussi limitées que possible. A l'issue de la coupe, si les volumes sont importants, deux solutions pourront être envisagées pour réduire l'emprise des zones de stockage : le broyage ou l'export.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien des zones de conversion : <p>Bien que le taux de prélèvement appliqué aux coupes de conversion ait été réfléchi de manière à limiter l'embroussaillage du sous-bois, ce phénomène sera inévitable. Dans la mesure où il est à la fois défavorable à</p>					

¹ Affouage = mode de jouissance en nature des produits ligneux d'une forêt communale, au profit des habitants de cette commune. Il est cadré par le Code forestier. Il est destiné à la satisfaction des besoins domestiques propres des habitants.

	<p>la biodiversité et générateur d'un risque incendie accru, un entretien par gyrobroyage sera planifié sur les zones de conversion 2 à 3 ans après la première coupe, puis tous les 4 ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier de mise en œuvre <p>Les travaux relatifs à cette opération seront impérativement mis en œuvre hors période de reproduction de la faune², préférentiellement en hiver.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'un compte-rendu annuel de mise en œuvre <p>Il sera établi par l'ONF pour la commune dans le cadre de son assistance à maîtrise d'ouvrage pour la gestion de la forêt soumise.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarches connexes : <p><u>Autorisations :</u> Les coupes de bois et les aménagements de desserte qu'elles impliquent, dès lors qu'elles figurent dans un aménagement approuvé, ne sont pas soumis à autorisation au titre des sites classés.</p> <p>Dans la mesure où les aménagements de desserte ne sont pas totalement définis à ce jour (cf. annexe 2), les créations feront l'objet de demandes d'autorisation spéciale de travaux au titre de l'article 4.14 de la délibération de classement de la réserve.</p>							
ÉTAT D'AVANCEMENT	% de réalisation				50%		100 %	
CADRE DE MISE EN ŒUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014 Mise en œuvre de l'aménagement de la forêt communale 2010-2029						
	Maîtrise d'ouvrage	commune de Sanilhac-Sagriès						
	Mise en œuvre	commune, ONF, entreprises de travaux agricoles, habitants						
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014		
	prévisionnel	x coupe de conversion	x coupe de conversion	x coupe de conversion entretien	x coupe de conversion	x coupe de rajeunissement entretien		
	réalisé							
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel							
	réalisé							
COÛTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL
	prévisionnel	Coordination entre plan de gestion et aménagement	Voir AD05					
		Elaboration et suivi des demandes d'autorisations			5 j		5 j	10 j
		Broyage des rémanents de coupe	750 €	750 €	990 €	990 €		3 480 €
		Broyage d'entretien des coupes de conversion			750 €		1 750 €	2 500 €
	réalisé							
FINANCEMENTS	prévisionnel	Europe (FEDER), Région, Etat, Département, autofinancement						
	réalisé							
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre de coupes de bois selon la programmation de l'aménagement ▪ Mise en œuvre de travaux de broyage / évacuation des rémanents de coupe ▪ Mise en œuvre de travaux de broyage d'entretien des zones mises en coupe de conversion ▪ Elaboration d'un compte-rendu annuel de travaux relatant la mise en œuvre de l'opération 						
	réalisé							
PRECONISATIONS PERSPECTIVES								

² Soit entre le 16 juillet et le 9 mars, conformément aux préconisations du DOCOB.

OPERATION	TE10	Réaliser des opérations de rajeunissement et de diversification des milieux dans le cadre des travaux agro-forestiers
ANNEXE N°	1	
TITRE	Descriptif des coupes de bois programmées dans l'aménagement 2010-2029	

Localisation des parcelles forestières : voir carte d'aménagement (ONF, 2010) en annexe 3 à l'opération.

COUPES D'AMELIORATION

Structure forestière concernée	futaie
Objectif de structure	futaie sur souche
Surface concernée au sein de la réserve <u>sur la durée de l'aménagement</u>	1,2 hectares
Parcelles forestières concernées au sein de la réserve	15B, 16B
Surface traitée annuellement au sein de la réserve	1,2 ha
Age d'exploitabilité	150 ans
Taux de prélèvement	
Critères de sélection des brins prélevés	Maintien de la diversité des essences et des arbres morts sur pied (sauf impératif de sécurité)
Date de mise en œuvre des travaux	16 juillet au 9 mars

Calendrier de mise en œuvre

2010	2011	2012	2013	2014
<i>Pas de mise en oeuvre sur la durée du 2nd plan de gestion de la réserve¹</i>				

COUPES DE CONVERSION

Structure forestière concernée	taillis
Objectif de structure	futaie sur souche
Surface concernée au sein de la réserve <u>sur la durée de l'aménagement</u>	14,63 hectares
Parcelles forestières concernées au sein de la réserve	1A, 3A, 7
Surface traitée annuellement au sein de la réserve	0,98 à 1,33 ha
Durée de la rotation	60 ans
Age d'exploitabilité	150 ans
Taux de prélèvement	30% à 35% du volume sur la base d'un volume moyen du peuplement de 80 m ³ /ha
Critères de sélection des brins prélevés	Maintien de la diversité des essences, des feuillus précieux (fruitiers) et des arbres morts sur pied (sauf impératif de sécurité)
Date de mise en œuvre des travaux	16 juillet au 9 mars
Traitement des rémanents de coupe	andainage pendant la coupe broyage obligatoire sur une profondeur minimale de 10 m à partir des voies de pénétration permanentes ²

Calendrier de mise en œuvre

2010	2011	2012	2013	2014
3A 0,98 ha	3A 0,98 ha	1A 1,31	1A 1,31	

¹ Ce type de coupe est programmé pour 2027 dans l'aménagement.

² En application de l'AP n° 2006-131-4 du 11 mai 2006 relatif à la prévention des incendies de forêt.

COUPES DE RAJEUNISSEMENT

Structure forestière concernée	taillis
Objectif de structure	taillis simple
Surface concernée au sein de la réserve sur la durée de l'aménagement	9,12 hectares
Parcelles forestières concernées au sein de la réserve	3A et 7
Surface traitée annuellement au sein de la réserve	1 à 2,04 hectares
Durée de la rotation	60 ans
Taux de prélèvement	95 % du couvert maintien du couvert sur 5% de la surface ³ sous forme de bouquets d'arbres, en particulier en limite de la coupe pour en atténuer l'impact paysager
Critères de sélection des brins prélevés	Maintien de la diversité des essences et des feuillus précieux (fruitiers) dans les bouquets d'arbres
Date de mise en œuvre des travaux	16 juillet au 9 mars

Calendrier de mise en œuvre

2010	2011	2012	2013	2014
				3A 2,04 ha

³ Conformément aux préconisations du SRA pour les site Natura 2000

OPERATION	TE10	Réaliser des opérations de rajeunissement et de diversification des milieux dans le cadre des travaux agro-forestiers
ANNEXE N°	2	
TITRE	Besoins de création et d'entretien de layons d'exploitation pour la mise en œuvre des coupes de bois programmées entre 2010 et 2014	

Dans la mesure où l'exploitation forestière a été longuement abandonnée, il s'avère nécessaire de compléter la desserte des zones délivrées avec la création ou l'entretien de layons d'exploitation. Sur la durée du 2nd plan de gestion de la réserve cela implique des travaux décrits le tableau ci-dessous.

Catégorie d'intervention	Parcelles forestières concernées	Echéance prévisionnelle	Hypothèses d'aménagement	Nature des travaux à réaliser	Soumis à demande d'autorisation au titre de la réserve
entretien	3A	2010		terrassment du chemin existant dans la combe exploitée depuis 2009	non
création	1A	2012	utilisation de l'assise du chemin de randonnée	débroussaillage de part et d'autre pour élargir l'emprise	oui
			création ex nihilo	débroussaillage d'ouverture dans le taillis, à partir de la piste DFCI	
		terrassment			
	3A	2014	création ex nihilo	débroussaillage d'ouverture dans le taillis, à partir du chemin communal bordant la réserve au nord	

Localisation des parcelles forestières : voir carte d'aménagement (ONF, 2010) en annexe 3 à l'opération.

CODE OPERATION	TE17					
INTITULE	Entretien et mettre aux normes les équipements DFCI compris dans la réserve					
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative
OBJECTIFS A LONG TERME	F1. Assurer la gestion courante					
OBJECTIFS A MOYEN TERME	F11. Effectuer la maintenance des infrastructures et des équipements					
PROBLEMATIQUE	<p>Le territoire de la réserve est concerné par deux pistes DFCI recensées dans le réseau structurant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la piste B127 (1^{ère} catégorie à vocation de lutte), - la piste B126 (2^{ème} catégorie à vocation d'accès). <p>Toutes deux recoupent l'emprise de la réserve sur environ 2km.</p> <p>Conformément aux dispositions des documents de planification de la protection contre les incendies, ces équipements doivent faire l'objet d'un entretien et éventuellement d'une normalisation.</p> <p>Plusieurs barrières accompagnées de panneaux ferment les pistes et doivent être entretenus car elles sont l'objet de vandalisme.</p> <p>Il est projeté de créer un débroussaillage de sécurité à l'interface de la réserve et de la zone de culture (TU03) qui devra elle aussi faire l'objet d'un entretien.</p>					
OBJECTIF DE L'OPERATION	Disposer d'équipements DFCI aux normes et entretenus					
PRIORITE	1			2		
OPERATIONS LIEES	AD28	Solliciter une évaluation du rôle DFCI de la piste B126				
	TU 03	Réaliser un débroussaillage de sécurité à l'interface des cultures				
CONTENU DE L'OPERATION	<p>▪ Normalisation des pistes :</p> <p>A l'heure actuelle, au sein de la réserve, les caractéristiques des pistes DFCI sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - piste B127 : largeur de chaussée estimée entre 3 et 4 m, débroussaillage bilatéral estimé entre 10 et 12 m (soit une emprise totale de 23 à 28 m) ; - piste B126 : largeur de chaussée estimée à 2 m, pas de gabarit de sécurité, pas d'aires de croisement. <p>Les normes relatives aux catégories de pistes recensées sur la réserve sont les suivantes¹ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - piste de 1^{ère} catégorie à vocation de lutte : largeur de chaussée de 6 m, débroussaillage bilatéral de 12 m (soit une emprise totale de 30 m) ; - piste de 2^{ème} catégorie à vocation d'accès : largeur de chaussée de 4 m, gabarit de sécurité de 5 m par 5m² (soit une emprise totale de 5 m), aires de croisement tous les 250 m. <p>Enfin des aires de retournement doivent être aménagées tous les km, quelque soit le type de piste.</p> <p>A ce jour, seule la mise aux normes de la piste B127 est programmée dans l'aménagement.</p> <p>▪ Entretien des pistes³ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - piste B127 : <p>L'entretien de la bande de roulement est programmé en 2020. Il consistera à effectuer un passage avec un broyeur de pierres de manière à supprimer les affleurements rocheux.</p> <p>Sur l'emprise de 12 m de part et d'autre de la chaussée, il consistera à broyer totalement les ligneux bas et l'élaguer les arbres conservés. Il est programmé tous les 4 ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> - piste de 2^{ème} catégorie à vocation d'accès : <p>Il s'agit de maintenir le gabarit de sécurité en élaguant la végétation. Pas de programmation dans l'aménagement.</p> <p>▪ Entretien des dispositifs de fermeture et de signalisation des pistes :</p> <p>Pour limiter les risques vis à vis de la sécurité du public, les dispositifs utilisant des chaînes ou des câbles sont interdits de même que toute fixation aux arbres. Les barrières doivent être annoncées par le panneau standardisé B0 du code de la route (interdiction absolue de circuler sauf service et ayants droits). Il est nécessaire d'adopter un dispositif rétro-réfléchissant de couleur blanche à base de billes de verre collé sur la barrière (film rétro-réfléchissant auto-adhésif recommandé) pour permettre leur repérage nocturne.</p> <p>Le système de verrouillage consiste en un carré 30x30 mm dans un tube d'espace libre.</p> <p>Le remplacement des barrières fermant la piste B127 est programmé en m^{ême} temps que sa normalisation.</p> <p>▪ Entretien du débroussaillage de sécurité :</p>					

¹ D'après PDPFCI, 2007

² Il s'agit de permettre aux véhicules de surveillance et de lutte de circuler sans entraves liées à la végétation. La norme minimale à respecter, quelle que soit la catégorie de la piste, correspond à un parallélogramme virtuel de 5 mètres de haut minimum et de 5 mètres de large minimum (chaussée comprise).

³ D'après aménagement 2010-2029

	<p>Il est programmé tous les 5 ans. Sa mise en œuvre ne concernera donc pas la période couverte par le 2nd plan de gestion de la réserve. De même que la création (action TU03), il sera réalisé par tranches, de manière à étaler les coûts de mise en œuvre.</p> <p>Démarches connexes : <u>Autorisations :</u> L'entretien et la mise aux normes des pistes DFCl ne sont pas soumis à autorisation au titre des sites classés. Les opérations de mise aux normes devront faire l'objet de demandes d'autorisation spéciale de travaux au titre de l'article 4.14 de la délibération de classement de la réserve.</p>									
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %
CADRE DE MISE EN ŒUVRE	Programmes	Mise en œuvre du PIDAF / du PMPFI								
	Maîtrise d'ouvrage	Syndicat mixte de défense des forêts de l'Uzège contre l'incendie								
	Mise en œuvre	ONF								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel		normalisation piste B127				entretien piste B127			
	réalisé									
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel									
	réalisé									
COÛTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL		
	prévisionnel	Appui à l'élaboration et au suivi de la demande d'autorisation pour la mise aux normes		5 j					10 j	
		Suivi des travaux					5 j			
	réalisé									
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement								
	réalisé									
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'une demande d'autorisation au titre de la réserve pour la normalisation ▪ Obtention d'autorisation au titre de la réserve pour la normalisation ▪ Mise en œuvre de travaux de normalisation ▪ Elaboration d'un compte-rendu de travaux relatant la normalisation ▪ Mise en œuvre de travaux d'entretien 								
	réalisé									
PRECONISATIONS PERSPECTIVES										

CODE OPERATION	TE18										
INTITULE	Entretien le bornage des limites de la propriété communale comprises dans la réserve										
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche		Pédagogie et information		Travaux uniques		Travaux d'entretien		Police de la nature et gardiennage		Gestion administrative
OBJECTIFS A LONG TERME	F1. Assurer la gestion courante										
OBJECTIFS A MOYEN TERME	F11. Effectuer la maintenance des infrastructures et des équipements										
PROBLEMATIQUE	<p>La propriété communale a fait l'objet d'un bornage au 19^{ème} siècle. Les bornes posées alors ne sont plus toutes en place.</p> <p>A ce jour, l'essentiel de la surface de la réserve correspond à des terrains communaux. Mais le périmètre classé en réserve est très complexe (indentations, enclaves correspondant le plus souvent à des terrains privés). Dans le cas de mitoyennetés avec des terrains privés, il peut s'avérer nécessaire de matérialiser les limites du parcellaire.</p>										
OBJECTIF DE L'OPERATION	Matérialiser les limites de propriété communal/privé qui sont aussi celles de la réserve										
PRIORITE	1					2					
OPERATIONS LIEES	précédentes	SE28	Poursuivre la recherche des bornages de limites								
		AD11	Rechercher la maîtrise foncière ou d'usage de terrains privés pour la réalisation d'actions du plan								
	suivante										
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de périmètre <p>Débroussaillage sur un layon de 50 cm de large le long de la limite de parcelle et éventuellement marquage à la peinture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de bornes 										
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%					100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014 Mise en œuvre de l'aménagement de la forêt communale 2010-2029									
	Maîtrise d'ouvrage	commune de Sanilhac-Sagriès									
	Mise en oeuvre	ONF									
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014					
	prévisionnel				x	x					
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel										
	réalisé										
COUTS		2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL				
	prévisionnel	création de périmètres				3 500 €					
	prévisionnel	mise en place de bornes						3 670 €			
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement									
	réalisé										
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remplacement de bornes disparues 									
	réalisé										
PRECONISATIONS PERSPECTIVES											

CODE OPERATION	TU01									
INTITULE	Expérimenter un brûlage dirigé d'entretien sur le secteur du Montailion									
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques			Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative		
OBJECTIFS A LONG TERME	A2. Restaurer et conserver les milieux ouverts									
OBJECTIFS A MOYEN TERME	A21. Entretien l'ouverture des 23 hectares de pelouses en cours de restauration									
PROBLEMATIQUE	<p>L'entretien des pelouses en cours de restauration sur le secteur du Montailion est effectué annuellement depuis 2005, principalement au moyen d'un gyrobroyage et secondairement par du pâturage.</p> <p>Après 5 années d'entretien, il s'avère que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la dynamique de repousse du Chêne kermès est inchangée, - une quantité importante de litière issue des broyages s'est accumulée, avec le risque de gêner le développement de la strate herbacée, - les coûts de mise en œuvre sont élevés (cf. opération TE04). <p>Pour répondre à ces difficultés, les co-gestionnaires souhaitent tester le brûlage dirigé comme méthode complémentaire à l'entretien mécanique déjà mis en oeuvre¹.</p>									
OBJECTIF DE L'OPERATION	Tester un autre mode d'entretien des zones ouvertes									
PRIORITE	1					2				
OPERATIONS LIEES	précédentes	AD29	Elaborer un plan de gestion du secteur du Montailion							
		SE33	Mettre en place un suivi de la zone sur laquelle le brûlage dirigé aura été testé							
	suivante									
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition du cahier des charges détaillé de l'opération : Ce cahier des charges sera défini et validé dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération SE29 (cf. fiche correspondante). ▪ Communication préalable : Cette opération nécessitera une démarche préalable d'explication vis-à-vis des habitants de la commune, car le brûlage bénéficie d'une image négative sur le massif. ▪ Mise en œuvre du brûlage dirigé ▪ Calendrier Les travaux seront impérativement réalisés hors période de reproduction de la faune², préférentiellement en hiver. ▪ Démarches connexes : <u>Autorisations :</u> Une autorisation au titre des sites classés devra être obtenue en préalable à la mise en œuvre de l'opération. Compte tenu de la réglementation en vigueur au moment de l'élaboration du plan de gestion, elle devra s'accompagner d'une évaluation des incidences de l'aménagement sur les habitats naturels et les espèces ayant justifié la création du site Natura 2000. Si toutefois le cahier des charges détaillé de cette opération n'était pas validé dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération SE29, l'opération devra faire l'objet d'une autorisation spéciale de travaux au titre de l'article 4.14 de la délibération de classement de la réserve. 									
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014 Mise en œuvre de l'aménagement de la forêt communale 2010-2029								
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R								
	Mise en oeuvre	CEN L-R, ONF								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel			x						
	réalisé									
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	ONF, cellule technique de brûlage dirigé du Gard								
	réalisé									

¹ On notera qu'un brûlage dirigé a été réalisé sur ce secteur au début des années 2000, dans le cadre du programme LIFE-NATURE « La Chênaie verte : démonstration de gestion intégrée ». Il avait pour objectif de rouvrir les pentes envahies par le Chêne kermès. Cette opération n'a fait l'objet d'aucun suivi.

² Soit entre le 16 juillet et le 9 mars, conformément aux préconisations du DOCOB.

COUTS		2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL	
COÛTS	prévisionnel	définition du cahier des charges	Action SE29					
		demande d'autorisation au titre du site classé			5 j			10 j
		communication			5 j			
	réalisé			202 €/ha			1 010 €	
FINANCEMENTS	prévisionnel	Europe (FEDER), Région, Etat, Département, autofinancement						
	réalisé							
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'une demande d'autorisation au titre du site classé ▪ Obtention d'autorisations au titre du site classé ▪ Organisation de réunions publiques, rédaction d'articles dans le bulletin municipal ▪ Mise en œuvre du brûlage dirigé ▪ Elaboration d'un compte-rendu de travaux relatant la mise en œuvre de l'opération 						
	réalisé							
PRECONISATIONS PERSPECTIVES	A ce stade de la réflexion sur le sujet, il est envisagé d'effectuer le brûlage en tâche, sur des surfaces limitées, de manière à suivre ensuite la réponse de la végétation et évaluer l'intérêt de ce mode de gestion comme méthode complémentaire à l'entretien mécanique déjà mis en œuvre.							

CODE OPERATION	TU02										
INTITULE	Matérialiser, de façon pérenne, l'emprise des îlots de sénescence										
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche		Pédagogie et information		Travaux uniques		Travaux d'entretien		Police de la nature et gardiennage		Gestion administrative
OBJECTIFS A LONG TERME	A3. Laisser vieillir la chênaie verte jusqu'à la sénescence										
OBJECTIFS A MOYEN TERME	A31. Mettre en place et pérenniser un maillage d'îlots de sénescence										
PROBLEMATIQUE	Le plan de gestion prévoit la mise en place d'un maillage d'îlots de sénescence sur la réserve. Ces îlots ont vocation à être maintenus fixes sur le très long terme (GILG, 2004).										
OBJECTIF DE L'OPERATION	Etre en capacité de retrouver l'emprise des îlots de sénescence sur le long terme										
PRIORITE	1					2					
OPERATIONS LIEES	précédente	SE02	Réaliser une cartographie des objectifs de maturation / rajeunissement des milieux / PFCI, la faire valider et l'inscrire dans les documents de planification								
	suivantes	TE06	Appliquer la non intervention au sein des îlots de sénescence								
		SE05	Définir un protocole de suivi à long terme de l'évolution des formations dominées par le Chêne vert et le mettre en œuvre								
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de périmètre Les périmètres des îlots feront l'objet d'une matérialisation par débroussaillage sur un layon de 50 cm de large et d'un marquage décrit ci dessous. Ces layons sont généralement entretenus tous les 15 ans. ▪ Géoréférencement Il s'agira, lors de la création de périmètres, de les relever au GPS pour l'intégrer au SI de la réserve. ▪ Marquage Il sera réalisé à l'aide de plaquettes métalliques ornées d'un symbole, clouées sur les arbres constituant le périmètre externe des îlots. L'espacement envisagé est de 1 tous les 100 mètres. 										
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%					100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014 Mise en œuvre de l'aménagement de la forêt communale 2010-2029									
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R									
	Mise en oeuvre	CEN L-R, ONF									
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014					
	prévisionnel		SE02	x							
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	ONF, gardes de l'environnement du Département									
	réalisé										
COUTS		2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL				
	prévisionnel	Création de périmètre et pose des plaquettes				15 j	15 j	30 j			
	réalisé	Fabrication des plaquettes				1 300 €		1 300 €			
FINANCEMENTS	prévisionnel	Europe (FEDER), Région, Etat, Département, autofinancement									
	réalisé										
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création des périmètres des îlots ▪ Intégration des périmètres des îlots au SI de la réserve ▪ Pose de plaquettes métalliques sur le périmètre des îlots 									
	réalisé										
PRECONISATIONS PERSPECTIVES	Le symbole utilisé sur les plaques métalliques devra rester simple pour faciliter la fabrication des éléments de marquage et l'identification.										

CODE OPERATION	TU03									
INTITULE	Réaliser un débroussaillage de sécurité à l'interface des cultures									
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques			Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative		
OBJECTIFS A LONG TERME	A3. Laisser vieillir la chênaie verte jusqu'à la sénescence									
OBJECTIFS A MOYEN TERME	A32. Protéger les zones dédiées à la sénescence du risque incendie									
PROBLEMATIQUE	La réserve est bordée au nord par la plaine cultivée. L'historique des incendies montre qu'il existe un risque élevé de départ de feux depuis cette zone, au contact des cultures et des voies d'accès.									
OBJECTIF DE L'OPERATION	Diminuer le risque d'incendie									
PRIORITE	1					2				
OPERATIONS LIEES	précédente									
	suivante	TE17	Entretien et mettre aux normes les équipements DFCI compris dans la réserve							
CONTENU DE L'OPERATION	<p>▪ Description de l'aménagement Il s'agit de créer une zone débroussaillée de 20 m de large, en limite nord de la réserve, depuis les zones ouvertes du Montailon jusqu'à la limite communale avec Collias (soit sur 3,5 km de long = 7 ha). La végétation y sera traitée selon les mêmes principes que sur les débroussaillages latéraux de pistes DFCI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - possibilité de conserver des arbres à la densité de 60 à 120 tiges/ha, - distance minimum de 8 m (4 fois la hauteur) entre les cépées avec possibilité de garder des groupes d'arbre, - élagage sur 2 m de haut des sujets individualisés, - pas de contact de houppiers entre le massif boisé et la bande débroussaillée. <p>▪ Préparation des chantiers En préalable à la mise en œuvre des travaux par le prestataire, les co-gestionnaires et/ou l'ONF interviendront pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer le périmètre de la zone à traiter (débroussaillage sur un layon de 50 cm de large et éventuellement marquage à la peinture), - organiser une visite préalable de la zone à traiter avec le prestataire, - recenser et matérialiser les éléments à préserver des broyeurs sur la zone à traiter, - signaler la zone de chantier, - se coordonner avec l'éleveur ovin pour s'assurer de la compatibilité du calendrier des travaux avec son calendrier de pâturage. <p>▪ Calendrier Il est envisagé de réaliser cet aménagement en trois tranches successives, de manière à étaler les coûts de mise en œuvre. Les travaux seront impérativement réalisés hors période de reproduction de la faune¹, préférentiellement en hiver.</p> <p>▪ Démarches connexes : <u>Autorisations :</u> Cet aménagement concernera principalement des terrains communaux, mais il pourrait aussi concerner quelques parcelles privées pour lesquelles une autorisation devra être obtenue auprès des propriétaires. Une autorisation au titre des sites classés devra être obtenue en préalable à la mise en œuvre de ces travaux. Compte tenu de la réglementation en vigueur au moment de l'élaboration du plan de gestion, elle devra s'accompagner d'une évaluation des incidences de l'aménagement sur les habitats naturels et les espèces ayant justifié la création du site Natura 2000.</p>									
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014 Mise en œuvre de l'aménagement de la forêt communale 2010-2029								
	Maîtrise d'ouvrage	commune								
	Mise en oeuvre	CEN L-R, ONF, entreprise de travaux agricoles								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel			X	X	X				
	réalisé									

¹ Soit entre le 16 juillet et le 9 mars, conformément aux préconisations du DOCOB.

PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	SMGG, gardes de l'environnement du Département							
	réalisé								
COUTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL	
	prévisionnel	demandes d'autorisations auprès des propriétaires privés			5j				10j
		demande d'autorisation site classé, évaluation incidences			5j				
		création de périmètre			1 726 €	1 727 €	1 727 €		5 180 €
		préparation des chantiers hors création de périmètre			10j	10j	10j		30j
		travaux de débroussaillage			11 705 €	11 705 €	11 705 €		35 115 €
	réalisé								
FINANCEMENTS	prévisionnel	Europe (FEDER), Région, Etat, Département, autofinancement							
	réalisé								
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'une demande d'autorisation au titre du site classé ▪ Obtention d'autorisation auprès des propriétaires privés ▪ Obtention d'autorisation au titre du site classé ▪ Mise en œuvre des travaux de débroussaillage ▪ Elaboration d'un compte-rendu de travaux relatant la mise en œuvre de l'opération 							
	réalisé								
PRECONISATIONS PERSPECTIVES	De manière à soutenir cette mesure, dans la zone la plus proche de la réserve, il pourrait s'avérer judicieux de prendre une réglementation municipale qui cadre le brûlage plus strictement que ne le fait l'arrêté préfectoral relatif à l'emploi du feu.								

CODE OPERATION	TU04									
INTITULE	Aménager des zones de stationnement obligatoire									
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques			Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative		
OBJECTIFS A LONG TERME	A4. Améliorer et maintenir la compatibilité entre les activités socio-économiques et la conservation du patrimoine naturel									
OBJECTIFS A MOYEN TERME	A41. Organiser la circulation motorisée des ayants droit et des titulaires de droits dans la réserve									
PROBLEMATIQUE	La réglementation de la réserve interdit la circulation des engins motorisés, sauf ayants droit et titulaires de droits. Néanmoins, la circulation motorisée de ces derniers ne doit pas de faire n'importe comment, sans rationalisation.									
OBJECTIF DE L'OPERATION	Limiter l'impact potentiel de la circulation motorisée des ayants droit et des titulaires de droits									
PRIORITE	1					2				
OPERATIONS LIEES	précédente	AD01	Etablir un plan de gestion de la circulation motorisée des ayants droit et titulaires de droits							
	suivantes	TE08	Entretien des aménagements et équipements destinés à organiser la circulation motorisée des ayants droit et titulaires de droits							
CONTENU DE L'OPERATION	<p>▪ Description de l'aménagement Il s'agira :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'aménager des zones de stationnement au sein de la réserve, à des endroits correspondant à des lieux déjà utilisés, en les dimensionnant pour accueillir un maximum de 5 véhicules ; - de mettre en place des barrières interdisant l'accès au-delà de certaines de ces zones de stationnement obligatoire. <p>Le principe d'aménagement des zones de stationnement s'attachera à conserver leur caractère naturel : les travaux consisteront donc simplement à débroussailler la zone et compacter le sol.</p> <p>▪ Calendrier Il est envisagé de réaliser cet aménagement en deux tranches successives, de manière à étaler les coûts de mise en œuvre. Les travaux seront impérativement réalisés hors période de reproduction de la faune¹, préférentiellement en hiver.</p> <p>▪ Démarches connexes : <u>Autorisations :</u> Une autorisation au titre des sites classés devra être obtenue en préalable à la mise en œuvre de l'opération. Compte tenu de la réglementation en vigueur au moment de l'élaboration du plan de gestion, elle devra s'accompagner d'une évaluation des incidences de l'aménagement sur les habitats naturels et les espèces ayant justifié la création du site Natura 2000. Si toutefois le cahier des charges détaillé de cette opération n'était pas validé dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération AD01, l'opération devra faire l'objet d'une autorisation spéciale de travaux au titre de l'article 4.14 de la délibération de classement de la réserve. <u>Identification des véhicules autorisés :</u> L'accès à ces zones de stationnement sera réservé aux ayants droit et titulaires de droits. Il serait impératif de mettre en place un système d'identification des véhicules autorisés pour faciliter les vérifications (cf. action AD01).</p>									
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014 Mise en œuvre de l'aménagement de la forêt communale 2010-2029								
	Maîtrise d'ouvrage	commune								
	Mise en oeuvre	ONF, entreprise de travaux publics, CEN L-R								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel		AD01	x	x	x				
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	SMGG								
	réalisé									
COUTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL		
	prévisionnel	Demande d'autorisation site classé, évaluation incidences (sous réserve)			10j				10j	

¹ Soit entre le 16 juillet et le 9 mars, conformément aux préconisations du DOCOB.

		Création des zones de stationnement				10 014 €	5 165 €	15 179 €
		Pose de barrières				1 600 €	1 600 €	3 200 €
		Mise en place du système d'identification des véhicules autorisés				15j		15j
FINANCEMENTS	réalisé							
	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement						
RESULTATS PRODUITS	réalisé							
	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'une demande d'autorisation au titre du site classé ▪ Obtention d'autorisations au titre du site classé ▪ Elaboration d'une demande d'autorisation au titre de la réserve (sous réserve) ▪ Obtention d'autorisations au titre de la réserve (sous réserve) ▪ Mise en œuvre de travaux d'aménagement ▪ Elaboration d'un compte-rendu de travaux relatant la mise en œuvre de l'opération 						
	réalisé							
PRECONISATIONS PERSPECTIVES	A ce jour, 4 emplacements sont utilisés pour le stationnement des véhicules notamment par les gestionnaires (voir carte jointe).							

CODE OPERATION	TU05								
INTITULE	Matérialiser l'emprise de l'APPB								
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative			
OBJECTIFS A LONG TERME	A1. Préserver l'intégrité des habitats d'espèces rupestres et cavernicoles A4. Améliorer et maintenir la compatibilité entre les activités socio-économiques et la conservation du patrimoine naturel								
OBJECTIFS A MOYEN TERME	A11. Limiter le dérangement des oiseaux rupestres A42. Organiser l'accueil du public dans la réserve								
PROBLEMATIQUE	L'emprise de l'APPB dans la réserve n'est pas matérialisée. Or dans le secteur de la Coufine, qui correspond à un secteur actuel de nidification de l'Aigle de Bonelli ¹ , un risque d'intrusions dans le périmètre réglementé existe. D'autre part, la matérialisation de ce périmètre sera utile aux chasseurs et aux agents en charge des missions de police.								
OBJECTIF DE L'OPERATION	Permettre aux usagers et aux agents en charge des missions de police d'identifier l'emprise de l'APPB sur le secteur de la Coufine								
PRIORITE	1				2				
OPERATIONS LIEES	précédente								
	suivante	TE07	Entretien du marquage de l'APPB						
CONTENU DE L'OPERATION	<p>Il s'agit de matérialiser le périmètre réglementé, en priorité sur le plateau (plus grand risque d'intrusion par ce secteur), voire dans les gorges.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Signalétique <ul style="list-style-type: none"> - panneau destiné à informer les randonneurs de l'interdiction de pénétration dans le périmètre ; - plaquettes métalliques ornées d'un symbole clouées sur les arbres ; - signaux peints sur les rochers. ▪ Calendrier La pose du marquage se fera impérativement hors interdiction de pénétration dans l'APPB. ▪ Démarches connexes : <u>Autorisations :</u> Une autorisation au titre des sites classés devra être obtenue en préalable à la mise en œuvre de ces travaux. Compte tenu de la réglementation en vigueur au moment de l'élaboration du plan de gestion, elle devra s'accompagner d'une évaluation des incidences de l'aménagement sur les habitats naturels et les espèces ayant justifié la création du site Natura 2000. 								
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation				50%			100 %	
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014 Aménagement de la forêt communale de Sanilhac-Sagriès							
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R							
	Mise en oeuvre	CEN L-R Fabrication de la signalétique : entreprise spécialisée							
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014			
	prévisionnel		x						
	réalisé								
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	SMGG, CO Gard, ONF, gardes de l'environnement du Département, société de chasse							
	réalisé								
COUTS			2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL	
	prévisionnel	Conception des éléments signalétiques		2j					2 j
		Repérages préparatoires		5j					5j
		Demande d'autorisation au titre du site classé		3j					3j
		Fabrication des plaquettes métalliques		1300 €					1 300 €
Fabrication du panneau			900 €					900 €	

¹ L'APPB comporte aussi une partie sise sur le secteur des Condamines qui n'est plus occupée par l'Aigle de Bonelli.

FINANCEMENTS		Pose du marquage et du panneau		2j				2 j
	réalisé							
	prévisionnel	Europe (FEDER), Région, Etat, Département, autofinancement						
RESULTATS PRODUITS	réalisé							
	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration de maquettes des éléments signalétiques ▪ Fabrication des éléments signalétiques ▪ Elaboration d'une demande d'autorisation au titre du site classé ▪ Obtention d'autorisations au titre du site classé ▪ Pose des éléments signalétiques ▪ Elaboration d'un compte-rendu de travaux relatant la mise en œuvre de l'opération 						
	réalisé							
PRECONISATIONS PERSPECTIVES	<p>La signalétique sera conçue avec le SMGG de manière à respecter la charte graphique utilisée sur le site de Sainte-Anastasia.</p> <p>Le symbole utilisé sur les plaques métalliques devra rester simple pour faciliter la fabrication des éléments de marquage et l'identification.</p>							

CODE OPERATION	TU06										
INTITULE	Installer une station météorologique dans la réserve										
TYPE D'OPERATION	Études, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative					
OBJECTIF A LONG TERME	B2. Améliorer la connaissance du milieu physique										
OBJECTIF A MOYEN TERME	B21. Améliorer la connaissance du climat local										
PROBLEMATIQUE	Dans le cadre de l'étude biospéléologique et climatologique projetée sur deux cavités de la réserve, il est nécessaire de disposer de paramètres météorologiques extérieurs aux cavités. La station de mesure la plus proche géographiquement de la réserve est située à l'aéroport de Nîmes-Courbessac, or compte-tenu du caractère très localisé de certains paramètres climatiques tels que la pluviométrie, les données de cette station risquent de ne pas être suffisamment représentative de la réserve pour les besoins de l'étude.										
OBJECTIF DE L'OPERATION	Disposer d'un moyen de suivi des principaux paramètres météorologiques sur le site										
PRIORITE	1					2					
OPERATIONS LIEES	SE03 Réaliser une étude biospéléologique et climatologique à long terme au sein de deux cavités de la réserve										
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sélection et acquisition d'un matériel de mesure adapté aux besoins de l'étude : Les paramètres à mesurer sont les suivants : hygrométrie, pluviométrie, pression atmosphérique, température, vitesse et direction du vent. Compte tenu des probables contraintes liées à l'isolement de l'équipement, un système doté d'une capacité d'enregistrement des mesures sera privilégié. ▪ Choix d'un emplacement : Le choix de l'emplacement devra être réfléchi pour combiner de bonnes conditions de mesure et de relèvement des données et peu de visibilité (respect du paysage, limitation du risque de vandalisme). ▪ Pose Les travaux seront impérativement réalisés hors période de reproduction de la faune¹, préférentiellement en hiver. ▪ Démarches connexes : <u>Autorisations :</u> Une autorisation au titre des sites classés devra être obtenue en préalable à la pose du matériel. 										
ÉTAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %	
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014									
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R									
	Mise en œuvre	CEN L-R									
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014					
	prévisionnel	x									
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	ASN, gardes de l'environnement du Conseil Général pour le choix de l'emplacement et la pose									
	réalisé										
COUTS		2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL				
	prévisionnel	matériel de mesure	2 000 €					2 050 €			
		pose	2 j								
		maîtrise d'ouvrage ²	5 j						7 j		
réalisé											
FINANCEMENTS	prévisionnel	Région, Etat, Département, autofinancement									
	réalisé										
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition d'une station météorologique ▪ Mise en place sur site de la station ▪ Elaboration d'une demande d'autorisation au titre du site classé 									

¹ Soit entre le 16 juillet et le 9 mars, conformément aux préconisations du DOCOB.

² Dont demande d'autorisation au titre du site classé.

		▪ Obtention d'une autorisation de travaux au titre du site classé
	réalisé	
PRECONISATIONS PERSPECTIVES	Un retour d'expérience sera recherché auprès d'autres gestionnaires d'espaces naturels en préalable au choix du matériel. Les données récoltées au moyen de la station pourront être mise en libre accès sur Internet via des sites de partage d'observations.	

CODE OPERATION	TU07							
INTITULE	Réhabiliter l'ermitage de la Baume Saint-Vérédème et la chapelle Saint-Pierre							
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques	Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative		
OBJECTIFS A LONG TERME	C1. Conserver le patrimoine culturel							
OBJECTIFS A MOYEN TERME	C12. Mettre en œuvre ou contribuer aux interventions de conservation ou de restauration du patrimoine culturel au sein de la réserve							
PROBLEMATIQUE	L'Opération Grand Site du Pont du Gard et des Gorges du Gardon ¹ identifie le secteur de la Baume comme un des « sites majeurs » du massif. Faisant le constat de sa dégradation par des constructions récentes, elle préconise sa réhabilitation et sa valorisation.							
OBJECTIF DE L'OPERATION	Réhabiliter et valoriser le site							
PRIORITE	1			2				
OPERATIONS LIEES	précédente							
	suivante							
CONTENU DE L'OPERATION	<p>Le SMGG, en charge de la mise en œuvre de l'OGS sur le massif et les gorges, a fait établir un plan général d'aménagement du site² dont l'esprit général est de « restituer au site son caractère naturel et de lui redonner sa dimension historique et culturelle ». Ce document ne comporte pas de restructuration majeure mais le traitement d'une série d'éléments ponctuels.</p> <p>Pour ce qui concerne plus particulièrement l'ermitage Saint-Vérédème et la chapelle Saint-Pierre, les interventions prescrites dans plan d'aménagement visent plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la restauration et la mise en sécurité des accès : l'ermitage est le passage obligé d'un sentier de randonnée très fréquenté or les parapets sur le vide sont particulièrement bas, et de plus la crue de 2002 a endommagé en partie l'accès au site ; - l'élimination de traces d'aménagements modernes (XIX et XX^{èmes} siècles) ; - l'amélioration des conditions de conservation de plusieurs éléments du patrimoine culturel (bâti, peintures murales). <p>▪ Démarches connexes :</p> <p><u>Autorisations :</u></p> <p>Le cahier des charges détaillé de cette opération n'étant pas arrêté au moment de la rédaction de cette fiche, il devra faire l'objet d'une autorisation spéciale de travaux au titre de l'article 4.14 de la délibération de classement de la réserve.</p> <p>Une autorisation au titre des sites classés devra être obtenue en préalable à la mise en œuvre de ces travaux. Compte tenu de la réglementation en vigueur au moment de l'élaboration du plan de gestion, elle devra s'accompagner d'une évaluation des incidences de l'aménagement sur les habitats naturels et les espèces ayant justifié la création du site Natura 2000.</p>							
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation				50%			100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	OGS Pont du Gard et des Gorges du Gardon						
	Maîtrise d'ouvrage	SMGG						
	Mise en oeuvre	Atelier d'Architecture et d'Urbanisme Philippe LOINTIER						
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014		
	prévisionnel	x						
	réalisé							
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	DRAC						
	réalisé							
COUTS		2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL	
	prévisionnel	Maîtrise d'ouvrage, diagnostics préalables et travaux	80 000 €					80 000 €
		Accompagnement par les co-gestionnaires pour la réalisation de la demande d'autorisation	Voir AD23					

¹ Département du Gard & SMGG, novembre 2003, « Opération Grand Site du Pont du Gard et des Gorges du Gardon », 87p.

² Département du Gard & SMGG, 2007, « Plan Général d'Aménagement du site de la Baume. Principes d'aménagement et carnets de détails », 28p.

FINANCEMENTS	réalisé							
	prévisionnel	OGS						
RESULTATS PRODUITS	réalisé							
	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration du cahier des charges détaillé de l'opération ▪ Elaboration d'une demande d'autorisation aux titres de la réserve et du site classé ▪ Obtention d'autorisations aux titres de la réserve et du site classé ▪ Elaboration d'un compte-rendu de travaux relatant la mise en œuvre de l'opération 						
	réalisé							
PRECONISATIONS PERSPECTIVES								

CODE OPERATION	TU08									
INTITULE	Fermer le sentier passant à proximité de l'aven de la Clastre et signaler les abords immédiats de l'aven									
TYPE D'OPERATION	Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	Pédagogie et information	Travaux uniques			Travaux d'entretien	Police de la nature et gardiennage	Gestion administrative		
OBJECTIFS A LONG TERME	D1. Accueillir le public et les usagers et les sensibiliser à la préservation du patrimoine naturel et culturel									
OBJECTIFS A MOYEN TERME	D11. Améliorer les conditions d'accueil du public et des usagers (dont la sécurité)									
PROBLEMATIQUE	Au niveau des Condamines, un raccourci a été créé entre le GR et la piste DFCI B127, qui passe à proximité d'un aven.									
OBJECTIF DE L'OPERATION	Limiter et sécuriser l'accès à cet aven									
PRIORITE	1					2				
OPERATIONS LIEES	précédente									
	suivante	TE14	Entretien la fermeture du sentier passant à proximité de l'aven de la Clastre et de la signalisation de ses abords							
CONTENU DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revégétalisation du sentier ▪ Fabrication et pose d'un panneau d'information du danger Il sera posé immédiatement aux abords du puit de manière à ne pas créer d'effet d'appel en étant visible de trop loin. Ce panneau sera élaboré selon les caractéristiques techniques de la signalétique des espaces naturels gardois. ▪ Calendrier Les travaux seront impérativement réalisés hors période de reproduction de la faune¹, préférentiellement en hiver. ▪ Démarches connexes : <u>Autorisations :</u> Une autorisation au titre des sites classés devra être obtenue en préalable à la mise en œuvre de ces travaux. Compte tenu de la réglementation en vigueur au moment de l'élaboration du plan de gestion, elle devra s'accompagner d'une évaluation des incidences de l'aménagement sur les habitats naturels et les espèces ayant justifié la création du site Natura 2000. 									
ETAT D'AVANCEMENT	% de réalisation					50%				100 %
CADRE DE MISE EN OEUVRE	Programmes	Mise en œuvre du plan de gestion 2010-2014								
	Maîtrise d'ouvrage	CEN L-R								
	Mise en oeuvre	CEN L-R Revégétalisation : ONF Fabrication du panneau : Pic Bois								
PROGRAMMATION		2010	2011	2012	2013	2014				
	prévisionnel			x						
PARTENARIATS / COLLABORATIONS	prévisionnel	SMGG, Département, ASN								
	réalisé									
COUTS	prévisionnel	Demande d'autorisation site classé			5j					5j
		Revégétalisation du sentier			1500 €					1 500 €
		Fabrication du panneau			150 €					150 €
		Pose du panneau			1j					1 j
	réalisé									
FINANCEMENTS	prévisionnel	Europe (FEDER), Région, Etat, Département, autofinancement								
	réalisé									
RESULTATS PRODUITS	attendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'une demande d'autorisation au titre du site classé ▪ Obtention d'autorisations au titre du site classé ▪ Revégétalisation du sentier ▪ Fabrication et pose d'un panneau d'information du danger 								

¹ Soit entre le 16 juillet et le 9 mars, conformément aux préconisations du DOCOB.

		▪ Elaboration d'un compte-rendu de travaux relatant la mise en œuvre de l'opération
	réalisé	
PRECONISATIONS PERSPECTIVES		

7 Le plan de travail quinquennal

Le plan de travail est présenté par catégories d'actions et par ordre croissant des codes opérations.

Catégorie d'opération	Code de l'opération	Intitulé de l'opération	Précisions quant aux opérations n'ayant pas fait l'objet de fiches descriptives		Programmation et coûts prévisionnels							
			Maîtrise d'ouvrage si différente	Contenu de l'opération	2010	2011	2012	2013	2014	Coût régie (j)	Coût prestation (€)	
Gestion administrative	AD 01	Etablir un plan de gestion de la circulation motorisée des ayants droit et titulaires de droits				25					25	
	AD 02	Etablir une charte pour l'accueil du public sur le territoire de la réserve				5	10				15	
	AD 03	Etablir un plan de gestion de gestion des pistes et sentiers				10					10	
	AD 04	Etablir ou renouveler les conventions fixant les modalités de pâturage		2 réunions préparatoires élaboration / relecture de la convention				5			5	
	AD 05	Organiser une coordination régulière avec les agents de l'ONF pour la mise en œuvre de l'aménagement et du plan de gestion de la réserve		3 réunions de coordination par an élaboration d'un compte-rendu synthétique annuel des opérations conduites par les co-gestionnaires en forêt soumise	3	3	3	3	3		15	
	AD 06	Soumettre l'aménagement forestier à l'avis du comité consultatif de la réserve et à l'approbation de la Région		Appui à l'ONF pour préparer la réunion de présentation au comité consultatif Appui à la Région pour l'instruction	1	1					2	
	AD 07	Représenter la réserve au sein des diverses réunions de réseaux			5	5	5	5	5		25	
	AD 08	Répondre aux sollicitations des réseaux (accueil d'évènement, contribution aux enquêtes, retour d'expériences, ...)			5	5	5	5	5		25	
	AD 09	Effectuer un porter à connaissance systématique auprès de la DRAC de toute découverte d'éléments du patrimoine archéologique ou historique		élaboration de déclarations comportant une fiche de description, des cartes de localisation, des photos du matériel, ...	5		5		5		15	
	AD 10	Etablir des conventions avec des établissements scolaires		conventions relatives à l'accueil de stagiaires conventions relatives à la mise en œuvre d'interventions dans le cadre de formations (action PI12)	chiffré dans la maîtrise d'ouvrage des actions dans lesquelles les stagiaires interviennent et dans l'action PI12							
	AD 11	Rechercher la maîtrise foncière ou d'usage de terrains privés pour la réalisation d'actions du plan						30			30	
	AD 12	Inclure les parcelles mitoyennes ou formant des enclaves dans le périmètre classé en réserve						8	0,5		8,5	
	AD 13	Faire fonctionner le comité de gestion			3	3	3	3	3		15	
	AD 14	Etablir une convention de partenariat avec la Fédération de Pêche du Gard			5						5	
	AD 15	Diffuser les données issues de la mise en œuvre du plan de gestion auprès des autres gestionnaires du massif		transmission de données hors outils de partage à mettre en place dans le cadre de certaines actions du plan	2	2	2	2	2		10	
	AD 16	Maintenir une coordination régulière avec les agents du SMGG			3	3	3	3	3		15	
	AD 17	Contribuer aux réflexions relatives à la gestion des propriétés départementales mitoyennes de la réserve			2	2	2	2	2		10	
	AD 18	Etablir une convention de partenariat avec la société de chasse de Sanilhac-Sagriès				10					10	
	AD 19	Contribuer aux projets de massif portés par le SMGG			5	5	5	5	5		25	
	AD 20	Préparer et mettre en œuvre les réunions du comité consultatif			3	3	3	3	3		15	

Catégorie d'opération	Code de l'opération	Intitulé de l'opération	Précisions quant aux opérations n'ayant pas fait l'objet de fiches descriptives		Programmation et coûts prévisionnels							
			Maîtrise d'ouvrage si différente	Contenu de l'opération	2010	2011	2012	2013	2014	Coût régie (j)	Coût prestation (€)	
Gestion administrative (suite)	AD 21	Etablir et suivre le programme d'action, le budget annuel et les demandes de financement			10	10	10	10	10	50		
	AD 22	Etablir un bilan d'activité annuel			10	10	10	10	10	50		
	AD 23	Préparer ou accompagner les démarches administratives en application de la réglementation de la réserve (demandes d'autorisations, déclarations, ...)		Ne concerne que les actions non inscrites au plan, sinon chiffré dans la maîtrise d'ouvrage des actions correspondantes	5	3	3	5	5	21		
	AD 24	Préparer et suivre les demandes d'autorisation de travaux nécessaires à la mise en œuvre des actions du plan, en application de la réglementation "site classé"			chiffré dans la maîtrise d'ouvrage des actions correspondantes							
	AD 25	Intégrer et organiser les données produites dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion		Mise en place d'outils de saisie des données et de consultation du SI		12,5					12,5	
				Catalogage : description des études, des protocoles et des lots de données		21,5	16				37,5	
				Intégration des données produites	10	10	10	10	10	50		
	AD 26	Etablir une convention de mise à disposition des données produites dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion				2				2		
	AD 27	Etablir un bilan des partenariats développés et mis en oeuvre à l'issue de 5 ans du plan							5	5		
AD 28	Solliciter une évaluation du rôle DFCL de la piste B126				2				2			
AD 29	Elaborer un plan de gestion du secteur du Montaillon				30	10			40			
Pédagogie et information	PI 01	Poursuivre l'accueil mis en place en mairie, dans l'attente d'une solution plus pérenne		2010 : présence des agents réserve 1 j / semaine sur 46 semaines + 4 j/semaine pendant 2 mois A compter de 2011 : présence des agents réserve 1 j / semaine sur 46 semaines + saisonnier sur 3 mois	60	22	22	22	22	148		
				Embauche d'un saisonnier pour 3 mois		6300	6300	6300	6300		25200	
	PI 02	Etudier la faisabilité de la mise en place d'un lieu d'accueil dans la grange en cours d'acquisition par la commune				5	5			10		
	PI 03	Mettre en place une coordination avec la société chasse de Sanilhac-Sagriès pour l'organisation des visites guidées		Concertation pour l'élaboration du calendriers des animation et la mise en œuvre des battues		0,5	0,5	0,5	0,5	2		
	PI 04	Concevoir et faire fabriquer une exposition relative au milieu souterrain		maîtrise d'ouvrage	5					5		
			prestation	3500						3500		
PI 05	Ré-éditer les différentes plaquettes de présentation de la réserve en fonction des besoins		prestation		1000		1000			2000		

Catégorie d'opération	Code de l'opération	Intitulé de l'opération	Précisions quant aux opérations n'ayant pas fait l'objet de fiches descriptives		Programmation et coûts prévisionnels						
			Maîtrise d'ouvrage si différente	Contenu de l'opération	2010	2011	2012	2013	2014	Coût régie (j)	Coût prestation (€)
Pédagogie et information (suite)	PI 06	Diffuser les plaquettes de présentation de la réserve et autres documents de sensibilisation aux enjeux du patrimoine			pas de coûts propres						
	PI 07	Elaborer et mettre en œuvre un programme d'animations annuel		Planification Conception, édition et diffusion du programme Mise en œuvre d'animations Coordination avec les prestataires	30	25	25	25	25	130	
				prestation	1600	1600	1600	1600	1600		8000
	PI 08	Finaliser et mettre en œuvre le projet de sentier d'interprétation				15				15	
	PI 09	Finaliser le site Internet de la réserve			10					10	
	PI 10	Assurer la maintenance du site Internet de la réserve				1	1	1	1	4	
	PI 11	Faire des propositions de stage et les encadrer			chiffré dans la maîtrise d'ouvrage des actions dans lesquelles les stagiaires interviennent						
	PI 12	Intervenir dans la mise en œuvre de formations			2	2	2	2	2	10	
	PI 13	Rédiger des articles dans diverses publications			2	2	2	2	2	10	
Police de la nature	PO 01	Informers systématiquement les usagers des dispositions réglementaires restreignant l'accès à certains secteurs de la réserve			pas de coûts propres						
	PO 02	Effectuer une surveillance régulière des sites rupestres pour détecter tout aménagement non autorisé		0,5 j /mois en moyenne	6	6	6	6	6	30	
	PO 03	Assurer une présence régulière des agents affectés à la réserve sur le terrain		2 j/mois en moyenne	24	20	24	24	24	116	
	PO 04	Commissionner tout ou partie du personnel affecté à la réserve				13	5			18	
	PO 05	Diffuser la réglementation de la réserve auprès des différents services de police de la nature			0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	1,25	
	PO 06	Mettre le personnel affecté à la réserve à disposition des services de police de la nature pour les opérations interservices				2	2	2	2	8	
	PO 07	Faire remonter les besoins propres à la réserve pour l'établissement des plans de contrôle mutualisés			0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	1,25	
Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche	SE 01	Poursuivre le suivi et la surveillance de la reproduction du couple d'Aigle de Bonelli cantonné dans la réserve	CO Gard		pas d'éléments						
	SE 02	Réaliser une cartographie des objectifs de maturation / rajeunissement des milieux / PFCI, la faire valider et l'inscrire dans les documents de planification				5				5	
	SE 03	Réaliser une étude biospéléologique et climatologique au sein de deux cavités			8	5	5	5	8	31	
				prestation	10700						10700
	SE 04	Compléter et actualiser l'inventaire et la description des cavités				23	133			156	
	SE 05	Définir un protocole de suivi à long terme de l'évolution des formations dominées par le Chêne vert et le mettre en œuvre				17	pas d'éléments			17	
	SE 06	Poursuivre le baguage des poussins du couple d'Aigle de Bonelli cantonné dans la réserve	CO Gard	participation des agents de la RNR	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5	
	SE 07	Modifier le protocole de suivi de la fréquentation de la grotte de la Baume Saint-Vérédème par les populations de chauves-souris et le mettre en œuvre	SMGG	participation des agents de la RNR		5	3	3	3	14	
SE 08	Contribuer à la mise en œuvre d'opérations d'inventaire ou de suivi de la faune inféodée aux zones humides	variable	participation des agents de la RNR		4	4	4	4	16		

Catégorie d'opération	Code de l'opération	Intitulé de l'opération	Précisions quant aux opérations n'ayant pas fait l'objet de fiches descriptives		Programmation et coûts prévisionnels							
			Maîtrise d'ouvrage si différente	Contenu de l'opération	2010	2011	2012	2013	2014	Coût régie (j)	Coût prestation (€)	
Etudes, inventaires, suivis écologiques et recherche (suite)	SE 09	Etablir un protocole d'inventaire et de suivi de l'avifaune à l'échelle de la réserve		prestation	2700							2700
					5					5		
	SE 10	Mettre en œuvre l'inventaire de l'avifaune à l'échelle de la réserve		prestation		2000	2000	2000	2000			8000
						2	2	2	2	8		
	SE 11	Compléter la connaissance de l'entomofaune et des arachnides			58	85	86	77	81	387		
				prestation		4700	13700	700	700			19800
	SE 12	Effectuer des prospections à la recherche du Lézard ocellé dans la réserve				6			4	10		
								23	11	34		
	SE 13	Mettre en œuvre une étude des micromammifères de la réserve via des analyses de restes alimentaires de leurs prédateurs			prestation					pas d'éléments		
	SE 14	Contribuer à la connaissance du régime alimentaire du Grand Duc				pas de coûts propres						
	SE 15	Mettre en œuvre des prospections floristiques régulières				3	3	3	3	3	15	
	SE 16	Poursuivre le suivi des populations d'espèces végétales remarquables				2	2	2	2	7	15	
	SE 17	Initier et accompagner le montage d'une étude de la reproduction de la Gagée de granatelli						10			10	
	SE 18	Mettre en œuvre une étude de la reproduction de la Gagée de granatelli				pas d'éléments						
	SE 19	Analyser annuellement les données issues du suivi météorologique					2	2	2	2	8	
	SE 20	Initier et accompagner le montage un projet d'étude pluridisciplinaire du réseau de Barbegrèze					15				15	
				prestation			840					840
	SE 21	Mettre en œuvre une opération d'exploration du réseau de la source de Barbegrèze				pas d'éléments						
	SE 22	Analyser annuellement les données issues du suivi de la fréquentation				2	2	2	2	2	10	
	SE 23	Etablir des partenariats avec des organismes de recherche pour la mise en œuvre de certaines actions d'amélioration des connaissances				pas d'éléments						
	SE 24	Tester la faisabilité d'une contribution à différents volets du programme Vigie Nature				22	15	11			48	
	SE 25	Appliquer les protocoles de suivi du programme Vigie Nature				pas d'éléments						
	SE 26	Etablir un diagnostic du patrimoine vernaculaire compris dans la réserve, susceptible d'être mis en valeur						30			30	
	SE 27	Compléter, actualiser et diffuser l'inventaire du patrimoine culturel				coûts intégrés dans AD25 et SE04						
	SE 28	Poursuivre la recherche des bornages de limites				7	9	9	9	9	43	
	SE 29	Etablir, actualiser et diffuser un calendrier spatialisé pour la mise en œuvre des travaux de gestion					5	1	1	1	8	
	SE 30	Etudier la faisabilité d'une cartographie des falaises					182				182	
	SE 31	Réaliser le suivi floristique des pelouses en cours de restauration				1	1	1	1	16	20	
	SE 32	Mettre en place un suivi floristique de la zone sur laquelle le brûlage dirigé aura été testé						5	0,5	5,5	11	
	SE 33	Suivre la pratique du pâturage dans la réserve				0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5	
	SE 34	Mettre en place des outils de collecte et de partage des observations naturalistes					15				15	
	SE 35	Inventorier les bryophytes			prestation			4000	4000			8000
								5	5		10	
	SE 36	Constituer un réseau de bénévoles, le faire connaître et l'animer						5	5	5	15	

Catégorie d'opération	Code de l'opération	Intitulé de l'opération	Précisions quant aux opérations n'ayant pas fait l'objet de fiches descriptives		Programmation et coûts prévisionnels						
			Maîtrise d'ouvrage si différente	Contenu de l'opération	2010	2011	2012	2013	2014	Coût régie (j)	Coût prestation (€)
Travaux d'entretien	TE 01	Faire systématiquement retirer tout aménagement en falaise	SMGG	prestation déséquipement	pas d'éléments						
	TE 02	Poursuivre la mise en œuvre de la fermeture intermittente de la grotte de la Baume Saint-Vérédème			2	2	2	2	2	10	
	TE 03	Effectuer la maintenance des équipements liés à la fermeture de la grotte de la Baume Saint-Vérédème (panneaux, grilles)		prestation		6000		1500			7500
					3			3		6	
	TE 04	Poursuivre l'entretien des pelouses en cours de restauration par gyrobroyage		prestation	12000	12000	12100	12100	12200		60400
				préparation chantier	3	3	3	3	3	15	
	TE 05	Favoriser les conditions de mise en œuvre d'un entretien complémentaire par le pâturage			pas d'éléments						
	TE 06	Appliquer la non intervention au sein des îlots de sénescence			pas de coûts propres						
	TE 07	Entretenir le marquage de l'APPB							2	2	
	TE 08	Entretenir les aménagements et équipements destinés à organiser la circulation motorisée des ayants droit et titulaires de droits		prestation					1600		1600
									1	1	
	TE 09	Réaliser un débroussaillage manuel léger de la station de Gagée de granatelli							8	8	
	TE 10	Réaliser des opérations de rajeunissement et de diversification des milieux dans le cadre des travaux agro-forestiers		prestation	750	750	1740	990	1750		5980
	TE 11	Maintenir l'ouverture des chemins identifiés dans le plan de gestion "pistes et sentiers" comme ne relevant pas du PDIPR ou de la DFCI			pas d'éléments						
	TE 12	Entretenir les équipements de suivi météorologique		prestation				1000			1000
						0,5	0,5	0,5	0,5	2	
	TE 13	Entretenir les équipements de suivi de la fréquentation		prestation	1000		1000				2000
					1	0,5	0,5	0,5	0,5	3	
TE 14	Entretenir la fermeture du sentier passant à proximité de l'aven de la Clastre et de la signalisation de ses abords		prestation				750			750	
							1		1		
TE 15	Entretenir la signalétique réglementaire de la réserve					1	1	1	3		
TE 16	Entretenir la signalétique directionnelle du massif comprise dans la réserve	SMGG		pas d'éléments							
TE 17	Entretenir et mettre aux normes les équipements DFCI compris dans la réserve	Syndicat mixte de défense des forêts de l'Uzège contre l'incendie				5		5	10		
TE 18	Entretenir le bornage des limites de la propriété communale comprises dans la réserve		prestation				3500	3670		7170	

Catégorie d'opération	Code de l'opération	Intitulé de l'opération	Précisions quant aux opérations n'ayant pas fait l'objet de fiches descriptives		Programmation et coûts prévisionnels						
			Maîtrise d'ouvrage si différente	Contenu de l'opération	2010	2011	2012	2013	2014	Coût régie (j)	Coût prestation (€)
Travaux uniques	TU 01	Expérimenter un brûlage dirigé d'entretien sur le secteur du Montaillon		prestation			1010				1010
							10			10	
	TU 02	Matérialiser, de façon pérenne, l'emprise des îlots de sénescence		prestation				1300			1300
							15	15	30		
	TU 03	Réaliser un débroussaillage de sécurité à l'interface des cultures					20	10	10	40	
				prestations			13431	13432	13432		40295
	TU 04	Aménager des zones de stationnement obligatoire					10	15		25	
				prestation				11614	6765		18379
	TU 05	Matérialiser l'emprise de l'APPB		prestation		2200					2200
					10				10		
TU 06	Installer une station météorologique		matériel	2000						2000	
				7					7		
TU 07	Réhabiliter l'ermitage de la Baume Saint-Vérédème et la chapelle Saint-Pierre	SMGG			80000					80000	
TU 08	Fermer le sentier passant à proximité de l'aven de la Clastre et signaler les abords immédiats de l'aven						6		6		
			matériel				150			150	
			prestation				1500			1500	
TU 09	Mettre en œuvre des travaux de valorisation du patrimoine vernaculaire				pas d'éléments						

Liste des sigles utilisés

AP	Arrêté Préfectoral
APPB	Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
ASN	Association Spéléologique Nîmoise
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
CBNMP	Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles
CCU	Communauté de Commune de l'Uzège
CE	Code de l'Environnement
CEEP	Conservatoire et Etudes des Ecosystèmes de Provence
CEFE	Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive
CEN L-R	Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon
CERH	Centre d'Etudes et de Recherches Hydrogéologiques
CNABRL	Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc
CORFEN L-R	Conservatoire Régional de la Faune, de la Flore et des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon
CPIE	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
CSRPN	Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
DFCI	Défense des Forêts Contre les Incendies
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
ENSD	Espace Naturel Sensible Départemental
EPHE	Ecole Pratique des Hautes Etudes
ETP	Equivalent temps plein
FCEN	Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels
FEDER	Fond Européen de Développement Régional
FEOGA	Fond Européen d'Orientation et de Garantie Agricole
FEOGA-G	Fond Européen d'Orientation et de Garantie Agricole - Garantie
FP 30	Fédération de Pêche du Gard
GR	(sentier de) Grande Randonnée
GRIVE	Groupement de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement
INRA	Institut National de Recherche en Agronomie
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
IRD	Institut de Recherche et de Développement
LGIGM	Laboratoire de Géomorphologie de l'Institut de Géographie de Montpellier
LISAH	Laboratoire d'étude des Interactions Sol - Agrosystème – Hydrosystème
Ma	millions d'années
MNHN	Muséum National d'Histoire Naturelle
ONEM	Observatoire Naturaliste des Ecosystèmes Méditerranéens
ONEMA	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
ONF	Office national des Forêts
OPIE	Office pour les Insectes et leur Environnement
PDIPR	Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée
PDPFCI	Plan Départemental de Protection des Forêts contre l'Incendie
PFCI	protection des Forêts Contre les Incendies
PIDAF	Plan Intercommunal d'Aménagement Forestier
PMPFI	Plan de Massif de Protection des Forêts contre l'Incendie
PNAAB	Plan Nation d'Action pour l'Aigle de Bonelli
PNR	Parc Naturel Régional
PPRI	Plan de Prévention des Risques d'inondation
PR	(sentier de) Promenade et Randonnée

RNN	Réserve Naturelle Nationale
RNR	Réserve Naturelle Régionale
RNV	Réserve Naturelle Volontaire
RPR	Référentiel Pédologique Régional
SAFER L-R	Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural du Languedoc-Roussillon
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SDAP	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
SESNGG	Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard
SFEPM	Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères
SI	Système d'information
SIC	Site d'Intérêt Communautaire
SIVOM	Syndicat Mixte à Vocation Multiple
SIVU	Syndicat Mixte à Vocation Unique
SMAGE	Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion Equilibrée des Gardons
SMAGH	Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion Hydraulique des Gardons
SMGG	Syndicat mixte d'aménagement de protection et de mise en valeur du massif et des gorges du Gardon
SPN 30	Société de Protection de la Nature du Gard
SRA	Schéma Régional d'Aménagement
TDENS	Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles
ZEP	Zone d'Environnement Protégé
ZICO	Zone d'Intérêt pour la Conservation des Oiseaux
ZNIEFF	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
ZPS	Zone de Protection Spéciale
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
FFS	Fédération Française de Spéléologie

Bibliographie

ACHERAR, M. (1999), "*Site classé des gorges du Gardon. Caractérisation des écosystèmes et orientations de gestion*". Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, mars.

ALMERAS, R. (1974), "*Etude préalable au classement du site des gorges inférieures du Gardon (Département du Gard). Tome 1. Rapport N°6 Notes sur la faune ichtyologique du Gardon dans ses gorges inférieures*". Ministère des Affaires Culturelles et de l'Environnement. Délégation Régionale du Languedoc-Roussillon. Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc

Anonyme (1996), "*Inventaire préliminaire des orchidées des gorges du Gardon (années 1995-1996)*". Syndicat Mixte d'Aménagement et de Revalorisation du Massif et des Gorges du Gardon.

AUCLAIR, L.-D. (1991), "*Le massif du Gardon - Etude d'un plan de massif - Complément à l'étude du massif des garrigues nîmoises*". Office National des Forêts - Service Départemental du Gard.

BARRUOL, G. (1973), "*Etude préalable au classement du site des gorges inférieures du Gardon (Département du Gard). Tome 2. Rapport N°8 Gorges du Gardon. Sites et monuments d'époque historique*". Ministère des Affaires Culturelles et de l'Environnement. Délégation Régionale du Languedoc-Roussillon. Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc

BAY, K. (1999), "*Projet de création d'une réserve naturelle volontaire dans les gorges du Gardon. Accueil touristique sur l'île de Port-Cros*". Université de Montpellier, pp. 39 + annexes.

BAZILE, F. (1994), "*Le massif du Gardon. Préhistoire et archéologie*". Centre de recherches et de documentation préhistorique du Gard.

BAZILE, F. & GUTHERZ, X. (1973), "*Etude préalable au classement du site des gorges inférieures du Gardon (Département du Gard). Tome 2. Rapport N°7 Préhistoire des gorges inférieures du Gardon et de leurs marges*". Ministère des Affaires Culturelles et de l'Environnement. Délégation Régionale du Languedoc-Roussillon. Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc

BAZILE, F., BAZILE-ROBERT, E., BRUGAL, J.-P., DJINDJIAN, F., GUILLERAULT, P., RENAULT-MISKOVSKY, J. & ROGER, L. (1981), "*L'abri sous roche de la Laouza (Sanilhac-Sagriès, Gard)*" *Etudes Quaternaires Languedociennes* Vol. 1(1), pp. 104. Centre de recherche et de documentation préhistorique du Gard - Direction des antiquités préhistoriques du Languedoc-Roussillon - Laboratoire de préhistoire de Vauvert.

BCEOM (2003), "*Inventaire cartographique des dégâts des crues du Gard et du Vaucluse. Bassin versant des Gardons*". Direction Régionale de l'Environnement.

BCEOM & NICAYA (2000), "*Annexe 1 au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Gardons : Etat des lieux*". Départements du Gard et de la Lozère. Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion Hydraulique des Gardons.

BCEOM & NICAYA (2000a), "*Annexe 2 au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Gardons : Diagnostic*". Départements du Gard et de la Lozère. Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion Hydraulique des Gardons.

BCEOM & NICAYA (2000b), "*Annexe 3 au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Gardons : Documents cartographiques de l'état des lieux - diagnostic*". Départements du Gard et de la Lozère. Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion Hydraulique des Gardons.

- BCEOM & NICAYA (2000c), *"Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Gardons."* Départements du Gard et de la Lozère. Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion Hydraulique des Gardons.
- BCEOM & NICAYA (2000b), *"Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Gardons. Document cartographique illustratif."* Départements du Gard et de la Lozère. Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion Hydraulique des Gardons.
- BILGER, M. (1984), *"Estimation des volumes de la biomasse des taillis de Chêne vert (Quercus ilex l.) du Gard"*. Ecole Nationale des Ingénieurs des Travaux des Eaux et Forêts., septembre, pp. 46 +annexes.
- BOUTEYRE, G. (1974), *"Etude préalable au classement du site des gorges inférieures du Gardon (Département du Gard). Tome 1. Rapport N°2. Aperçu sur les sols des gorges inférieures du Gardon et de leurs marges."* Ministère des Affaires Culturelles et de l'Environnement. Délégation Régionale du Languedoc-Roussillon. Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc.
- BRL (2005), *"Etat initial de l'environnement. Note sur le risque inondation."* Syndicat mixte du ScoT Uzège Pont du Gard.
- BRL (2006), *"Etude en vue de la réhabilitation du seuil de la Baume sur le Gardon. Phase 1 : Rédaction de l'argumentation initiale."* Conseil Général du Gard.
- CARLIER, M. (1999), *"Saint-Vérédème, le saint ermite de la baume de Sanilhac. Hagiographie et pratiques culturelles."* Conseil Général du Gard. Direction de la culture et des sports. Mission Patrimoine et Ethnologie.
- CBNMP (1999), *"LIFE-NATURE "La chânaie verte méditerranéenne : démonstration d'une gestion intégrée". Massif du Gardon. Analyse des espèces végétales patrimoniales. Proposition de gestion conservatoire des habitats et des espèces."* Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles.
- CENL-R (1998), *"Life Chânaie verte : Massif du Gardon" évolution des terres."* Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon.
- CENL-R (2000), *"Programme d'orientation pour la mise en valeur touristique des gorges et du massif du Gardon"*. Conseil Général du Gard, Direction de la Culture et des Sports, Mission Patrimoine Naturel.
- CENL-R (2004), *"Plan simple de gestion. Propriété de la Baume (Sanilhac, Gard)"*. Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon.
- CENL-R (2005), *"Etude préalable à la mise en place du pastoralisme sur les communes de Collias et de Sanilhac-Sagriès. Texte et annexes"*. Syndicat Mixte d'Aménagement, de Protection et de Mise en Valeur du Massif et des Gorges du Gardon.
- CENL-R (2006), *"Résumé du Plan de Gestion (2004-2008)"*. Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon Commune de Sanilhac-Sagriès.
- CENL-R (2009), *"Evaluation du plan de gestion 2004-2008. Document de travail. Version 2 (28/072009)"*. Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon Commune de Sanilhac-Sagriès.
- CHAMBON, F. & NEGRE, J. (1998), *"Site classé des gorges du Gardon. Etude paysagère."* Direction Régionale de l'Environnement du Languedoc-Roussillon.
- CHEYLAN, M. (2005), *"Amphibiens et reptiles déterminants pour la constitution des ZNIEFF du Languedoc-Roussillon"*. Laboratoire de Biogéographie et Ecologie des Vertébrés, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Université de Montpellier 2.

COGARD (2004), *"Inventaire des amphibiens et des reptiles de la Réserve Naturelle Volontaire des gorges du Gardon"*. Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon.

COGARD (2008), *"Suivis avifaunistiques des milieux ré-ouverts en 2004 dans la Réserve Naturelle Régionale des Gorges du Gardon (Gard)"*. Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon.

Collectif Bonelli (2004), *"Bilan des actions réalisées de 1999 à 2003 dans le cadre du Plan National de Restauration de l'Aigle de Bonelli."*

Conseil Général du Gard, *"Les Espaces Naturels Gardois"*.

Conseil général du Gard & SMAGE (2003), *"Projet de plan de prévention des inondations sur le bassin des Gardons."*. Conseil Général du Gard, février, 2003.

COSTE, A., FABRE, G. & MONTEILS, J. (1973), *"Etude préalable au classement du site des gorges inférieures du Gardon (Département du Gard). Tome 1. Rapport N°1. Inventaire des avens, des grottes, des sources et des pertes pointées sur la carte hydrogéomorphologique au 1/25 000"*. Ministère des Affaires Culturelles et de l'Environnement. Délégation Régionale du Languedoc-Roussillon. Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc.

CSP (2002), *"Etude piscicole du site d'intérêt communautaire "Le Gardon et ses gorges" - FR59101395. Participation à l'élaboration du document d'objectifs de gestion du site (Département du Gard). Volet n°1 de l'étude (Données brutes). Opérations de terrain (pêches électriques - études des habitats). Identification des usages. Informations bibliographiques."*. Conseil Supérieur de la Pêche Direction Régionale de l'Environnement.

DARRACQ, S. (1983), *"Approche pour une classification des stations forestières dans les garrigues du Gard"*. Université des Sciences et Techniques du Languedoc., pp. 31.

DUMAS, M. (1973), *"Etude préalable au classement du site des gorges inférieures du Gardon (Département du Gard). Tome 1. Rapport N°3. Climatologie des gorges inférieures du Gardon."*. Ministère des Affaires Culturelles et de l'Environnement. Délégation Régionale du Languedoc-Roussillon. Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc.

DUMAS, C. (2000), *"Aspects historiques, économiques et architecturaux de la Baume (Sanilhac-Sagriès) dans le Gard"*. Conseil Général du Gard. Direction de la culture et des sports. Mission Patrimoine et Ethnologie.

DUMAS, C. (2000a), *"La cueillette et l'exploitation des herbes, plantes, arbustes et arbres."*. Conseil Général du Gard. Direction de la culture et des sports. Mission Patrimoine et Ethnologie.

FABRE, G. (1973), *"Etude préalable au classement du site des gorges inférieures du Gardon (Département du Gard). Tome 1. Rapport N°1. Géologie, Géomorphologie et Hydrologie des gorges inférieures du Gardon et de leurs marges."*. Ministère des Affaires Culturelles et de l'Environnement. Délégation Régionale du Languedoc-Roussillon. Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc.

FABRE, G. (1974), *"Etude préalable au classement du site des gorges inférieures du Gardon (Département du Gard). Tome 2. Rapport N°10. Aspects de la géographie humaine des gorges inférieures du Gardon et de leurs marges"*. Ministère des Affaires Culturelles et de l'Environnement. Délégation Régionale du Languedoc-Roussillon. Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc, février, 1974.

FABRE, G. & BOUTEYRE, G. & VIGNERON, J. (1974), *"Etude préalable au classement du site des gorges inférieures du Gardon (Département du Gard). CARTES. Aménagement du site"*. Ministère des Affaires Culturelles et de l'Environnement. Délégation Régionale du

Languedoc-Roussillon. Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc

FABRE, G. & BOUTEYRE, G. & VIGNERON, J. (1974a), "*Etude préalable au classement du site des gorges inférieures du Gardon (Département du Gard). CARTES . Protection du site*". Ministère des Affaires Culturelles et de l'Environnement. Délégation Régionale du Languedoc-Roussillon. Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc

FABRE, S. (2002), "*Gestion intégrée du Massif et des Gorges du Gardon par la mise en place d'un troupeau d'ovins sur les communes de Collias et Sanilhac-Sagriès*". Syndicat Mixte d'Aménagement, de Protection et de Mise en Valeur du Massif et des Gorges du Gardon.

FACEN & COGARD (1999), "*Les milieux naturels des Gardons. Etude bibliographique.*"

FLEITH, P. (2005), "*Etude des espèces ichtyologiques et écrevisses déterminantes dans les cours d'eau de la région Languedoc-Roussillon dans le cadre de la modernisation des ZNIEFF. Convention N° RP/04/34.08/010*". Conseil supérieur de la pêche délégation régionale de Montpellier.

FRECHET, G. (2002), "*Bilan des connaissances de 1999 à 2001 pour 6 espèces de grand rapace*". Groupe de Recherche et d'Information sur les Invertébrés et leur Environnement, mars.

GILG, O. (2004), "*Forêt à caractère naturel : caractéristiques, conservation et suivi.*" ATEN-RNF.

GRIVE & CSP (1993), "*Proposition de modalités de gestion du patrimoine naturel du massif et des gorges du Gardon. Les poissons du Gardon.*"

HUGUONOT, V. & OFFERHAUS, B. (2005), "*Nouvelles localités de Mannia triandra (Scop.) Grolle (Aytoniaceae, Marchantiales). Ecologie et répartition en France métropolitaine.*", Journal de la Société Botanique de France. Vol. 29, pp. 63-98.

INEA (2009), "*Espaces Naturels Sensibles Départementaux (ENSD). Notice de gestion. ENSD de la Baume*". Conseil Général du Gard.

JAULIN, S., SOLDATI, F., MAGDALOU, J.-A., BARRES, L., HAGUENAUER, A., BUQUERAS, X. & PARES, E. (2007), "*Les vieux arbres et la conservation de la biodiversité : du scientifique au gestionnaire*», pp. 246.

JEANTET, R. (1973), "*Etude préalable au classement du site des gorges inférieures du Gardon (Département du Gard). Tome 1. Rapport N°4. Aperçus sur la zoologie des gorges inférieures du Gardon et de leurs marges*". Ministère des Affaires Culturelles et de l'Environnement. Délégation Régionale du Languedoc-Roussillon. Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc.

JEANTET, A. & ANDRE. (1973), "*Aperçu sur la végétation et la flore cryptogamique des gorges inférieures du Gardon et de leurs marges urgoniennes*". Muséum d'histoire naturelle de Nîmes ; Société d'étude des Sciences Naturelles de Nîmes - section Mycologie.

Karst&perspectives (1993), "*Gorges du Gardon. Propositions de mise en valeur.*". Association Karst et perspectives.

KLEITZ, T. & LOINTIER, P. (2007), "*Plan général d'aménagement du site de la Baume sur la commune de Sanilhac-Sagriès -Gard- Principes d'aménagement et carnets de détails*". Syndicat Mixte d'Aménagement, de Protection et de Mise en Valeur du Massif et des Gorges du Gardon.

LEDOUX, J.-C. (2007), "*Araignées des berges à galets des gorges de l'Ardèche.*"

LIDON, J.-B. (1992), "*Le site de la Baume Saint-Vérédème*" , pp. 119.

- LLAMAS, H. (2002), "*Orientations de gestion du massif du Gardon. Le site. Les espèces et les habitats naturels. Les enjeux. Les orientations de gestion*", pp. 138. Office National des Forêts - Direction Régionale Languedoc-Roussillon.
- LLAMAS, H. (2002a), "*Orientations de gestion du massif du Gardon. Annexes. Résumé des études spécialisées*", pp. 115. Office National des Forêts - Direction Régionale Languedoc-Roussillon.
- MAUPEOU, G. (1998), "*La chênaie verte méditerranéenne : démonstration de gestion intégrée. Rapport intermédiaire N°1.*". Office National des Forêts.
- IGN. (1963), "*France 1963. Uzès*"
- IGN. (1946), "*Photos aérienne Alès-Pont Saint Esprit. Anduze-Uzès*"
- IGN. (1990), "*Photos aériennes Gardon. Mission IFN IRC 1990.*"
- IGN. (1994), "*Fonds documentaire nécessaire pour le suivi de l'évolution de l'occupation des terres dans le Massif des Gorges du Gardon de 1946 à 1990.*"
- NICOLAS, V. (2004), "*L'intégration des insectes dans la gestion des espaces naturels : le cas des Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels. Exemple du Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon pour la Réserve Régionale des Gorges du Gardon (Gard) et la Basse Plaine de l'Aude (Hérault / Aude)*". Université Paris VII.
- NOUGARET, J. (1973), "*Rapport sur les opérations de pré-inventaire des gorges du Gardon*". Commission Régionale d'Inventaire du Languedoc-Roussillon.
- NOZERAND, R. (1998), "*Diagnostic de la situation des sites d'alimentation du Castor dans les Gorges du Gardon*". Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Service départemental du Gard.
- NOZERAND, R. (2001), "*Diagnostic de la situation du Castor (Castor fiber) dans les Gorges du Gardon*". Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Service départemental du Gard.
- NOZERAND, R. & GRIVE (1993), "*Proposition de modalités de gestion du patrimoine naturel du massif et des gorges du Gardon. Le Castor (Castor fiber L.)*". Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Service départemental du Gard ; GRIVE.
- ONF (2002), "*Rapport annuel sur l'état de conservation des espèces pour la période juillet 2000 à juin 2001*". Office National des Forêts - Direction Régionale Languedoc-Roussillon.
- ONF (2009), "*Aménagement Forestier. Forêt communale de Sanilhac-Sagriès. 2010-2029*".
- ONF (2009a), "*Le Gardon et ses gorges SIC n°FR9101395 et Gorges du Gardon ZPS n°FR9110081. Document d'objectifs Natura 2000. Document de synthèse. Version provisoire. COPIL du 12 mars 2009*".
- ORGECO (2007), "*Elaboration du PLU de Sanilhac-Sagriès – Etat des lieux du site et de l'environnement – Diagnostic – Premiers enjeux*". Commune de Sanilhac-Sagriès.
- RASCALON, P. (1992), "*La pression anthropique dans les gorges du Gardon*". Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon.
- RAVAYROL, A. (1996), "*Vers une charte de gestion de l'utilisation des sites naturels par l'escalade dans le massif et les gorges du Gardon*". Groupe de Recherche et d'Information sur les Invertébrés et leur Environnement.
- RIGAUD, A. (2008), "*Gorges du Gardon. Commune de Sanilhac Gard. La chapelle Saint Vérédème et Saint Christophe. Etude préalable à la conservation des peintures murales*". Syndicat Mixte des gorges du Gardon.
- ROLLEY, J.-P. (2007), "*Géologie du Département du Gard. Essai de synthèse géologique*".

- ROMANE, F. & TERRADAS, J. (1992), "*Quercus ilex L. ecosystems : fonction, dynamics and management.*", Kluwer academic Publishers. , pp. 376.
- ROULAND, P. & MIGOT, P. (1997), "*Le Castor dans le Sud-Est de la France.*", pp. 51. ONCFS.
- SEON, J. (1992), "*Les Chiroptères des gorges du Gardon (entre Russan et le Pont du Gard).*". Conservatoire Faune, Flore et Espaces Naturels.
- SIEE (1997), "*Etude de la dynamique fluviale des Gardons. Tome 1 : Etat des lieux.*". Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la gestion Hydraulique des Gardons.
- SIEE (1997a), "*Etude de la dynamique fluviale des Gardons. Tome 2 : Diagnostic et propositions d'aménagement.*". Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la gestion Hydraulique des Gardons.
- SIEE (1997b), "*Etude de la dynamique fluviale des Gardons. Tome 3 : Atlas cartographique. Dossier définitif.*". Syndicat Mixte pour l'aménagement et la gestion hydraulique des Gardons.
- SIGARN & Rhône-Alpes, D. (1999), "*Plan de gestion de la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche. 1999-2003.*".
- SMGG (2009), "*Aigle de Bonelli (Hieraaetus fasciatus), Vautour percnoptère (Neophron percnopterus) et autres grands rapaces dans les gorges du Gardon (Gard). Bilan synthétique 2008.*". Syndicat Mixte des Gorges du Gardon.
- SMGG (2009a), "*Suivis 2008 des populations de chiroptères. Grotte de la Baume Saint-Vérédème, Sanilhac-Sagriès, Gard.*". Syndicat Mixte des Gorges du Gardon.
- Syndicat mixte du ScoT Uzège Pont du Gard, S. (2008), "*Schéma de Cohérence Territoriale Uzège-Pont du Gard. Rapport de présentation. Partie 1 : diagnostic.*". Syndicat mixte du ScoT Uzège Pont du Gard.
- Syndicat mixte du ScoT Uzège Pont du Gard, S. (2008a), "*Schéma de Cohérence Territoriale Uzège-Pont du Gard. Rapport de présentation. Projet d'aménagement et de développement durable.*". Syndicat mixte du ScoT Uzège Pont du Gard.
- Syndicat mixte du ScoT Uzège Pont du Gard, S. (2008b), "*Schéma de Cohérence Territoriale Uzège-Pont du Gard. Rapport de présentation. Document d'orientations générales.*". Syndicat mixte du ScoT Uzège Pont du Gard.
- VALLAURI, D., ANDRE, J., Benoît, D. & EYNARD-MACHET Richard, RAMBAUD, D. (2005), "*Bois mort et à cavités. Une clé pour des forêts vivantes.*", pp. 405. Lavoisier.
- VASSAS-CHEREL, A. (1998), "*Le massif des gorges du Gardon : cartographie de la végétation et perspectives de gestion.*". Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation de Javols. BTSA Gestion forestière. , pp. 32 +annexes.
- ZERAIA, L. (1997), "*Caractérisation écologique et recommandations préliminaires d'aménagement forestier du massif des gorges du Gardon (Cas des forêts communales de Collias et de Sanilhac-Sagriès). Massif des gorges du Gardon. Rapport de mission.*". Office National des Forêts, février.